LE RÔLE DE L'ÉGLISE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI :

UNE RÉPONSE THÉOLOGIQUE À UN PHÉNOMÈNE SOCIAL

A THESIS-PROJECT

SUBMITTED TO THE FACULTY OF

GORDON-CONWELL THEOLOGICAL SEMINARY

IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE

DOCTOR OF MINISTRY

BY

JOEL LALOI

MAY 2016

Je dédie ce livre à

A mon épouse née Elsie Plantin

Pour son encouragement et son accompagnement constants

A mes enfants Lynn Cassandra,

Karl Bernard et

Sébastien Laurent

Qui m'ont amusé en me taquinant quand je travaillais sur mes textes.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

Je dois un tribut de reconnaissance :

À Dieu qui m'a doté d'intelligence pour accomplir ce travail

A mes mentors de Gordon-Conwell Theological Seminary

Dr Karen Mason et Dr Carlot D. Célestin

Qui m'ont si patiemment guidé dans cet exercice intellectuel et spirituel

À mes frères et sœurs de l'Eglise Baptiste du Tabernacle qui ont prié pour moi

À mes étudiants au STEP qui ont stimulé ma pensée

À mes amis qui m'ont aidé par leur participation dans les *focus groups* et les interviews.

À eux tous, je dis un grand merci.

ABSTRACT

« Le rôle de l'Église dans la lutte contre la pauvreté en Haïti : une réponse théologique à un phénomène social. » Tel est le titre de ce travail de recherches, de réflexion, et d'exégèse biblique. En fait, c'était en réfléchissant sur Actes 4 :34 que je m'étais demandé : comment une Église peut-elle contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti ? Cette question a servi de fil conducteur à ce projet qui culminera en l'élaboration d'un plan de développement d'une Église en vue de l'amélioration de la condition de vie de ses membres.

Le travail se réalise en cinq étapes : nous avons d'abord posé la problématique de la pauvreté comme un phénomène social endémique en Haïti. Puis, le fondement biblique et théologique établit que, dans la Bible, Dieu engage toujours les croyants à lutter contre la pauvreté. Ensuite, une revue de littérature permet de découvrir des solutions qui ont été déjà proposées. Après, l'analyse de la synthèse des discussions des *focus groups* et des interviews fait émerger certains thèmes sur lesquels une Église peut agir. Toutes ces recherches conduisent finalement à l'élaboration d'un plan qui renferme sept piliers ou axes stratégiques, des objectifs généraux et des objectifs spécifiques.

INTRODUCTION

La pauvreté s'affiche comme un phénomène social macabre, écœurant, voire révoltant. Et, Haïti est l'un des pays les plus touchés par cette plaie. Ce pays de la Caraïbe, ancienne colonie française, a pris son indépendance le 1er janvier 1804 à la suite de longues luttes armées menées par de braves héros qui n'ont rien ménagé pour combattre l'esclavage et ceux qui tiraient profit de ce système déshumanisant. C'est pourquoi, les Haïtiens d'hier et d'aujourd'hui se sentent généralement fiers de claironner que leur pays se distingue comme la première République noire indépendante. En effet, appelée autrefois la perle des Antilles, Haïti se dessine comme un beau pays avec un paysage attrayant, une histoire glorieuse, des richesses inexploitées, y compris des hommes et des femmes intelligents et courageux qui contribuent à l'avancement de plusieurs autres pays dans le monde.

Cette perle, autrefois fertile, est devenue aujourd'hui une terre déboisée, dénudée et aride qui refuse de nourrir ses habitants ; une « République turbulente »[1] qui ne cesse de miner ses enfants et d'inquiéter ses voisins par les bouleversements et l'instabilité politique chronique qui ont marqué et qui marquent encore son histoire. Les problèmes sociaux et économiques récurrents portent les jeunes à perdre tout espoir en un avenir meilleur.

L'aide internationale située autour de 100 millions de dollars en 1986 et de plus de 200 millions en 1987,[2] n'arrive pas à changer le visage du pays. Les objectifs du

---

[1] Fritz Fontus, *Les Eglises Protestantes en Haïti - Communication et Inculturation*, (Paris: L'Harmattan, 2001), 32.
[2] Catherine Eve di Chiara, *Le Dossier Haïti un Pays en Péril*, (Paris: Editions Tallandier, 1988), 426.

millénaire pour le développement qui visaient à « réduire de moitié, de 1990 à 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour ; à « réduire de moitié, de 1990 à 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » et à «donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'acheter un cycle complet d'études primaires »[3] ne demeurent que des vœux pieux. Le gouvernement haïtien adhère à ces objectifs et croit travailler en conséquence en élaborant un plan pour Haïti. Les résultats ne sont pas encore visibles.

Le gouvernement actuel (2010-2016) se donnant pour objectif de réduire la pauvreté dans le pays a créé un nouveau poste ministériel dénommé : « Ministre délégué auprès du premier ministre chargé des droits humains et de la lutte contre la pauvreté extrême. » Il a aussi mis sur pied plusieurs programmes d'assistance ou de protection sociale. Les dirigeants affirment qu'ils élaborent une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté extrême. Le premier ministre a affirmé que son gouvernement et le Président de la République « font de la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale un véritable combat. » [4] La pauvreté persiste. Les chrétiens en Haïti, pressés par l'amour de Christ, peuvent-ils rester indifférents devant cette situation ?

Le rôle de l'Église dans la lutte contre la pauvreté en Haïti, tel est le thème que nous voulons développer dans ce document. Notre travail de recherches est réalisé en 5 étapes qui représentent les 5 chapitres de la méthodologie adoptée par *Gordon-Conwell Theological Seminary*. Le premier chapitre aborde la problématique de la recherche et a

---

[3] Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview.html, (consulté le 20 juin 2015).
[4] Note de presse de la primature, 16 octobre 2013, 13 mai 2014 et 4 septembre 2014.

pour titre : La problématique de la pauvreté en tant que phénomène social en Haïti. Comment expliquer ces différentes étiquettes qu'Haïti porte : pays sous-développé, pays en voie de développement, pays moins avancé (PMA), pays pauvre ? Qu'est-ce que les rapports d'enquêtes, tant locaux qu'internationaux, confirment concernant la situation d'Haïti sur les plans démographique, économique, sanitaire, politique et éducatif ? Le chapitre 1 répond à ces diverses questions.

Le chapitre 2 a pour titre : Cadre biblique et théologique de l'engagement de l'Église dans la lutte contre la pauvreté en Haïti. C'est une étude exégétique de certains textes et une réflexion théologique qui nous permettent de retrouver à travers la Bible les diverses facettes d'une lutte contre la pauvreté.

Le chapitre 3 explore la littérature disponible sur le sujet et rassemble des réflexions et des propositions de solution des églises en Haïti sous la forme d'une revue de littérature. Nous avons découvert que des Églises et organisations religieuses en Haïti ont proposé des solutions qui, si elles étaient appliquées, pourraient faire la différence. Malheureusement elles ne sont pas largement diffusées.

Le chapitre 4 se rapporte à la conception du projet : Réflexions et propositions de solution de membres d'Églises en Haïti : une recherche qualitative. Le but de cette recherche est de collecter les opinions des fidèles de plusieurs Églises quant à leurs attentes sur un programme d'intervention sociale à l'Église. Les différents intervenants dans des *focus groups* et des interviews apportent leurs suggestions.

Le chapitre 5 arrange et résume les recommandations sous la forme d'un projet qui présente des éléments d'un plan de développement d'une Église en vue

d'améliorer la condition socio-économique de ses membres. Ce chapitre est façonné suivant les résultats de la recherche. Les grands axes seront basés sur les thèmes de la synthèse des discussions en groupe et de l'interview. Des objectifs seront formulés afin d'opérationnaliser les divers concepts énumérés dans la recherche.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE DE LA PAUVRETÉ EN TANT QUE PHÉNOMÈNE SOCIAL EN HAÏTI

Dans le cadre des recherches sur le rôle de l'Église dans la lutte contre la pauvreté en Haïti, nous abordons notre premier chapitre qui traite de la problématique de la pauvreté. En effet, la pauvreté peut être considérée comme un mal dont souffrent plusieurs nations dans le monde. L'image est macabre : la faim, les maladies et les épidémies, la dégradation de l'environnement, l'analphabétisme se veulent, entre autres, des manifestations de ce fléau. Le professeur Wesner Emmanuel s'écrie : « Les images les plus frappantes de la pauvreté : prostitution d'adolescents à Manille ou à Bangkok, mendicité massive à Calcutta ou à Bogota, squelettes vivants au Tchad ou en Ouganda, ne doivent pas nous cacher d'autres maux largement répandus : malnutrition, insuffisances de la protection sanitaire, analphabétisme, chômage. »[1] Cette affirmation montre que la pauvreté se présente comme un phénomène macabre, honteux et déshumanisant qui frappe des millions d'hommes et de femmes créés à l'image et selon la ressemblance de Dieu.

On parle même de la pauvreté haïtienne comme un phénomène indomptable, intraitable ou insurmontable[2] et d'Haïti comme le pays le plus pauvre du continent américain[3] ou l'un des pays les plus inégalitaires de l'Amérique latine.[4] En effet, une

---

[1] Wesner Emmanuel, *Histoire, Géographie, Education à la citoyenneté*, (Port-au-Prince : Collection Emmanuel, 2007), 180.

[2] Béguens Théus, *ONG et Pauvreté en Haïti*, (Port-au-Prince: Collection Problématique, 2011), 153.

[3] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

Église qui veut s'engager dans la lutte contre la pauvreté en Haïti doit d'abord prendre conscience de la réalité en ce qui concerne les conditions de vie d'une grande partie de la population haïtienne. Sur quoi se base-t-on pour affirmer qu'Haïti est un pays est pauvre ? Et quelles sont les données qui permettent de classer Haïti parmi les plus pauvres ? Voici autant de questions que nous voulons approfondir dans ce chapitre.

La Fédération Protestante d'Haïti, au cours de l'année 1986 a, dans une déclaration en huit points, décrit la situation du pays : 1) la majorité de la population est privée des moyens nécessaires à la satisfaction de ses besoins fondamentaux ; 2) les infrastructures sociales sont détériorées ; 3) l'environnement est dégradé ; 4) l'insécurité met en péril l'équilibre psychique des citoyens ; 5) l'agitation socio-politique compromet la formation de la jeunesse ; 6) l'État est incapable de garantir le respect des droits des citoyens ; 7) la division et l'esprit d'intolérance ; 8) la démission des principales instances du pays.[5]

Ce premier chapitre consistera à établir le cadre conceptuel de la problématique de la pauvreté en Haïti. En premier lieu, nous définirons certains concepts relatifs au phénomène de la pauvreté et à notre question de recherche ; ensuite, nous établirons le constat de la situation de pauvreté en Haïti à partir d'un certain nombre d'indicateurs généralement utilisés par les spécialistes et en troisième lieu, nous essaierons de

---

[4] Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), 2014. *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté* : « http://www-wds.worldbank.org» (consulté le 10 juin 2015).

[5] Fédération Protestante d'Haïti, "Pacte pour la Construction d'un Etat de Droit et de Progrès Economique et Social," in *Urgence et Exigences de la Réconciliation*, (Port-au-Prince : Editions Henri Deschamps, 1994), 43.

découvrir quelques-unes des principales causes de cette condition de précarité dans laquelle vivent de nombreux Haïtiens.

LA QUESTION DE RECHERCHE

Formulation de la question

L'auteur formule ainsi sa question de recherche : comment une Église peut-elle contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti ? Cette question simple, directe et pertinente doit conduire un chercheur à explorer la condition de vie de la majorité des Haïtiens et à analyser le comportement des leaders religieux par rapport à ce constat. Cette question n'est pas hors du champ d'action du pasteur, car elle relève de la théologie pratique avec la contribution que lui apportent d'autres disciplines. Pour opérationnaliser les concepts clés contenus dans la question de recherche, nous allons définir certains termes importants comme : pauvreté, cycle de pauvreté, enrayer, Église, membre de l'Église.

Justification de la recherche

Cette recherche se justifie par le fait qu'on n'arrive pas à comprendre pourquoi Haïti persiste dans son état de pauvreté après toutes ces années d'assistance internationale, de fonctionnement des organisations non-gouvernementales (ONG), de gouvernance des gouvernements et de programmes sociaux des centaines d'Églises. Certains acteurs politiques lancent des critiques acerbes contre les ONG. Par exemple, Béguens Théus, ancien député, écrit : « Le bilan d'aide des ONG est un bilan qui déchoit et les résultats après un demi-siècle d'aide ne sont du tout pas satisfaisants. Les différentes interventions et opérations menées par les ONG n'inquiètent nullement la

pauvreté qui maltraite les pauvres au niveau des bidonvilles et des zones rurales défavorisées. »[6]

En réalité, si nous tenons compte de certains rapports statistiques, nous verrons que toutes les institutions précitées ont un bilan assez intéressant. N'était-ce pas le travail de ces divers acteurs, la situation du pays serait beaucoup plus catastrophique même quand les résultats, quant au changement désiré, ne sont pas satisfaisants. Grâce à leurs efforts, le renouvellement constant du cycle de la pauvreté connait un certain ralentissement dans certains milieux, mais il ne s'arrête pas. Il faut chercher non seulement à le ralentir, mais à l'enrayer, l'éradiquer, l'éliminer. Tout le monde est tenté de faire des interventions ponctuelles et spectaculaires qui visent à soulager la misère des gens pendant quelques jours ou quelques années. Mais nous ne voyons pas beaucoup d'efforts qui visent le long terme.

L'Église en Haïti représente un acteur important dans cette lutte contre la misère. Que peut-elle faire ? C'est dans cette ligne d'idées que je place mon sujet et ma question de recherche. Ce que nous chercherons à démontrer, c'est qu'une Église doit trouver des moyens d'aider ses membres à progresser et à changer leur condition de vie de manière permanente. Les œuvres de charité, les interventions ponctuelles, les aides d'urgence ont leur mérite, mais ne sont pas des solutions durables et définitives.

Les limites de la recherche

La pauvreté en Haïti est un problème global qu'une Église à elle seule ne peut prétendre pouvoir résoudre. Il faut que plusieurs acteurs y interviennent. D'abord, l'État

---

[6] Béguens Théus, *ONG et Pauvreté en Haïti*, 272.

haïtien qui est le premier responsable du bien-être de la population doit développer des politiques qui visent l'élimination de la pauvreté avec une vision et un plan d'action qui convergent vers cet idéal. Les économistes admettent que la pauvreté doit être l'une des préoccupations de l'État haïtien qui est l'acteur incontournable en matière de création de richesses, de redistribution de revenus et de réduction des disparités de bien-être au niveau de la société.[7] Certains politiciens doivent se divorcer d'avec la pratique d'utiliser la naïveté et la vulnérabilité des pauvres aux fins d'arriver au pouvoir ou de détrôner ceux qui détiennent le pouvoir. En deuxième lieu, la volonté de la population elle-même s'avère indispensable à tout changement réel. Une personne, pour être transformée, doit être consciente de son état. Et cette prise de conscience est l'un des facteurs qui lui donneront la force pour lutter et influencer son avenir. Le troisième acteur, ce sont les organisations de bienfaisance et les Églises. Notre étude tiendra compte principalement de ce dernier acteur, l'Église.

Ce projet a pour but d'exposer des éléments d'un plan de développement d'une Église pour l'amélioration de la condition de vie de ses membres. Ce n'est pas le projet de développement d'un territoire. Car une Église ne dispose ni de l'autorité, ni de la responsabilité, ni des moyens de développer une communauté dans ces divers aspects. C'est à l'Etat que revient la responsabilité d'assurer le bien-être de ses citoyens en s'assurant de la disponibilité et de la qualité de l'éducation, la santé, l'environnement, l'infrastructure, les services de base. La responsabilité des membres d'une Église est de remplir leurs devoirs civiques, de donner un témoignage de l'évangile à la communauté

---

[7] Enomy Germain, « Coup d'œil sur la pauvreté en Haïti », *Le Nouvelliste*, no. 134002 (2014) : 15.

en contribuant à sa transformation, d'influencer les décideurs et d'agir comme sel et lumière dans le monde.

DÉFINITIONS DE CONCEPTS RELATIFS A LA PAUVRETÉ

La pauvreté

Le dictionnaire définit la pauvreté comme l'« état d'une personne qui manque des moyens matériels, d'argent ; insuffisance de ressources » et un pauvre comme celui « qui manque du nécessaire ou n'a que le strict nécessaire ; qui n'a pas suffisamment d'argent, de moyens pour subvenir à ses besoins » ou « une personne qui vit de la charité publique, dans la mendicité. Il est, dans ce cas, synonyme d'indigent, de mendiant. »[8]

Selon le lexique de sociologie, la pauvreté peut se définir en termes monétaires, en termes de condition de vie et en termes subjectifs. En termes monétaires, on est pauvre quand son revenu est inférieur à un certain seuil ; en termes de condition de vie, on est pauvre quand on n'a pas accès à certains biens et services ; et en termes subjectifs, on est pauvre quand on se déclare comme tel.[9] La pauvreté monétaire a rapport au revenu de la personne qui peut ne pas lui permettre de se procurer les ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins. La pauvreté sociale fait référence au fait de ne pas avoir accès aux services de base, etc.[10] Dans cette étude, l'auteur n'emploie pas le mot pauvre dans le sens d'un mendiant, mais dans le sens de quelqu'un qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels.

---

[8] *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française,* rev. ed. (Paris, 1997), s.v. « Pauvreté ».
[9] Yves Alpe et al, *Lexique de Sociologie*, (Cédex : Editions Dalloz, 2005), 194.
[10] Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, *Carte de Pauvreté d'Haïti*, (Port-au-Prince, 2004).

L'auteur observe que, dans de nombreux cas en Haïti, la pauvreté se transmet de génération en génération. Le père et la mère transmettent leur précarité à leurs enfants. Par exemple, un père qui était cireur de bottes, passe, à sa mort, la boite à son fils. Certains parents qui habitent dans un quartier très défavorisé marient leurs enfants dans le même quartier et dans les mêmes conditions. On peut facilement observer que plusieurs générations se partagent la même misère. À titre d'exemple, nous aimerions relater une expérience personnelle. Notre père aidait une dame à payer son loyer, quelques années de cela, soit près de 30 ans après, l'un des fils de cette dame se trouvait dans la nécessité de nous solliciter pour l'aider à payer son loyer.[11]

Le seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté se définit comme « la valeur de l'indicateur de bien-être en deçà de laquelle un ménage est considéré comme pauvre. »[12]

Vulnérabilité

Condition d'une personne qui vit légèrement au-dessus du seuil de la pauvreté et qui peut tomber en déca du seuil à n'importe quel moment, surtout à la suite d'un choc.[13]

---

[11] Cette idée de la pauvreté qui se transmet de génération en génération est l'observation personnelle de l'auteur. Il se propose, à l'avenir, d'approfondir ce concept dans des études sur le terrain et des recherches plus approfondies.
[12] Frederica Marzo, Prospère Backiny, *Pauvreté à Haïti : Éléments Méthodologiques*, juillet 2014, <http://www.ihsi.ht/pdf/ecvmas, (consulté le 10 juin 2015).
[13] Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), 2014. *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté* : « http://www-wds.worldbank.org» (consulté le 10 juin 2015).

Une Église

Le Petit Robert définit l'Église en établissant cette distinction : Église (avec un E majuscule), c'est l'assemblée de tous ceux qui ont la foi en Jésus-Christ et Église (avec une minuscule), c'est l'édifice consacré au culte de la religion chrétienne.[14] Nous n'utiliserons pas le mot Église (ou Église) dans le sens de l'édifice, d'un bâtiment ou d'un lieu de culte étant donné que le terme grec *ekklèsia*, traduit par Église ou assemblée, ne connote jamais ce sens dans le Nouveau Testament.[15]

Nous définissons une Église comme « un ensemble de chrétiens qui se réunissent, s'unissent et s'organisent sous le leadership de certains dirigeants pour glorifier Dieu, s'édifier les uns les autres et accomplir la mission que Dieu confia aux disciples en attendant le retour de Jésus-Christ ».[16]

En se réunissant et en s'unissant, les membres d'une Église forment une communauté dans la mesure où ils ont beaucoup de ressources en commun et apprennent les uns des autres. Ajoutons qu'une Église, n'étant pas une entreprise commerciale, n'a pas de propriétaires et n'a pas d'actionnaires. Une Église, c'est l'ensemble de ses membres ; ce sont eux qui choisissent leurs dirigeants ; et c'est à eux qu'appartient tout le patrimoine de l'Église.[17]

Une Église protestante en Haïti

Haïti est un pays catholique en vertu d'un concordat que le gouvernement signa avec Rome en 1869 et renouvelé en 1966. Toutefois, la constitution d'Haïti, en son

---

[14] *Le Nouveau Petit Robert- Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française,* rev. ed. (Paris : Le Robert, 1997), s.v. « Eglise ».
[15] René Pache, éd. *Nouveau Dictionnaire Biblique*, (Saint-Légier : Editions Emmaüs), 210.
[16] Joël Laloi, « Cours d'Ecclésiologie », (notes de classe, STEP, 2015), 12.
[17] Joël Laloi, « Cours d'Ecclésiologie », 12.

article 30, stipule que toutes les religions et tous les cultes sont libres et que toute personne a le droit de professer sa religion et son culte, pourvu que l'exercice de ce droit ne trouble pas l'ordre et la paix publics. [18] La présence protestante en Haïti ne date pas d'hier. L'histoire des Églises protestantes en Haïti remonte à l'année 1817 avec l'arrivée à Port-au-Prince, le 7 février 1817, de John Brown et James Catts qui établirent l'Eglise Méthodiste d'Haïti.[19] Et depuis, d'autres dénominations furent fondées ou établies. Haïti compte un fort pourcentage de protestants, soit 53% des femmes et 45% des hommes. Une proportion plus faible serait de religion catholique, soit 39% de femmes et 42 % d'hommes. On remarque un pourcentage encore plus faible d'hommes (12%) et de femmes (7 %), n'aurait aucune religion. Selon cette enquête, seulement 1% des gens pratiqueraient la religion vaudou.[20]

En tant qu'association, une Église dispose de ressources financières. Les sources de revenus sont les dimes, les offrandes et les dons. L'argent recueilli appartient à la communauté et est utilisé pour les besoins de l'Église suivant un budget élaboré au début de chaque année par le comité administratif ayant à sa tête un administrateur ou un trésorier. L'un des postes budgétaires est, dans la majorité des Églises, le soutien aux nécessiteux.[21]

---

[18] La Constitution d'Haïti, article 30.
[19] Charles Poisset Romain, *Le Protestantisme dans la Société Haïtienne, Contribution à l'Etude Sociologique d'une Religion, (*Port-au-Prince : Imprimerie Henri Deschamps, 1985), 51.
[20] Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V) : HAÏTI, 2012.
[21] Joël Laloi, « Cours d'Ecclésiologie », 15.

Les membres d'Église dans le protestantisme haïtien

Dans certaines dénominations en Haïti, on établit une différence entre les « membres de l'Église » et les « croyants de l'Église. » Les membres représentent ceux qui sont baptisés d'eau et les croyants ou fidèles, sont ceux qui persévèrent à l'Église, mais ne sont pas encore baptisés.[22] De ce fait, une personne peut fréquenter une Église depuis des années, contribuer à son fonctionnement et ne pas être considérée comme un membre. Charles Poisset Romain divise le protestantisme en : protestantisme historique, protestantisme de sanctification, protestantisme de la réforme, protestantisme mixte. Et dans un deuxième groupe il parle des Eglises multitudinistes comme l'Église épiscopale et le Méthodisme.[23] Dans une enquête, Romain a posé la question : quelle est la définition de membre-communiant dans votre dénomination ? Toutes les réponses provenant des Églises baptistes et pentecôtistes rapportent que le membre-communiant est un chrétien qui a reçu le baptême d'eau.[24] Fritz Fontus rappelle que dans les Églises épiscopales et méthodistes les critères d'appartenance à l'Église sont plus larges.[25]

Quelqu'un peut figurer sur la liste des membres d'une Église et se contenter d'assister aux cultes du dimanche matin, encore de manière irrégulière. Il jouit du statut de membre, mais il ne participe à aucune activité qui rend possible son intégration dans le corps et la création de liens sociaux avec les autres membres du corps. Les dirigeants, par contre, ne peuvent exercer aucun contrôle sur ce personnage. Un simple croyant n'assiste pas aux réunions d'affaires et par conséquent ne jouit pas du droit de vote. Un

---

[22] Joël Laloi, « Cours d'Ecclésiologie », 16.
[23] Charles Poisset Romain, *Le Protestantisme dans la Société Haïtienne*, 168-170.
[24] Charles Poisset Romain, *Le Protestantisme dans la Société Haïtienne*, 168-170.
[25] Fritz Fontus, *Les Eglises Protestantes en Haïti - Communication et Inculturation*, (Paris: L'Harmattan, 2001), 88.

membre, qu'il soit actif ou non, détient le droit de voter. Dans ce projet, le mot membre se réfère à cette dernière catégorie.

LE CONSTAT DE LA SITUATION DE PAUVRETÉ EN HAÏTI

Le seuil de pauvreté en Haïti

La pauvreté se voit comme à l'œil nu quand on observe la vie des Haïtiens. Dans certains quartiers, on n'a pas besoin d'être spécialiste pour découvrir ceux qui sont pauvres et ceux qui ne le sont pas, même si on ne peut pas le déterminer de manière technique. Mais la rigueur méthodologique exige qu'on établisse le seuil de pauvreté.

En effet, jusqu'en 2003, aucun gouvernement en Haïti n'avait pris l'initiative d'établir, sur une base scientifique, un seuil de pauvreté national. C'était en 2003 que l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) a réalisé une enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH) avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est considérée comme « la première du genre réalisée en Haïti. »[26] En 2012, en collaboration avec la Banque Mondiale, l'IHSI a réalisé une autre enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS).[27]

Cette enquête de 2012 a été d'une extrême importance. Parmi les différentes rubriques on comptait : les dépenses et la consommation des ménages, la démographie, la santé, l'éducation, l'habitat et les chocs. Et, ces résultats ont permis à des organisations comme la Banque Mondiale d'aider l'État haïtien à établir le seuil de

---

[26] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 10 juin 2015).
[27] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 10 juin 2015).

pauvreté national.[28] Le rapport de La Banque Mondiale spécifie que ce seuil national « devient dorénavant la nouvelle référence pour mesurer, suivre et analyser la pauvreté dans le pays. »[29] Le rapport indique aussi comment ce seuil a été établi :

> Entre octobre 2013 et février 2014, un comité technique inter-institutionnel piloté par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES)... a mis au point et validé le premier seuil de pauvreté national et officiel pour Haïti, avec l'assistance technique de la Banque mondiale. Ce seuil, calculé en se fondant sur l'approche dite du coût des besoins essentiels, a été fixé à 81.7 HTG par jour/par tête (2.41 dollars) pour le seuil de pauvreté modérée et à 41.6 HTG par jour/par tête (1.23 dollar) pour le seuil d'extrême pauvreté.[30]

Sur la base de ces chiffres calculés par rapport à la population d'Haïti, on est parvenu aux pourcentages que 58.5 % des Haïtiens soit près de six millions de personnes vivent dans la pauvreté ; et 23, 8 %, soit environ 2,5 millions, végètent dans l'extrême pauvreté. Il faut souligner que, dans cette enquête, on a mis l'accent beaucoup plus sur une pauvreté alimentaire et monétaire. [31]

Des indicateurs économiques

Les Haïtiens sont confrontés à des problèmes économiques graves étant donné qu'ils n'arrivent pas à générer des revenus à partir d'un emploi stable et bien rémunéré. On peut réaliser l'ampleur de la situation à partir d'une observation du nombre de

---

[28]Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES). 2014. *Pauvreté à Haïti : Eléments Méthodologiques*, « http://www-wds.worldbank.org», (consulté le 10 juin 2015).

[29]Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), 2014, *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté* : « http://www-wds.worldbank.org», (consulté le 10 juin 2015).

[30]Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), 2014. *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté* : « http://www-wds.worldbank.org », (consulté le 10 juin 2015).

[31]Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté* : « http://www-wds.worldbank.org », (consulté le 10 juin 2015).

personnes qui circulent dans les rues aux heures de travail. Certaines Églises organisent des journées de prière chaque jour et les édifices sont remplis. Un premier point de repère est le taux de chômage qui, selon les statistiques, atteint 40 % pour les hommes et 60 % pour les femmes par rapport à la République Dominicaine qui atteint les 70 %. Et parmi ceux qui ont un emploi, 60 % sont mal rémunérés.[32]

Haïti porte l'étiquette de pays sous-développé, pays moins avancé (PMA), pays régressant, étant donné que sa situation socio-économique se détériore et que son environnement se dégrade. Il accuse aussi un taux élevé de chômage, d'analphabétisme, de surpopulation, de mortalité, et une faible espérance de vie. En un mot, Haïti est connu comme un pays pauvre. Certains rapports d'enquêtes, tant locaux qu'internationaux, confirment que la situation économique d'Haïti reste et demeure lamentable.

Un autre point de repère est l'indice de développement (IDH), l'un des instruments qui mesurent le niveau de bien-être. Le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD ou UNDP) présenté à Tokyo en 2014 indique qu'Haïti est placé en dessous de la moyenne régionale :

> Entre 1980 et 2012, l'IDH de Haïti a augmenté de 1.8 % par an, passant de 0.335 à 0.456 aujourd'hui, ce qui place aujourd'hui ce pays 161 de 187 pays disposant de données comparables. L'IDH de l'Amérique latine et de la Caraïbe en tant que région a passé de 0.574 en 1980 à 0.741 aujourd'hui, plaçant Haïti en dessous de la moyenne régionale. Les tendances de l'IDH dressent un tableau important à la fois aux niveaux national et régional et soulignent les écarts très conséquents en matière

---

[32] Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté*, 2014, « http://www-wds.worldbank.org», (consulté le 10 juin 2015).

de bien-être et de potentialités qui continuent à diviser notre monde interconnecté.[33]

À noter que selon ce même rapport, l'écart avec certains pays voisins se veut considérable : la République Dominicaine occupe la 102e place ; Jamaïque 96e place et Cuba, 44e place.

Considérons aussi le taux de croissance économique. Selon le rapport d'enquête sur les conditions de vie en Haïti présenté en 2003 par la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), l'économie d'Haïti a graduellement baissé de 1987 à 2003. Ce rapport indique que :

> L'économie d'Haïti a enregistré des taux de croissance très faibles depuis le début des années 80. En moyenne le PIB (produit intérieur brut) a progressé moins vite que la population, ce qui s'est traduit par une baisse du produit par habitant entre 1987 et 2000, baisse qui s'est aggravée entre 2000 et 2003. Le PIB (produit intérieur brut) réel par habitant a été estimé à US$ 457 en 1987, à US$ 352 en 2000 et à US $ 328 en 2003. La production par tête aurait donc diminué selon un taux moyen annuel d'environ 2 % si l'on en croit les données de l'institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique. [34]

Le rapport explique aussi la chute que le pays a connue de 2002 et 2003 quant à l'économie des ménages :

> La situation de l'économie haïtienne s'est ostensiblement dégradée entre l'année 2000 et la période 2002 /2003. Le PIB (produit intérieur brut) a connu deux années de suite de baisse (-1,2 % en 2001 et – 0,9 % en 2002) qui correspond à une chute de plus de 5 % du produit par tête et de plus de 7 % de la consommation par habitant comme l'indique le tableau ci-dessous. Le chômage et le sous-emploi se sont accentués et le taux de chômage effectif équivaut à un taux de chômage ouvert qui toucherait plus de 55 % de la population active. Les mouvements d'émigration illégale se sont intensifiés, ce qui représente un signe évident de

---

[33] Haïti-Développement : Haïti 161e Mondial sur 186 Pays dans le Classement de Développement Humain, http//www.touthaiti.com/économie/2013, (consulté le 20 juin 2015).

[34] Rapport d'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti, http://www.ihsi.ht.pdf/ecvh/pnud, (consulté le 30 mai 2015).

dégradation de la situation économique des ménages. Des données partielles et régionales montrent que le niveau d'insécurité alimentaire a augmenté de même que le niveau de vulnérabilité.[35]

Un économiste commentant la situation du pays a écrit :

> « Pour l'exercice 2012-2013, l'économie du pays a réalisé une croissance de 4.30 %, le plus important depuis 2004 hormis 2011 qui avait terminé avec une croissance de 5.50 %. Une assez bonne note ! Cependant, le chômage reste encore considérable dans le pays, environ 60 % de la population active (les jeunes, pourtant majoritaires en nombre, sont les plus frappés ; plus de 60 % d'entre eux vivent dans cette situation); le PIB per capita est très faible par rapport aux autres pays de la région : moins de $ 1.400, 00 USD. Pourtant, celui de la République dominicaine dépasse les $ 5.600,00 USD. Le dominicain est en réalité plus de quatre fois plus riche que l'haïtien. Il est important de noter que, les deux pays, jusqu'en 1960, avaient le même PIB per capita. »[36]

Des indicateurs sanitaires

Dans le domaine de la santé, la situation ne se révèle pas moins alarmante. L'état de santé des gens se détériore parce que la majorité des Haïtiens n'a pas accès aux soins de santé. Le Ministère de la Santé Publique et de la Population publie, en 2015, une liste des institutions sanitaires du pays : « Un total de 1048 institutions sanitaires a été recensé à travers le pays. La plus forte proportion d'établissements de santé a été observée dans le département de l'Ouest (36,55 %), suivie de l'Artibonite (13,17 %) et du Nord (10,11%). » [37]

Selon la carte de pauvreté (2004) :

> Les problèmes de santé comme la mortalité, la morbidité, la malnutrition infantile et maternelle, les déficiences en micronutriments tels que l'anémie, la déficience en vitamine A, se sont révélées élevés au niveau du pays ... la population fait face à une faible consommation de calories

---

[35]Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *Enquête Sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 30 mai 2015).

[36] Enomy Germain, *Coup d'œil sur la Pauvreté en Haïti*, Le Nouvelliste, no. 134002 (2014) : 15.

[37] Ministère de la Santé Publique et de la Population, *Liste des Institutions Sanitaires du Pays*, http/www.mspp.gouv.ht, (consulté le 27 janvier 2016).

> et de protéines, car plus de 60% de la population consomme moins de 75 % de la ration alimentaire requise par les normes internationales... La population paie un lourd tribut face aux maladies transmissibles et infectieuses telles que le paludisme, la tuberculose, le SIDA et les MST.[38]

L'UNICEF lance la sonnette d'alarme en affirmant que le pays se classe dans le peloton des pays accusant les taux les plus élevés au monde et de la région Amérique en matière de mortalité infanto-juvénile, soit de 88/1000 pour les moins de 5 ans, néanmoins, il s'agit d'un taux en amélioration.[39] D'après les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le taux de mortalité infantile en Haïti était plus de 50 pour mille en 2012 contre 21.30 pour mille du côté de la République Dominicaine, 14.30 pour la Jamaïque, 13.09 pour mille en ce qui concerne les Bahamas et seulement 11.63 pour mille pour la Barbade. Ce qui laisse croire qu'Haïti dépasserait la moyenne de la région caribéenne en ce sens.[40]

Cette situation est due au fait que l'État n'investit pas suffisamment dans ce secteur. En effet, le problème de la précarité de la santé en Haïti a été posé dans une conférence internationale sur le financement de la santé en Haïti les 28 et 29 avril 2015. La question a été : « Comment faire passer les 5,70 dollars par an/habitant de dépense de l'État haïtien en santé pour la période 2011-2012 pour atteindre les 315 dollars de la République Dominicaine ou les 300 dollars de la Jamaïque, voire les 603 dollars de Cuba? [41]

---

[38] Ministère de la Santé Publique et de la Population, *Carte de Pauvreté*, 2004, 64.
[39] Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), « *Le Droit à l'Education pour Tous* », http://www.unicef.org/éducation, (consulté le 20 juin 2015).
[40] Enomy Germain, « Coup d'œil sur la Pauvreté en Haïti », *Le Nouvelliste*, no. 134002 (2014) : 15.
[41] Dieudonné Joachim, « Santé : Comment Passer de $5.70 l'An par Habitant à une Moyenne plus Elevée » ? *Le Nouvelliste*, no. 39458 (2015) : 24.

Notre meilleure source pour la condition sanitaire du pays est le document : « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services » (EMMUS V) réalisé en 2012 par le Ministère de la Sante Publique et de la Population. Selon ce rapport, un peu plus des trois quarts des femmes (76%) ont cité la disponibilité d'argent pour le traitement, 43 % la distance pour atteindre un service de santé, 21% la crainte de devoir se rendre seule au service de santé et 9% la permission d'aller se faire soigner.

Un peu plus d'un cinquième des enfants de 0-59 mois (22 %) souffre de malnutrition chronique et 8 % en sont atteints sous la forme sévère ; 5 % souffrent de malnutrition aigüe et 1 % sous la forme sévère ; 11% présentent une insuffisance pondérale et 3% sous la forme sévère. Près de deux enfants de 6-59 mois sur trois (65%) sont atteints d'anémie : 31 % sous une forme légère, 34 % sous une forme modérée et 1% sous une forme sévère. Moins de la moitié des enfants de 6-59 mois (44 %) ont reçu des suppléments de vitamine A au cours des six derniers mois avant l'enquête. Près de deux enfants de 6-23 mois sur trois (64 %) ont consommé des aliments riches en vitamine A au cours des 24 heures précédant l'enquête. Près d'une femme sur deux (49%) est atteinte d'anémie : 37 % sous la forme légère, 11 % sous la forme modérée et 1 % sous la forme sévère.[42]

Le système d'assurance médicale pourrait aider, mais une très faible proportion de femmes et d'hommes (4 %) ont déclaré avoir une assurance médicale et cette proportion est très basse, quelles que soient les modalités des caractéristiques sociodémographiques. Parmi les femmes, la proportion de celles couvertes par une

[42] Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V)* : HAÏTI, 2012, http//www.mspp.gouv.ht/site/rapport préliminaire.

assurance maladie varie de 3% pour celles de 15-24 ans et celles de 45-49 ans à 6 % pour celles de 30-34 ans. Les proportions les plus élevées de femmes couvertes par une assurance maladie sont observées en milieu urbain (6%) et surtout dans l'Aire métropolitaine (8 %). Parmi les hommes, les proportions couvertes par une assurance maladie varient de 1 % chez ceux qui ont 15-19 ans à 8% chez ceux âgés de 40-44 ans. Comme chez les femmes, ce sont les hommes qui résident dans le milieu urbain (7 %), en particulier dans l'Aire métropolitaine (9%), ceux de niveau secondaire ou plus (7 %) et ceux des ménages du quintile de bien-être économique le plus élevé (12 %) qui bénéficient le plus fréquemment d'une assurance médicale.[43]

Des indicateurs éducatifs

Sur le plan éducatif, la condition de vie de la majorité des Haïtiens suscite encore de vives préoccupations. L'éducation et la scolarisation sont la responsabilité de l'État haïtien d'après les exigences de la Constitution d'Haïti dans les articles suivants :

Article 32: L'État garantit le droit à l'éducation. Il veille à la formation physique, intellectuelle, morale, professionnelle, sociale et civique de la population.

Article 32.1: L'éducation est une charge de l'État et des collectivités territoriales. Ils doivent mettre l'école gratuitement à la portée de tous, veiller au niveau de formation des enseignants des secteurs public et privé.

Article 32.2: La première charge de l'État et des collectivités territoriales est la scolarisation massive, seule capable de permettre le développement du pays. L'État encourage et facilite l'initiative privée en ce domaine.

---

[43] Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V)* : HAÏTI, 2012.

Article 32.3: L'enseignement primaire est obligatoire sous peine de sanctions à déterminer par la loi. Les fournitures classiques et le matériel didactique seront mis gratuitement par l'État à la disposition des élèves au niveau de l'enseignement primaire.[44]

Faible niveau d'alphabétisme. L'alphabétisme (le nombre de personnes qui peuvent lire et écrire) est l'un des domaines dans lesquels Haïti exhibe sa précarité. Pour le professeur Wilner Pierre François, le faible indice d'alphabétisme chez nous est un goulot d'étranglement, un cancer vivace, aux multiples ramifications, qui sclérosent tout effort de développement.[45]

Les proportions de femmes et d'hommes qui savent lire et écrire varient sensiblement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 84 % des femmes et 89 % des hommes sont alphabétisés contre respectivement 64 % et 70 % en milieu rural.[46]

Le rapport de l'IHSI (Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique) montre que des progrès sont réalisés, mais Haïti reste encore très en retard par rapport à ses pays voisins. En l'an 2000, ce taux se situe à 54.1 % de la population de 15 ans et plus. En 2012, le taux d'alphabétisme des femmes était de 48,6 % contre 60.1 % pour les hommes. Évidemment, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes étant donné que, dans le passé, les parents qui ont plusieurs enfants savaient envoyer les garçons à l'école et à laisser les filles à la maison. Ce rapport indique qu'Haïti est faible par rapport à ses voisins comme la Jamaïque dont le taux d'alphabétisme est de 86.9 % et la

---

[44] Constitution de la République d'Haïti, 1987, art. 32, 32.1, 32.2, 32.3.

[45] Wilner Louis, « l'Alphabétisation Fonctionnelle, une Stratégie pour le Développement », in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti*, (Port-au-Prince, 1973), 46.

[46] Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V)* : HAÏTI, 2012.

République Dominicaine qui est de 83.7 %.[47]

Dans le domaine de l'alphabétisation, le gouvernement affirme en 2015 qu'il a « procédé, en deux ans, à l'alphabétisation de 252 488 personnes », et il se propose d'« intensifier ses actions pour permettre à quatre cent cinquante mille compatriotes âgés de 14 à 50 ans d'apprendre à lire et à écrire. »[48]

Faible fréquentation scolaire. Selon la carte de pauvreté, version 2004, seulement 60 % des enfants de 6 à 11 ans sont scolarisés en primaire sur l'ensemble du territoire.[49] En 2012, les données ont sensiblement changé, car l'enquête de l'IHSI révèle que 87 % des enfants de 6 à 14 ans issus des ménages pauvres étaient inscrits à l'école primaire.[50] Le taux baisse à l'école secondaire, car l'étude a aussi montré que seulement 25 % des enfants de 12 à 18 ans entrent à l'école secondaire.[51] Au niveau du secondaire, le taux de scolarisation pour l'ensemble du territoire est de 41 % et les pourcentages sont presque similaires pour les deux sexes.[52]

Le professeur Fritz Dorvilier, dans une étude sur le système éducatif haïtien, rapporte : « En Haïti, parmi les personnes ayant 5 ans et plus, 37,43 % n'ont aucun niveau d'instruction, 0,96 % ont atteint le niveau universitaire premier cycle, 0,05% arrivent au niveau universitaire troisième cycle. » Par contre, 35,19 % ont un niveau

---

[47] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *Enquête Sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 10 juin 2015).
[48] Notes de presse de la primature, 16 octobre 2013, 13 mai 2014 et 4 septembre 2014.
[49] Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Carte de Pauvreté d'Haïti, 2004.
[50] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI). *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 10 juin 2015).
[51] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 10 juin 2015).
[52] Carte de Pauvreté d'Haïti, version 2004.

fondamental premier et deuxième cycles. »[53]

La qualité de l'éducation. Le Ministère de l'Éducation en Haïti n'arrive pas à superviser de manière efficace la qualité de l'éducation qu'on dispense dans toutes les écoles du pays. Cette faiblesse de l'État ouvre la porte à une multiplicité d'écoles privées non contrôlées par les autorités compétentes. « Dans ces écoles », a écrit Roblin, « l'élève réussit tant bien que mal pour l'école, mais pas pour la vie. Il fait l'objet d'une formation de faible qualité, c'est-à-dire non pertinente en regard du taux de chômage dans la population active de 15 à 60 ans du pays. »[54] Selon un rapport de l'UNICEF, plus de 80 % des écoles du pays sont des écoles privées et « les frais de scolarité laissent en dehors de l'école une grande partie de la population. »[55] Une élite fréquente les bonnes écoles dont les frais sont exorbitants. C'est pourquoi certains penseurs haïtiens qualifient l'école haïtienne comme « une école élitiste… l'apanage d'une minorité… »[56]

Chaque année, les résultats aux examens officiels de l'Etat se révèlent catastrophiques. Cette année, le Président de la République a prononcé un discours dans lequel il constate cet état de choses :

> L'heure est grave en raison de la situation qui prévaut dans notre système éducatif depuis des décennies. Les mauvais résultats aux examens nationaux sont une constante, sauf que, cette année, elle explose à nos yeux parce que les résultats sont connus école par école. Aucun dirigeant responsable ne peut être satisfait lorsque près de 25% des élèves de la 6ène année fondamentale, 28% des élèves de la 9e année fondamentale échouent à des examens nationaux. La situation est

---

[53] Fritz Dorvilier, *La Crise Haïtienne du Développement- Essai d'Anthropologie Dynamique*, (Port-au-Prince: Editions de l'Université d'Etat d'Haiti, 2011), 60.
[54] Yves Roblin, *Les Outils de Pilotage du Système Educatif Haïtien*, (Port-au-Prince: Editions Levro, 2013), 61.
[55] Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « *Le Droit à l'Education pour Tous* », http://www.unicef.org/éducation, (consulté le 20 juin 2015).
[56] Yves Roblin, *Les Outils de Pilotage du Système Educatif Haïtien*, 61.

> pire au niveau du secondaire quand, depuis plus de 30 ans, année après année, 70% des élèves de Rhéto/Bac 1 et 50 % des élèves de Philo/Bac 2 ne réussissent pas.[57]

Il est évident qu'une éducation de qualité devrait constituer la priorité de tous ceux qui dirigent ou qui aspirent à diriger ce pays. C'est en ce sens que le professeur Yves Roblin a affirmé avec raison que « ... notre seule planche de salut, actuellement, pour sortir le pays du cercle vicieux de la violence et de la pauvreté, c'est d'investir davantage dans ce secteur.» [58] Le problème de l'érosion se révèle un véritable défi. Selon le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), le taux de couverture forestière est à moins de 2% contre 47% en République Dominicaine.[59] C'est la conséquence d'une coupe d'arbres anarchique. Car, « 70 % des Haïtiens cuisent leurs aliments au charbon de bois... 30 millions d'arbres sont coupés annuellement pour couvrir 70% des besoins énergétiques, sans qu'aucun projet de reboisement ne vienne les régénérer. »[60]

Dégradation de l'environnement

Les principales atteintes environnementales en Haïti demeurent la déforestation (disparition des surfaces couvertes de forêt), la perte de biodiversité (diversité des êtres vivants et des écosystèmes en voie de disparition) et la pollution du milieu (dégradation

---

[57] Juno Jean Baptiste, « Passer à une Education de Qualité, le Cri de Martelly », *Le Nouvelliste*, no. 3928 (2014) :10.
[58] Yves Roblin, *Les Outils de Pilotage du Système Educatif Haïtien*, p. 95.
[59] Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Protection de l'Environnement, http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/library/environment_energy.html, (consulté le 20 mai 2015).
[60] Haïti-Environnement: la Déforestation, Emblème d'une Situation Catastrophique, http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_poli_fr.php?id=17422, (consulté le 20 mai 2015).

du milieu par des substances chimiques et des déchets).[61]

Le problème de l'érosion se révèle un véritable défi. Selon le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), le taux de couverture forestière s'élève à moins de 2 % contre 47 % en République Dominicaine.[62] C'est la conséquence d'une coupe d'arbres anarchique. Car, « 70 % des Haïtiens cuisent leurs aliments au charbon de bois… 30 millions d'arbres sont coupés annuellement pour couvrir 70 % des besoins énergétiques, sans qu'aucun projet de reboisement ne vienne les régénérer. »[63] Un spécialiste a raison de nous avertir des dangers qui nous menacent si des mesures ne sont pas prises à trois niveaux : « Les conséquences de notre mauvais traitement de l'environnement sont déjà visibles comme la pénurie d'eau douce, l'érosion, la déforestation, les inondations, les mauvaises récoltes et certaines maladies. Si rien n'est fait au niveau personnel, local et national pour arrêter cette dégradation, Haïti ne sera plus un endroit vivable d'ici quelques années. »[64]

LES PRINCIPALES CAUSES DE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI

La pauvreté en Haïti n'est pas un accident dans l'histoire du pays. Elle recèle des causes profondes. Dans un article du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'auteur mentionne que la pauvreté en Haïti est multidimensionnelle et elle est causée par ce qu'il appelle « une architecture complexe

---

[61] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, (Port-au-Prince: Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2013), 27.
[62] Programme des Nations Unies pour de Développement (PNUD), Protection de l'Environnement, http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/library/environment_energy.html, (consulté le 20 mai 2015).
[63] Haïti-Environnement: la Déforestation, Emblème d'une Situation Catastrophique, http://www.metropolehaiti.com/metropole, (consulté le 20 mai 2015).
[64] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 38.

de problèmes économiques, sociaux et politiques qui ont été aggravés par les ravages du tremblement de terre de 2010 qui a causé la mort de plus de 220 000 personnes et déplacé plus de 1,5 million de personnes. »[65]

Nous comprenons ainsi que les causes de la pauvreté en Haïti de 1986 à nos jours s'avèrent multiples et variées. Choisissons-en quatre.

Le contexte politique

L'histoire récente d'Haïti montre que la première cause de la pauvreté dans le pays, et peut-être la plus importante, se situe au niveau du contexte politique.

La corruption. Les gouvernements haïtiens sont souvent accusés de corruption. Par exemple, selon le dossier de Catherine Eve di Chiara, on reproche à Duvalier et à ses proches d'avoir volé et gaspillé les maigres ressources du pays. Ce livre rapporte qu'en 1975, 45% des recettes de l'État qui était évalué à 12 millions de dollars ne figuraient pas dans le budget échappant ainsi à tout contrôle ; Jean Claude Duvalier et ses complices prélèvent au moins 36 % des recettes fiscales. À partir de 1980, le pillage officiel et ses retombées s'intensifient et les duvaliéristes détournent une large part des crédits des banques multilatérales qui sont censés combler le déficit de la balance des paiements. Ainsi, 20 millions de dollars sur les 22 prêtés par le FMI, disparaitront sans laisser de trace, deux jours à peine après leur octroi, au mois de décembre 1980. Durant

---

[65] Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Protection de l'Environnement*, http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/library/environment_energy.html, (consulté le 3 juin 2015).

ce même mois, Jean-Claude soustraira 20 millions de dollars pour son usage personnel.[66]

Laennec Hurbon a écrit : « On découvre que la famille présidentielle a dû voler entre 600 et 900 millions de dollars. Mais les industries d'assemblage ont commencé à reconnaitre leur faillite depuis 1975, six des compagnies en activité ayant dû fermer leurs portes. La croissance annuelle de la sous-traitance est passée ensuite, de 1976 à 1980, à 18,7 %, et à 2,4 % de 1980 à 1984. »[67]

Instabilité. À partir de 1986, date du départ de Duvalier, l'instabilité s'installe dans les rues : « L'Haïti des mois suivant immédiatement le 7 février 1986 était une scène embrasée, les revendications pleuvaient dans toute leur crudité, barricades enflammées, rues bloquées, grèves sauvages, paralysie de la vie, circulation interdite, menaces, agressions verbales, expression gauche des revendications sans retenue aucune. Les images de Port-au-Prince en particulier rappelaient celles que l'on voyait à la télévision illustrant la guerre civile à Beyrouth, au Liban. »[68] Les années suivantes sont marquées par les différents changements de présidents dus à des coups d'État à répétition, les émeutes et manifestations populaires, les élections avortées ou contestées qui ont eu comme conséquence des pertes matérielles considérables.[69] Ces turbulences sociales et politiques ont créé « un contexte socio-politique néfaste pour les

---

[66] Catherine Eve di Chiara, *Le Dossier Haïti un Pays en Péril*, 75-76.
[67] Laennec Hurbon, *Comprendre Haïti – Essai sur l'Etat, la Nation, la Culture,* (Port-au-Prince: Editions Henri Deschamps, 1987), 20.
[68] Hérold Jean-François, « 7 février 1986, Illusion Démocratique,» (conférence prononcée au Cap-Haitien, 8 février 2014), http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/127420, (consulté le 8 novembre 2015).
[69] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, (CEPALC), 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

investissements et une gouvernance débile et erratique. »[70] Cette situation erratique repousse l'investissement local et étranger et favorise l'émigration de l'élite intellectuelle du pays.

Le coup de grâce qui a fait sombrer l'économie du pays a été donné quand, de 1991 à 1994, pour forcer les militaires à remettre le pouvoir au gouvernement légitimement élu, les États-Unis et d'autres pays de la communauté internationale, ont imposé sur Haïti un embargo, sans tenir compte du fait que c'était le peuple qui allait en souffrir les conséquences. Cette instabilité sociale et politique, écrit Montas, a causé la disparition de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects et a provoqué « le tassement de la croissance du secteur de la sous-traitance, sa décroissance et enfin sa quasi-disparition. »[71]

Les choix économiques. Les gouvernements qui succèdent, de 1986 à nos jours, ont toujours adopté les politiques d'ajustement structurel suggérées ou imposées par le Fonds Monétaire International (FMI). Ces politiques ne donnent pas les résultats escomptés. René Montas a compris que le problème réside dans la façon dont ces politiques sont partiellement appliquées dans un contexte politique inapproprié.[72] La politique néo-libérale favorise le marché libre, mais a, malheureusement, ouvert la porte à la contrebande. Avec cette ouverture du marché, les produits importés coutent

---

[70] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

[71] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015)..

[72] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

moins cher que les produits locaux, ce qui tue la production locale. Par exemple, les planteurs de riz en Haïti vont, au lendemain du 7 février, être ruinés par la contrebande du riz en provenance de Miami. [73] Donc, la paysannerie devient la plus grande victime de ce désordre. Selon la pensée de Laennec Hurbon, « l'État apparaissait comme l'instrument d'un désastre économique pour la paysannerie. »[74]

La structure injuste de la société

Une autre cause de la pauvreté en Haïti se situe au niveau de la structure de la société. Plusieurs spécialistes en développement, en sociologie et en économie ont émis des hypothèses sur les causes possibles de la pauvreté dans certaines parties du monde. C'est ainsi qu'ils ont popularisé certaines tendances et approches quant à ce phénomène. La théorie structurelle figure parmi les plus courantes. Selon cette théorie, la pauvreté est due à certaines circonstances sociales, politiques, culturelles et économiques liées à des structures socio-économiques qui favorisent sa présence. Particulièrement, la façon dont l'Etat s'organise qui encourage la corruption. [75] Les théoriciens estiment aussi que les types de relation développés par les pays pauvres avec les pays industrialisés créent une certaine dépendance économique qui favorise la pauvreté.[76]

En Haïti, comme dans plusieurs pays du monde, la structure s'avère socialement et économiquement injuste. Les plus forts exploitent les plus faibles. Dans les industries de sous-traitance, les gens n'arrivent pas à manger convenablement avec le maigre

---

[73] Laennec Hurbon, *Comprendre Haïti*, 23.
[74] Laennec Hurbon, *Comprendre Haïti*, 20.
[75] Beguens Théus, *ONG et Pauvreté en Haïti*, 149.
[76] Banet Jean, « *Problématique de la Pauvreté et Bidonvilisation en Haïti*, » (Mémoire de sortie à l'Université d'Etat d'Haïti, 2003), http//www.memoireonline.com, (consulté le 23 décembre 2015).

salaire qu'ils reçoivent. Or, la justice joue un rôle crucial dans le bien-être d'un peuple en ce sens que la justice demeure un élément essentiel pour la survie même d'une société et que la justice peut prévenir les maux sociaux. Or, en Haïti, « le système de justice est lent et continue à souffrir de faiblesses fondamentales, notamment le manque d'indépendance, la corruption et une mauvaise application des lois ... Pour être juste, une société doit rassembler sous ses ailes tous ses faibles, et leur donne la voix au chapitre, aussi bien qu'une part équitable dans les biens communs. »[77]

La théorie marxiste ajoute que la pauvreté résulte que l'exploitation encouragée par l'expansion du capitalisme. Le marxisme dénonce le fait que, dans les pays pauvres, les classes dominantes exploitent les classes dominées.[78] C'est en ce sens que Beguens Théus écrit : « La pauvreté des pauvres est une construction humaine fondée à partir du dessaisissement d'un ensemble de valeurs, de biens, de conditions et de moyens matériels liés au bien-être de la personne humaine et l'appropriation privative de ceux-ci par une minorité au détriment de la majorité qui est privée de ces moyens. »[79]

C'est dans cette ligne d'idées qu'on reproche à l'Église un manque d'engagement dans la lutte en faveur des démunis et des marginalisés. Cela a été l'une des motivations pour le colloque de 1973. Les églises protestantes sont aussi accusées de s'allier avec les oppresseurs que le marxisme dénonce. Les leaders sont accusés de se faire des complices, directes ou indirectes du système socio-économique injuste mis en place par

---

[77] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur la Justice dans le Contexte Haïtien*, (Port-au-Prince : Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2013), 25-38.
[78] Béguens Théus, *ONG et Pauvreté en Haïti*, 147-149.
[79] Béguens Théus, *ONG et Pauvreté en Haïti*, 36.

une élite locale inconsciente, le capitalisme international, à cause de l'association des pasteurs avec des missionnaires américains.[80]

Laennec Hurbon reconnait que l'Église catholique est caractérisée par un passé de silence et de complicité avec la dictature avec lequel elle a rompu vers les années 80 en prenant position pour le peuple et en dénonçant les pratiques du gouvernement.[81] Les Églises protestantes reconnaissent elles aussi leur tort. Fritz Fontus et Jules Casséus reprochent aux protestants leur manque d'engagement politique dans la dénonciation des injustices dans la société. Fontus parle d'un engagement minimal les leaders protestants dans la politique comme une faiblesse du protestantisme.[82]

Le pasteur Fritz Fontus rappelle que lorsque le peuple haïtien luttait pour se libérer d'un régime féroce et corrompu, la communauté protestante gardait le silence. Et quand le régime tomba, deux choses aidèrent les protestants à sauver la face : une déclaration publiée par un groupe de pasteurs condamnant l'action sanguinaire du gouvernement en place ; l'autre était les prises de position de Radio Lumière qui, avec une équipe de jeunes, s'engagea résolument dans la lutte.[83]

La croissance démographique incontrôlée

Le problème de l'inadéquation entre la croissance économique et la croissance démographique constitue une autre cause de pauvreté en Haïti. Cette théorie a été développée par Thomas Malthus, un économiste britannique du 19e siècle qui a publié l'ouvrage intitulé : « Essay on the Principle of Population » (l'essai sur le principe de la

---

[80] Jules Casséus, *Haïti, Quelle Eglise... Quelle libération*, (Limbé: Séminaire Théologique Baptiste d'Haïti, 1991), 102.
[81] Laennec Hurbon, *Comprendre Haïti*, 110.
[82] Fritz Fontus, *Les Eglises Protestantes en Haïti*, 113.
[83] Fritz Fontus, *Les Eglises Protestantes en Haïti*, 113.

population). Il explique que, dans les pays pauvres, la croissance démographique dépasse la croissance économique.[84] Cela veut dire qu'il existe dans ces pays plus de bouches à nourrir que de nourriture. Donc, il croit que pour résoudre le problème, il faut freiner la croissance démographique en limitant le nombre de naissances et en encourageant les gens à reculer l'âge du mariage. Malthus croit qu'il ne faut pas assister les pauvres pour ne pas les encourager à se conforter dans cette situation. Cela incite les pauvres à se reproduire et à devenir des assistés. Il faut aussi contrôler les naissances.[85]

La théorie de Malthus semble se vérifier dans le cas d'Haïti. En effet, la République d'Haïti qui, partageant une petite île avec la République Dominicaine, compte, selon les estimations de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), une population estimée, en 2013, à 8,373.750 habitants. Douze ans après, soit en 2015, elle est estimée à 10, 911,819 habitants. On estime que la population passera à 13,400 en 2050.[86] Et le pays occupe toujours la même superficie de 27,750 km2.[87] Les résultats d'une enquête d'EMMUS-V révèlent ceci :

> Selon les projections démographiques, la population haïtienne serait passée de 8 373 750 en 2003 à 10 250 200 en 2011. Le taux de croissance intercensitaire qui était de 2,5 % pour la période de1982-2003 serait passé à 1,6 % pour la période de 2010-2015. La densité de la population qui était de 302 habitants au kilomètre carré serait de 370 habitants en 2011. L'espérance de vie était de 56 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes lors du quatrième recensement de 2003. Elle a été estimée à 61 années pour les hommes et à 64 années pour les femmes pour la période 2010-2015. La population urbaine qui

---

[84] Beguens Théus, *ONG et Pauvreté en Haïti,* 36.
[85] Encyclopaedia Britannica Online, s.v. « Thomas Robert Malthus » http://www.britannica.com/biography/Thomas-Robert-Malthus, (consulté le 23 novembre 2015).
[86] Sony Lamarre Joseph, *Notre Eglise et le Sous-Développement*, (Port-au-Prince: Imprimerie Media-Texte, 2015), p. 65.
[87] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti*, http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (consulté le 10 juin 2015).

représentait 41 % lors du recensement de 2003 constituerait 49 % de la population totale en 2011.[88]

Les données des recensements 1982 et 2003 indiquent que le taux moyen de croissance de la population rurale est de 0,9 % tandis que celui de la population urbaine atteint les 4,7%.[89]. Cette croissance démographique est effectivement en inadéquation avec la croissance économique, car la chute des investissements la baisse de la productivité et des exportations qui résultent en un ralentissement de la croissance.

> Bien que la croissance demeure modeste, la stabilité macroéconomique globale a été préservée. Bien que la croissance par habitant ait été positive depuis 2010, il est nécessaire d'avoir des taux de croissance plus rapides pour réduire la pauvreté. Après une contraction de 5,3% du PIB en 2010 en raison du tremblement de terre, Haïti a connu de 2011 à 2014 un taux de croissance réel moyen de 3,8% et une croissance du PIB par habitant de 2,4%, stimulée en partie par des niveaux élevés d'aide à la reconstruction et les envois de fonds. .. Le PIB moyen par habitant a diminué de 0,7% par an entre 1971 et 2013, tiré par l'augmentation de la population active, mais limité par l'instabilité politique et les catastrophes naturelles. [90]

R. Montas croit que l'assistance bilatérale canalisée par les ONG contribue peu, de par sa nature, à la croissance à court terme. L'assistance externe a évolué comme suit : US$ 427 en 1996 ; 371 millions en 1998, 266 millions en 2000 ; 170 millions en 2001 ; 136 millions en 2002 et un peu moins de 100 millions en 2003.[91] Le Ministère de l'Économie et des Finances publie l'évolution des taux de croissance :

---

[88] Institut Haïtien de l'Enfance (IHE), Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services- EMMUS - V, Haïti, 2012.

[89] Carte de Pauvreté d'Haïti, version 2004.

[90] Haïti Présentation, http/www.Banque Mondiale.org/fr/country/Haïti, consulté le 6 décembre 2015.

[91] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

2009-2010- -5.5 % ; 2010-2011- 5.5 % ; 2011-2012 – 2.9 % ; 2012-2013 – 4.2 % ; 2013-2014 – 2.8 % et les prévisions pour 2015-2016 sont de 3,6 %.[92]

La solution de ralentir la croissance démographique, et par conséquent la pauvreté, en Haïti consiste à encourager les ménages à mettre au monde moins d'enfants. Donc, il faut la pratique de la limitation des naissances. Le rapport d'EMMUS V montre que les Haïtiens n'utilisent pas trop les méthodes contraceptives. La comparaison avec les résultats des enquêtes précédentes montre que la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union n'a varié que très peu entre 2000 et 2005-2006, avant de connaître une augmentation importante en 2012 ; passant de 22 % en 2000 à 25 % en 2005-2006, puis à 31 % en 2012.[93]

On reproche aussi à certains pasteurs d'être eux aussi responsables de la pauvreté en Haïti dans la mesure où ils prêchent que c'est un péché de contrôler les naissances.[94]

Les chocs exogènes

Une autre cause de la pauvreté qui fait l'objet de cette étude est ce que l'on appelle « les chocs exogènes ». Et Montas cite trois de ces chocs : l'élimination des porcs des paysans au début des années 80, l'embargo imposé à Haïti en 1991 et l'association

---

[92] Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), *Les Comptes Economiques d'Haïti en 2014,* http//www.ihsi.ht, (consulté le 10 décembre 2015).
[93] Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services* (EMMUS-V), HAÏTI, 2012.
[94] Sony Lamarre Joseph, *Notre Eglise et le Sous-Développement*, 65.

d'Haïti et des Haïtiens au Sida dans les années 80 qui a eu un effet néfaste sur le tourisme.[95]

Il faut ajouter les plus récents évènements comme le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 qui laissé un lourd bilan : Deux cent cinquante mille morts, 300.000 blessés, 1.3 million de sans-abris, 105.000 résidences détruites. La majorité des édifices publics, des hôpitaux, des écoles, des Églises sont écroulés, des pertes estimées à plus de 7 milliards de dollars.[96] Selon la Banque Mondiale, les dommages et pertes occasionnés par ce tremblement de terre sont estimés à environ 8 milliards de dollars, ou 120 % du PIB. Normalement, des experts estiment que certaines organisations internationales exagèrent les chiffres pour attirer l'attention et obtenir plus de dons. Mais, comme l'a souligné Timothy Schwartz, « même l'estimation la plus basse représente énormément de morts, de vies détruites, une tragédie. »[97]

Le pays a été également ravagé par de nombreuses tempêtes tropicales et ouragans au cours des dernières années qui ont causé des pertes estimées à 900 millions de dollars (soit 15 % du PIB) et qui ont mis à nu sa très grande vulnérabilité. Ces catastrophes naturelles ont fragilisé la production agricole rendant ainsi le pays de plus en plus dépendant de l'aide externe et de l'importation des produits de première nécessité. » [98]

---

[95] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

[96] http://www.haiti-reference.com/géographie/milieu/seisme.php, (consulté le 20 mai 2015).

[97] Bilan du Séisme en Haïti : des Experts Soulignent le Risque d'Exagération, http//www.reliefweb.Int/Haïti/bilan du séisme, (consulté le 20 mai 2015).

[98] Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V), HAÏTI, 2012.

En 2011, la situation d'Haïti s'est aggravée avec une épidémie de choléra qui selon plusieurs études a été importée en Haïti par les Casques bleus népalais.[99] Selon Médecins sans Frontières, des centaines de personnes ont été contaminées chaque jour.[100] Heureusement, le choléra est actuellement en net recul grâce à la prise en charge des autorités sanitaires, mais il continue de paniquer la population à chaque saison pluvieuse.

Un contexte religieux favorable à la pauvreté

Réfléchissant à la vie religieuse haïtienne, beaucoup de gens pensent que l'Haïtien donne l'impression d'être, à certains égards, le forgeur de sa propre pauvreté à partir d'une considération culturelle. Ceux qui ne sont pas formés nourrissent une mentalité de pauvre qui les porte à se croiser les bras en pensant qu'ils ne peuvent rien accomplir pour sortir de cette situation. Il s'agit d'une sorte de fatalisme (Bon Dieu bon) ou (si Dieu veut). À force de nourrir le sentiment de pauvreté, dit Jules Casséus, nous arrivons à la pauvreté réelle, à la misère véritable.[101]

On accuse certaines Églises protestantes d'alimenter cette attitude par certaines prédications, certains chants et certaines pratiques qui communiquent un message de résignation. Charles Poisset Romain parle de l'existence d'une forme de protestantisme qui propage un évangile de résignation, du fatalisme, du néo-colonialisme et de la dépendance.[102] Sony Lamarre Joseph, pour sa part, dénonce des pasteurs qui, d'après lui, tiennent des discours qui « responsabilisent par rapport à la pauvreté ... Le discours

[99] http//www.rfi.fr/Amérique, (consulté le 25 janvier 2016).
[100] Médecins sans Frontières, Choléra en Haïti, http//www.msf.fr/choléra en Haïti, (consulté le 25 janvier 2016).
[101] Jules Casséus, *Haïti, Quelle Église... Quelle Libération*, 88.
[102] Charles Poisset Romain, *Le Protestantisme dans la Société Haïtienne*, 513.

prêché dans beaucoup d'assemblées fait pulluler des mendiants et des irresponsables au niveau de la société. Les gens sont invités à jeuner 24 heures sur 24 pour obtenir des miracles pour des choses qu'ils auraient pu longtemps acquérir par le miracle de leur force de travail et de leur intelligence. » [103]L'auteur dénonce, toutefois, une certaine tendance à la généralisation et à l'exagération dans une telle affirmation, car cette accusation concerne un nombre limité de pasteurs et d'Églises qui ne réalisent pas que de tels discours sont désuets. C'est un comportement que beaucoup de chrétiens redoutent.

Le tableau suivant, préparé par René Montas, résume clairement les diverses causes de la pauvreté en Haïti. Il expose les facteurs de reproduction et les facteurs d'atténuation de la pauvreté. Malheureusement, « les facteurs de reproduction de la pauvreté sont plus forts en intensité que les facteurs d'atténuation. »[104]

---

[103] Sony Lamarre Joseph, *Notre Eglise et le Sous-Développement*, 25.
[104] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005, http//www.cepal.org/fr/publicationes/25746/LC/MEX/R.879 fr.pdf, (consulté le 8 novembre 2015).

QUELQUES MÉCANISMES DE REPRODUCTION DE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI ENTRE 1981 ET 2003[105]

Contexte socio-politique et chocs exogènes à effets durables	Politiques économiques et résultats obtenus	Mécanisme de reproduction et facteurs d'atténuation de la pauvreté
1. Instabilité politique 1983-2003 2. Faiblesse administration publique 3. Mauvaise gouvernance 4. Corruption 5. Centralisation des décisions 6. Centralisation des ressources 7. Embargo 1991-1994 8. Peste porcine et abattage des porcs 1980-1983 9. Sida et stigmatisation d'Haïti 1980-1983 10. Niveau anormalement élevé assistance externe (1986, 1987, 1995,1996) et baisse progressive assistance externe (1997-2003)	**Politiques :** 1. Libéralisation du commerce international 2. Libéralisation du secteur financier 2.1 Fixation libre des taux d'intérêt (1987) 2.2 Libre circulation des capitaux 2.3 Comptes bancaires en dollars (1990) 3. Reforme administration publique non réalisée 4. Décentralisation non initiée **Résultats :** 1. Baisse investissement hors commerce 2. Baisse production agricole et élevage per capita 3. Baisse ratios exportations/PIB et exportations/importations 4. Détérioration gestion entreprises publiques, baisse productivité, augmentation inefficacité et décalage entre offre et demande 5. Augmentation des prix de revient hors salaire 6. Déficits publics et financement monétaire des déficits 7. Fuite des capitaux, dollarisation	**1. Reproduction de la pauvreté** 1.1 Stagnation de l'économie et baisse du PIB par habitant 1.2 Augmentation des prix et dépréciation des taux de change 1.3 Baisse des salaires de base et des revenus moyens 1.4 détérioration de la répartition du revenu en milieu urbain 1.5 Augmentation du taux de chômage 1.6 Baisse des prix des produits agricoles 1.7 Baisse demande de main-d'œuvre rurale **2. Atténuation de la pauvreté** 2.1 Augmentation des revenus en dollars à partir des transferts 2.2 Hausse des salaires ruraux saisonniers 2.3 Amélioration de la répartition en milieu rural N.B. Facteurs de reproduction de la pauvreté plus forts en intensité que facteurs d'atténuation.

En conclusion, nous devons affirmer qu'en Haïti, la pauvreté est bel et bien constatée. Il est rapporté que sur chaque deux Haïtiens, un vit dans la misère. Dans l'Église, la situation ne se manifeste pas de manière aussi accablante, mais demeure encore grave, car elles ne fonctionnent pas en dehors des réalités de leur milieu. En

[105] Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), *La Pauvreté en Haïti : Situation, Causes et Politiques de Sortie*, 2005,

effet, quand on observe les gens dans certaines Églises le dimanche matin, leur apparence peut ne pas refléter la réalité de leur vie quotidienne. Ils sont propres, s'habillent convenablement et louent le Seigneur joyeusement. Toutefois, bien souvent, c'est au milieu d'une pauvreté profonde que certains d'entre eux adorent Dieu avec une joie débordante. Car, retournés chez eux, ils peuvent ne pas pouvoir se payer le luxe de prendre un repas qui contient tous les éléments nutritifs d'une saine alimentation.

Si les différents gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance d'Haïti jusqu'à nos jours accusent une défaillance quant à leur responsabilité d'assurer au moins la survie des citoyens du pays, l'Église ne peut pas rester indifférente devant la misère des gens, à commencer par ses membres. L'Église détient une mission sociale qui se justifie, selon John Stott, par le fait que 1) Dieu s'intéresse au bien-être total des êtres humains qu'il a créés, 2) Jésus, dans son ministère public, paroles et œuvres allaient de pair (Mc 6:6; Ac 10:38).[106] Cette mission sociale comporte, d'une part, l'aide humanitaire qui est l'assistance sociale et économique à ceux qui se trouvent dans le besoin, les activités philanthropiques, le soutien des individus et des familles, la pratique de la miséricorde et, d'autre part, des engagements plus stratégiques comme « la suppression des causes de la souffrance humaine, les activités politiques et économiques ; la recherche de la transformation des structures sociales, la lutte pour la justice. »[107]

---

[106] John R. W. Stott, *Le Chrétien à l'Aube du XXIème Siècle*, vol. 2, (Québec : Les Editions la Clairière, 1995), 136.
[107] John R. W. Stott, *Mission Chrétienne dans le Monde Moderne*. (Québec : Editions des Groupes Missionnaires, 1977), 21.

CHAPITRE 2

FONDEMENT BIBLIQUE ET THÉOLOGIQUE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉGLISE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI

Ce chapitre explore le cadre biblique et théologique de la question : comment une Église en Haïti peut-elle apporter sa contribution à la recherche de la solution au problème de la pauvreté dans le pays et parmi ses membres ? Il est évident que si l'Église doit jouer un rôle dans le combat contre la pauvreté, une telle démarche doit avoir un fort appui scripturaire. Cela sous-entend que les données bibliques doivent supporter l'hypothèse que la pauvreté se veut un phénomène récurent qui mérite d'être enrayé. Ainsi, l'inaction de certains chrétiens évangéliques devant cette tragédie deviendra un manquement à un impérieux devoir.

Nous nous proposons d'étudier le concept de la pauvreté en Israël. Les diverses expériences de cette nation dans la législation et dans les pratiques de la vie, la sagesse hébraïque dans les proverbes et les messages des prophètes nous instruiront et nous édifieront sur le caractère de Dieu. Les affirmations de Christ dans ses relations avec ses disciples, le vécu de l'Église primitive dans les Actes des apôtres, les enseignements des apôtres, particulièrement Paul, sont révélateurs du comportement du chrétien eu égard à ceux qui souffrent de la privation. Notre attitude vis-à-vis des richesses matérielles n'échappe pas à l'enseignement de l'apôtre Paul dans les épitres pastorales.

Plusieurs théologiens ont réagi face à cette constatation en soutenant deux courants de pensée qui s'opposent radicalement : la théologie de la prospérité et la théologie de la pauvreté. La théologie de la prospérité argue que le chrétien doit vivre

une vie de prospérité. S'il vit dans des conditions de précarité économique, c'est la foi, donc, une entière confiance en Dieu qui lui manque. À travers d'autres théologiens, on peut déceler une certaine théologie qu'on pourrait qualifier de « théologie de pauvreté » qui n'encourage pas suffisamment le chrétien à lutter contre la misère en la considérant comme une condition de vie anormale et même indésirable dans la vie chrétienne. L'auteur évitera la tentation de faire des déclarations qui ne sont appuyées que par des textes bibliques isolés. Il fera l'exégèse d'un certain nombre de textes.

Voici les questions que nous nous posons et auxquelles nous répondrons dans le développement du sujet : entre la théologie de la prospérité et la théologie de la pauvreté, existe-t-il une position intermédiaire ? La richesse, est-elle essentiellement mauvaise ? Et le bien-être ? Est-ce la volonté de Dieu pour que plus que la moitié des 10 millions d'Haïtiens vivent dans des conditions inhumaines ? N'est-il pas une obligation que le chrétien parte à la recherche d'un minimum de bien-être, c'est-à-dire, ce qui est nécessaire pour vivre dignement comme un être créé à l'image de Dieu (Ge 1 :26-27) ?

Dans cette argumentation, l'auteur aborde le sujet en quatre parties : la première partie explore le phénomène de la pauvreté dans l'expérience d'Israël ; la deuxième partie envisage le phénomène de la pauvreté dans l'Église primitive ; la troisième partie met en contraste la théologie de la prospérité avec une certaine théologie de la pauvreté ; la dernière partie atterrit la thèse en montrant qu'une théologie biblique supporte l'aspiration du chrétien à un certain niveau de bien-être.

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN ISRAËL DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Description de la pauvreté en Israël

La pauvreté existait en Israël, mais elle n'était pas une situation désirable. Dans Deutéronome 15 :11, Moise rapporte que l'Éternel a affirmé : « Il y aura toujours des indigents dans le pays » et dans Deutéronome 15 :4, l'Éternel a déclaré à Israël : « Toutefois, il n'y aura point d'indigent chez toi ...». Ces deux textes montrent que la pauvreté était un phénomène social inévitable dans la société, cependant elle ne devait pas se développer en Israël où les gens devaient vivre en frères et sœurs.

Dans l'Ancien Testament, l'hébreu dispose de plusieurs mots pour décrire une personne pauvre : ebyon, dal, ani et rash.[1] Ils sont traduits en français par les mots : pauvre (Ex 23 :3), misérable (Ps 70 :6), indigent (Ps 40 :18), malheureux (Es 41 :17). Le mot le plus commun est *ani* qui signifie pauvre dans un sens très large. Il connote le sens de misérable, faible, sans secours et souffrant. Il fait allusion à la pauvreté sociale et matérielle ; celui qui est dépendant du support des autres.[2] Le pauvre était un individu qui manquait de ce qui est nécessaire pour vivre. On le présentait comme un homme qui n'a presque rien, comme dans la parabole de Nathan à David (2 Sa 12 :3) ; ou « un malheureux qui manque de vêtements » ou qui n'a « point de couverture » ; ou selon le psalmiste « qui manque de nourriture » (Job 31 :19-20 ; Ps. 132 :15). Une pauvre femme décrit sa situation comme une personne qui peut mourir de faim à n'importe quel moment. Elle dit : « ... Je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile

---

[1] Wick Broomall, "Poor, Poverty", in *Baker's Dictionary of Theology*, ed. Harrison Everett, (Grand Rapids, MI: Baker Book House, 1983), 409.
[2] H. Kvalbein, "Poverty" in *New Dictionary of Biblical Theology*, ed. Desmond T. Alexander, (Downers Grove, IL: Inter-Varsity Press, 2000), 687.

dans une cruche. Et voici je ramasse deux morceaux de bois, puis je rentrerai et je préparerai cela pour moi et pour mon fils, nous mangerons, après quoi nous mourrons ». Il a fallu un miracle de Dieu pour que cette pauvre dame eût de quoi manger (1 R 17 :12, 15).

Un pauvre est aussi perçu comme une personne de peu d'importance, comme David se considérait lui-même à un certain moment de sa vie (1 Sa 18 :23). Anne, dans 1 Samuel 2 :8, qui compare sa situation à une condition de pauvreté morale, emprunte l'image de la boue et du fumier pour illustrer le caractère dégradant et déshonorant de la pauvreté sociale : « De la boue, il retire le pauvre ; du fumier, il relève l'indigent... » Les mots pauvre et indigent sont synonymes dans ce parallélisme synonymique. Elle se considérait comme une pauvre, mais cette pauvreté est d'ordre social dans la mesure où la société regarde la personne avec dédain.

La pauvreté en Israël est différente de celle qu'on observe de nos jours dans les pays sous-développés. À l'entrée d'Israël en Canaan, la terre était bien partagée et tout le monde devait cultiver sa portion de terre comme son principal moyen de subsistance. Certaines personnes étaient devenues pauvres à la suite de certaines situations tragiques de la vie comme des cas de mortalité dans la famille, le divorce, la stérilité. Et, les personnes les plus susceptibles de devenir pauvres étaient les veuves, les orphelins et les étrangers. Par exemple, Naomi, dans le pays de Moab, a vécu une tragédie. Elle a perdu son mari et ses deux fils. Ainsi, trois veuves se retrouvaient seules dans une maison. C'est pourquoi elle et sa belle-fille Ruth sont retournées en Israël dans une

situation qui s'apparente à de la pauvreté. Elle a dit : « J'étais dans l'abondance à mon départ, et l'Éternel me ramène les mains vides » (Ru 1 :21).

La famine, souvent une conséquence de la guerre, était aussi une situation qui appauvrissait les gens. Il y eut une famine en Samarie à la suite du siège réalisé par Ben-Haddad, roi de Syrie. Et voici la situation d'une femme : « Nous avons fait cuire mon fils, et nous l'avons mangé… » (2 R 6 :29). Ce sont ces types de situations qui engendraient la pauvreté en Israël. René Pache explique : « Dans la théocratie Israelite, l'indigence résultant de la paresse ou du crime est théoriquement exclue ; les pauvres sont considérés comme des enfants malheureux et éprouvés, mais bien-aimés de Dieu. Tous les indigents, surtout les veuves, les orphelins et les étrangers, sont l'objet de la sollicitude du Seigneur et des Israélites pieux, selon des dispositions précises de la loi. »[3]

Dispositions légales pour combattre la pauvreté en Israël

Avant d'entrer dans la terre promise, Dieu donna à Israël des lois qui renfermaient un ensemble de dispositions qui visaient à protéger les pauvres et à empêcher qu'ils deviennent plus pauvres. Parmi eux, considérons :

Le prêt. Dans les lois civiles qui régissaient la vie en Israël, après les prescriptions qui concernaient les préjudices causés à des tiers, Moise toucha la question des prêts accordés à ceux qui se trouvaient dans le besoin. D'abord, ceux qui ont les moyens doivent prêter aux indigents de quoi pourvoir à leurs besoins (De 15 : 7-8). Dans Exode 22 :25, deux restrictions sont clairement énoncées pour ceux qui prêtent de l'argent au pauvre : « tu n'exigeras point d'intérêt » et « si tu prends son vêtement en gage, tu le lui

---

[3] René Pache, éd. *Nouveau Dictionnaire biblique*, (Saint-Légier: Edition Emmaüs, 1961), 576.

rendras avant le coucher du soleil ». Dans les lois de la terre promise établies dans le lévitique, le principe est renforcé en y ajoutant : « ... tu ne lui prêteras point les vivres à usure » (Lé 25 :37). Dans le Deutéronome, Moise ajoute une autre précision : « Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt ni pour argent, ni pour vivres, ni pour rien de ce qui se prête à intérêt » (De 23 :19). Cette interdiction servait à aider une personne à « échapper à sa condition insolvable pour qu'elle ne soit pas réduite en esclavage faute de moyens. »[4]

Le relâche. Le relâche était un principe selon lequel chaque sept ans, celui qui a prêté de l'argent à un indigent devait annuler la dette. Le texte précise : « ... se relâchera de son droit. Il ne pressera pas son prochain et son frère pour le paiement de sa dette » (De 15 :2). Un indigent savait aussi, à cause de sa situation économique, se vendre à une personne pour le servir comme esclave. Dans ce cas, le créancier devait traiter ce pauvre comme quelqu'un qui travaille avec lui et non comme un vrai esclave. De plus, le principe du relâche exigeait qu'il soit renvoyé libre, et avec des cadeaux, lors de l'année du relâche (De 15 :12-14).

Le jubilé et le rachat. Lévitique 25 explique deux législations relatives à la terre : le jubilé et le rachat. Le jubilé était une fête célébrée chaque 50 ans au cours de laquelle on proclamait la liberté. Un individu dont l'indigence l'avait contraint à vendre sa propriété pouvait la regagner : « Vous sanctifierez la cinquantième année, vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants ... chacun de vous retournera dans sa propriété... » (v. 10).

---

[4] J. H. Walton et V. H. Matthews, *Le Pentateuque Expliqué – Commentaire du Contexte Culturel Biblique*, (Longueuil : Editions Ministères Multilingue, 2005), 153.

Le rachat, c'est le droit dont dispose un individu de reprendre une propriété vendue par un nouvel achat avant même le jubilé. Les versets 25-34 expliquent comment cette loi devait être appliquée. Quand un pauvre se trouvait dans l'obligation de vendre sa propriété pour subvenir à ses besoins, il courait le risque de devenir plus pauvre ou de ne jamais sortir du cycle de la pauvreté. Pour éviter cela, ce principe permettait à un proche parent de racheter cette propriété pour lui. Ainsi, Il pouvait en redevenir propriétaire. Dans le cas où aucun proche parent n'était disposé à le faire, il pouvait lui-même racheter son bien. Dans ce cas, il devait avoir de l'argent pour « retourner le surplus de l'acquéreur ». Et, s'il n'a pas les moyens de faire le rachat, il aura l'opportunité de regagner son bien à l'occasion du jubilé. Donc, certaines propriétés, dans certains cas, étaient vendues à perpétuité, mais d'autres ne l'étaient que pour 50 ans pour empêcher que des gens restent toute leur vie sans propriété.

Prévision alimentaire. Une autre provision divine pour l'indigent en Israël était d'offrir aux pauvres la possibilité de ramasser de la nourriture dans un champ quelconque pour avoir de quoi manger. Ce commandement est expliqué dans Lévitique 19 : 9-10. Quand le propriétaire d'un champ moissonne, il devait laisser un coin du champ sans le moissonner. Les grappes restées et les grains tombés restaient pour « le pauvre et l'étranger.» L'histoire de Ruth illustre bien cette pratique. Quand Naomi n'avait pas les moyens de subvenir à ses besoins, Ruth lui demanda de la laisser aller glaner dans les champs (Ru 2 :2-3). Le texte rapporte qu'elle glanait derrière les moissonneurs après avoir demandé la permission à un « superviseur » des travailleurs

(Ru 2 :7). Quand Boaz l'a rencontré, il lui accorda la permission de glaner au-delà de ce qui était laissé aux indigents (Ru 2 :15).

La justice. Les lois prévoyaient aussi que les pauvres devaient être traités avec justice et dignité. Les lois en Israël n'admettaient pas que l'on fasse injustice au pauvre. Comme tout le monde mérite un juste jugement, de même le pauvre a droit à une décision de justice qui ne reflète pas la couleur de sa condition sociale. Quand Moise donna les lois civiles, il a pris le soin d'y inclure cette prescription : « Tu ne porteras point atteinte au droit du pauvre dans son procès » (Ex 23 :6). Et, plus tard, dans son premier discours dans le Deutéronome, Moise rappela au peuple qu'en établissant des juges sur eux, il leur avait donné cet ordre : « Vous n'aurez point égard à l'apparence des personnes dans vos jugements ... » (De 1 :17).

En Israël, on devait toujours traiter un pauvre comme une personne à part entière en préservant sa dignité. Il a droit un traitement digne de tout être humain. Ce n'était pas nécessaire de favoriser le pauvre (Ex 23: 3; 30 : 15; Lé 19:15). Ce serait le traiter avec une certaine pitié qui pourrait porter atteinte à sa dignité. Quand il parait en justice, le juge devait traiter son cas avec toute la rigueur qu'il exige sans rien faire pour lui par faveur. Cela veut dire que s'il mérite une peine, rien n'empêche qu'il purge sa peine en toute justice. Traiter une personne par faveur, c'est la rabaisser à un niveau inférieur par rapport aux autres. En réalité, ce qui donne au pauvre sa dignité, c'est la façon dont Dieu le voit, comme sa créature (Pr 14 :31).

Paroles de sagesse concernant la pauvreté

La sagesse, exprimée dans la littérature sapientiale, requiert qu'on traite les pauvres avec humanité. Cette sagesse est basée sur le caractère de Dieu que David décrit ainsi : « Je sais que l'Éternel fait droit au misérable, justice aux indigents » (Ps 140 :13). Et les Proverbes rapportent ces paroles de Lémuel : « Ouvre ta bouche pour le muet, pour la cause de tous les délaissés. Juge avec justice, et défends le malheureux et l'indigent » (Pr 31 :8-9).

La sagesse requiert aussi que les gens ne s'appauvrissent pas eux-mêmes par leurs propres fautes. Par exemple, la paresse est l'une des causes de la pauvreté. Nous lisons dans Proverbes 6 :9 comment le sage décrit le paresseux. C'est quelqu'un qui reste au lit et qui a toujours envie de passer son temps sans rien faire : « Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains pour dormir » (10). Et la conséquence, au verset 11, c'est que « la pauvreté te surprendra comme un rodeur et la disette comme un homme en arme. » L'image employée ici c'est qu'on peut être pauvre en un clin d'œil, sans s'y attendre. Le même message est communiqué dans Proverbes 10 :4-5. Voici une autre source de pauvreté : celui qui aime les plaisirs s'appauvrit aussi (Pr 21 :17). Cela peut faire allusion à des dépenses futiles et aussi au fait de passer son temps dans des activités de réjouissances et non dans des activités génératrices de revenus.

Le psalmiste croit que Dieu relèvera l'indigent (Ps 107 :41); il reprend les paroles d'Anne quand Dieu l'avait délivré (Ps 113 :7-8). Le message qui nous est communiqué

dans les psaumes et dans les proverbes est que celui qui est sage ne méprise pas le pauvre.

Dénonciations des violations des dispositions légales

Les prophètes dénonçaient le non-respect des principes divins quant aux traitements infligés aux pauvres. Dieu demande aux grands : « De quel droit foulez-vous mon peuple et écrasez-vous la face des pauvres ? » (Es 3 :15). Esaïe déclare que Dieu est juste et qu'il jugera les pauvres avec équité (Es 11:4). Une telle exigence était contraire au comportement des juges en Israël qui étaient injustes envers les pauvres. Pour Dieu, le caractère d'une personne ne dépend pas de sa condition sociale ; il peut être pauvre et se révéler en même temps honnête, sérieux, sincère et spirituel. Dieu avait choisi Gédéon pour être juge, alors qu'il se considéra comme faisant partie de la famille la plus pauvre en Manassé, et qu'il est le plus petit dans la maison de son père (Jg 6 :15).

Les prophètes dénonçaient aussi le fait que les pauvres en Israël étaient souvent victimes d'exploitation. Des structures qui favorisaient l'exploitation étaient établies ou maintenues par des groupes économiquement ou politiquement puissants du pays. Par exemple, le prophète Amos accuse les commerçants d'exploiter les indigents : « Vous qui dévorez l'indigent, et qui ruinez les malheureux du pays ! » (Am 8 :4). Et il continue pour dénoncer leurs plans de truquer en falsifiant les mesures : « nous diminuons l'épha, nous augmenterons le prix, nous falsifierons les balances pour tromper » (Am 8 :5). Ils profitèrent des prix exorbitants qui certainement provoquent la famine pour acheter les misérables (Am 5 :6). L'une des raisons pour l'exil babylonien était la façon dont les Israelites traitaient les malheureux. Le prophète Amos dénonce en des termes

très forts les femmes qui « oppriment les misérables », qui « écrasent les indigents ». Et il prédit un jour où on les enlèvera avec des « crochets » et des « hameçons », ce qui est une allusion au jour de la déportation babylonienne avec tous les actes de violence qui marquaient cet évènement (Am 4 :1-2).

De retour de l'exil, le peuple avait oublié ces principes et prêtaient à intérêt à leurs frères. Quand ces derniers se plaignirent, Néhémie réprimanda ceux qui en étaient coupables et leur exigea de faire une restitution : « Quoi ! Vous prêtez à intérêt à vos frères ! ... Ce que vous faites n'est pas bien ... Abandonnons ce qu'ils nous doivent. Rendez-leur donc aujourd'hui... le centième de l'argent, du blé, du mout et de l'huile que vous avez exigé d'eux comme intérêt » (Né 5 :11).

Les lois de l'Ancien Testament, quoiqu'elles ne soient pas des ordres de Dieu adressées directement aux chrétiens de la nouvelle alliance, sont la parole de Dieu pour tous. Elles nous permettent de découvrir des éléments de la nature de Dieu. Dans ce cas, les dispositions concernant la pauvreté nous révèlent que Dieu désire le bien-être de tous, mais manifeste une grande sollicitude envers les plus faibles qu'on les appelle pauvres, indigents, malheureux ou misérables. Par conséquent, nous devons tous traiter les pauvres avec justice et dignité.

Puisque le Dieu de l'Ancienne Alliance est aussi le Dieu de la nouvelle, il fait aussi à l'Église des exigences concernant la pauvreté. Quelle est la réalité pour l'Église ?

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AU SEIN DE L'ÉGLISE PRIMITIVE

Usage du terme pauvreté dans le Nouveau Testament

Le terme largement employé dans le Nouveau Testament pour désigner le pauvre est πτωχος (πτωχεια, pauvreté). Il est employé 34 fois, le plus souvent dans les Évangiles, et il revêt le sens large d'une personne qui se trouve dans le besoin (Mc 12 :42 ; Jc 2 :2 ; Mt 19 :21 ; Ga 2 :10). Il connote aussi le sens plus restreint de mendiant (Lc 16 :20 ; Mc 10 :21 ; Mt 26 :9, 11). Il a aussi en troisième lieu un sens figuratif (Mt 3 :5 ; 11 :5 ; 2 Co 8 :9). Cette signification apparait dans les béatitudes dans l'expression πτωκοι τω πνευματι (pauvres en esprit) qui veut dire quelqu'un qui dépend complètement de Dieu. Le lexique liste sous le mot πτωκος les sens de mendiant comme le sens original, misérable et le sens figuratif.[5] Le mot indigent apparait seulement en Actes 4 :34 qui est la traduction du mot grec ενδεης et en 2 Corinthiens 9 :9 où il traduit le mot grec πενης.

Le mot mendiant qui est la traduction de προσαιτης est employé en Marc 10 :46 et en Jean 9 :8. Le verbe mendier επαιτεω apparait en Luc 16 :3 ; 18 :35. Le mot malheureux (du grec ταλαιπωρος) et misérable (ελεεινος) sont synonyme de πτωχος dans Apocalypse 3 :17. En résumé, le mot pauvre (et ses synonymes) dans le Nouveau Testament peut désigner un mendiant ou une personne dans le besoin.

Dans la septante (LXX) plusieurs mots hébreux pour pauvre sont traduits par le mot grec πενης. Mais le Nouveau Testament ne l'emploie presque pas. Il apparait seulement en 2 Corinthiens 9 :9 comme une citation du Ps. 111 :9.

---

[5] Walter Bauer, A *Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Literature,* Revised and edited by Frederick W. Danker, 3rd ed. (Chicago, IL: University of Chicago Press, 2000), 728.

Une affirmation de Christ concernant la pauvreté

Considérons cette affirmation de Jésus-Christ que certains utilisent à tort pour justifier une certaine passivité quant à un certain engagement dans la lutte contre la pauvreté. Cette déclaration est rapportée dans trois des Évangiles avec certaines différences : Matthieu 26 : 6-13, Marc 14 :1-9 et Jean 12 :1-8. Un jour, une femme, Marie de Béthanie s'approcha de Jésus alors qu'il était à table et elle répandit sur sa tête « un parfum de nard pur de grand prix ». On en conviendra que ce n'était pas l'usage normal d'un parfum. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les disciples réagissent en criant que c'était du gaspillage. Et les disciples ont produit la réflexion qu'il aurait été plus profitable que l'on vende ce parfum et qu'on distribue l'argent aux pauvres. Quelle a été la réaction de Jésus ? Il félicita Marie pour son action qui avait une portée prophétique dans le contexte de sa mort. Il dit : « Elle a fait une bonne action à mon égard ... En répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour ma sépulture » (Mt 26 :10, 12). Puis, il ajouta que les disciples ne devaient pas considérer cela comme du gaspillage dans la mesure où ils auront d'autres opportunités de poser des actions en faveur des pauvres. Il dit: «Car vous avez toujours les pauvres avec vous, et vous pouvez leur faire du bien quand vous le voulez ... » (Mc 14 :7).

Cette affirmation de Jésus n'était pas une prophétie décrétant la pérennité de la pauvreté et notre incapacité à la combattre. Elle suggère plutôt qu'ils auront toujours des occasions de faire du bien aux pauvres[6]. Jésus combattait aussi une mauvaise intention de Juda dont la déclaration ne reflétait nullement un souci pour les pauvres,

---

[6] John D. Grassmick, « Marc » in *Commentaire Biblique du Chercheur- Nouveau Testament*, ed. John F, Walvoord et Roy B. Zuck, trad. Marc Routhier, (Québec: Edition Béthel, 1988), 194.

selon la version de Jean : « Il disait cela non qu'il se mettait en peine des pauvres, mais parce qu'il était voleur… » (Jn 12 :6). C'est, alors, dans ce contexte, qu'il faut comprendre la déclaration de Jésus concernant les pauvres. Et, comme de fait, nous observons que même dans des pays riches qui offrent toutes les opportunités à leurs citoyens, on rencontre des gens à vivre des situations difficiles pour des raisons diverses au point de devenir pauvres. On ne peut pas s'attendre sur la terre à une société parfaite, sans douleur, sans inégalités sociales, sans pauvreté. Et ceux qui se soucient du bien-être des plus faibles auront toujours des opportunités de servir et d'être utiles.

L'Église de Jérusalem et la pratique du partage

La forme du partage. Actes 4 :32-35 rapporte que les chrétiens de Jérusalem mettaient leurs possessions en commun. « Nul ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais tout était commun entre eux », lit-on au verset 34. C'était un signe que ces chrétiens étaient libérés du sentiment d'égoïsme et d'un style de vie individualiste et qu'ils choisissaient de pratiquer le partage. Ils créaient ainsi entre eux une unité et même une communion si profondes qu'on pouvait dire qu'ils n'étaient « qu'un cœur et qu'une âme » (Ac. 4 : 32). Certains vendirent leurs propriétés et vinrent déposer l'argent dans une caisse commune et « l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin » (Ac 4 :35). Ensuite, Luc cite l'exemple d'un certain Joseph qui vendit son champ et remit l'argent aux apôtres (4 :36-37).

Cette pratique n'était pas une remise en question du droit à la propriété privée. C'était volontairement que les chrétiens agissaient de la sorte. Voyez comment Pierre réagit à la tromperie d'Ananias et de Saphira. Pierre a dit à Ananias : « S'il n'avait pas été

vendu, ne te restait-il pas ? Et après qu'il a été vendu, le prix n'était-il pas à ta disposition ? » (5 :4). Cette mise en commun n'était pas une loi que l'État aurait imposée à ses citoyens. Ce n'était même pas un principe que les dirigeants de l'Église auraient établi d'une manière contraignante. C'était plutôt une action qui résultait de la volonté de tous ceux qui voulaient qu'il n'y ait pas de pauvres parmi eux.

De nos jours, l'application de ce texte ne demande pas que les chrétiens doivent vendre tout ce qu'ils possèdent pour apporter l'argent à l'Église. Cette mise en commun peut prendre diverses formes. Par exemple, on peut établir un fonds commun spécial pour aider ceux qui sont dans le besoin. On peut aussi penser à une forme d'économie sociale et solidaire comme une coopérative qui est un investissement commun. Une offrande recueillie à des intervalles réguliers et désignée à supporter les plus faibles pourrait nous mettre très proche de cette vie communautaire. Ce qui doit nous guider, c'est le principe que les biens doivent être partagés dans le sens qu'un chrétien ne doit pas vivre dans le luxe avec toutes ses possessions et oublier ceux qui, dans son assemblée, végètent dans la misère. Et il revient aux leaders de créer des structures qui favorisent ce genre de partage. Bref, tous les membres d'une Église doivent apprendre à contribuer de l'argent de telle manière que les plus forts supportent les plus faibles.

Distribution de nourriture. L'Église de Jérusalem, au premier siècle, exerçait la bienfaisance sous la forme d'une distribution de nourriture à ceux qui étaient dans le besoin, particulièrement les veuves. Il parait que c'était un programme régulier, quotidien : « … les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour » (Ac 6 :1). L'Église

donnait à manger chaque jour. Nous ne savons pas où des chrétiens trouvent l'idée que l'Église doit s'occuper seulement des besoins spirituels. Le programme était si important que, quand un problème d'organisation se posait, les apôtres décidèrent d'établir une structure que nous appellerions, de nos jours, un comité d'œuvres sociales. La suggestion a été : « ... il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes... et que nous chargerons de cet emploi ... » (Ac 6 : 2-3). C'est cette structure que nous allons reconnaitre plus tard comme l'institution des diacres.

La bienfaisance en faveur des nécessiteux

L'apôtre Paul qui domine la pensée du Nouveau Testament a rapporté que dès le début de son ministère, les autres apôtres lui avaient recommandé de se souvenir des pauvres. Et il précise : « Ce que j'ai eu bien soin de faire » (Ga 2 :10). Comment l'a-t-il fait ? Après la dispersion des chrétiens de Jérusalem a la suite de persécutions, la prochaine Église locale qui a été fondée était celle d'Antioche. Et quand les membres de cette Église apprirent la nouvelle que d'autres disciples ont été frappés par une grande famine, ils « résolurent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères qui habitaient la Judée. Ils le firent parvenir aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul » (Ac 11 :29-30).

Plus tard, vers l'an 56, Paul écrivit aux chrétiens de Corinthe et les invita à le joindre dans un projet de collecte en faveur des saints à Jérusalem. Il leur dévoile sa stratégie : « Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part, chez lui, ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour recueillir

les dons » (1 Co 16 :2). Vers la même année, alors qu'il était à Corinthe, il écrivit aux bien-aimés de Dieu à Rome et leur informa qu'il allait se rendre à Jérusalem pour « le service des saints ». Ce service n'était autre chose qu'un soutien matériel qu'il allait leur apporter. Car, dit-il, « la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu s'imposer une contribution en faveur des pauvres parmi les saints de Jérusalem » (Ro 15 :25). Cette offrande était volontaire, mais l'apôtre rappelle que c'était, en fait, un devoir pour les chrétiens d'origine païenne d'assister les chrétiens juifs dans leurs besoins matériels (Ro 15 : 27). La leçon à apprendre, c'est qu'aider ceux qui sont dans le besoin est un devoir.

Un an après, Paul écrivit une seconde lettre aux chrétiens de Corinthe. Aux chapitres 8 et 9, il s'est engagé dans un travail de motivation pour encourager ces frères et sœurs à participer à cette œuvre de bienfaisance. Il prit l'exemple des Églises de la Macédoine qui, en dépit de leur pauvreté profonde, ont contribué avec joie et ont donné « volontairement selon leurs moyens, et même au-delà de leurs moyens » (2 Co 8 :1-6). Dans les versets 7 à 15 du chapitre 8, l'apôtre les invite à « achever d'agir » et montre l'importance d'une telle œuvre dans le fait qu'il voulait « suivre une règle d'égalité : dans la circonstance présente, votre superflu pourvoira à leurs besoins » (8 :13). L'inégalité économique dans notre société est criante dans la mesure où les gens ne veulent pas utiliser leur superflu pour soulager la misère des autres. L'Église doit faire la différence. Le chapitre 9 abonde en principes qui régissent la libéralité : elle ne doit pas être un acte d'avarice (5) ; elle doit être faite sans tristesse, sans contrainte, mais avec joie (7) ; Dieu peut combler de grâces celui qui contribue afin que ses besoins soient satisfaits et qu'il soit toujours en mesure de faire de la libéralité (8-11).

Finalement, celui qui contribue à aider les autres bénéficiera de la prière des bénéficiaires (13-14).

La prise en charge des veuves

Une Église peut combattre la pauvreté en s'assurant que les veuves qui n'ont pas de support familial ont de quoi pourvoir à leurs besoins. La principale exhortation se lit ainsi : « Honore les veuves qui sont véritablement veuves » (1 Ti 5 : 3). Le contexte indique que le verbe honorer connote le sens de supporter ou d'assister financièrement. En effet, dans certaines sociétés, les femmes ne travaillent pas, ou ne gagnent pas suffisamment pour prendre soin d'un foyer. De ce fait, quand leurs maris meurent, elles n'ont presque aucun moyen de subsistance et courent, par conséquent, le risque de devenir pauvres. C'est pourquoi les veuves représentent une catégorie de gens très vulnérables au sein de toute assemblée.

L'apôtre Paul classe les veuves en trois catégories : la première comprend les veuves qui ont des enfants (1 Ti 5 : 4, 8, 16). Celles-là ne devraient pas être une charge pour l'Église. Il revient aux enfants et aux petits enfants « d'exercer la piété envers leurs propres familles et à rendre à leurs parents une partie de ce qu'ils ont reçu d'eux » (1 Ti 5 : 4). La vérité biblique soutient que les enfants ont une dette envers leurs parents dont ils doivent s'acquitter. Cette vérité s'avère cruciale dans le cas d'Haïti. En dépit du fait que l'État perçoit des taxes de manière exagérée sur les gens de la classe moyenne, il laisse aux parents la charge totale de la scolarisation de leurs enfants. En général, les pères et mères de famille dépensent tout leur avoir pour éduquer leurs enfants. Ils

agissent ainsi dans l'espoir que, les enfants devenus grands, rempliront leur impérieux devoir de prendre soin d'eux dans leurs vieux jours.

Dans 1 Timothée 5 :8, l'apôtre Paul se montre très sévère envers quelqu'un qui refuserait d'assister un membre de sa famille dans ses besoins. Il le considère comme une personne qui a renié la foi, et qui est pire qu'un infidèle. Au verset 16, Paul fait une répétition et s'assure que son enseignement est bien fixé dans l'esprit de ses lecteurs. Celui qui compte des veuves dans sa famille (parents ou beaux-parents) détient la responsabilité de les assister et de ne pas les laisser vivre dans la pauvreté. La situation en Haïti est que souvent les enfants et les petits enfants ne sont pas en mesure de prendre soin de leurs veuves. Une Église peut se trouver dans l'obligation de supporter de telles veuves.

La deuxième catégorie de veuves comprend celles qui sont jeunes. Dans 1 Timothée 5 : 11-15, l'apôtre passe des instructions quant au traitement à accorder aux veuves qui n'ont pas encore 60 ans. Là encore, Paul se veut catégorique : « Refuse les jeunes veuves ... » (11). Et son conseil est qu'elles retournent à la vie normale en se remariant afin d'éviter certains dangers. Elles doivent prendre la précaution de ne pas faire une sorte de vœu de chasteté et rester au service de l'Église (5 :12) ; elles doivent avoir de nouveaux enfants et prendre soin de leurs nouveaux foyers (5 :14). Quel est le bien-fondé de cette recommandation ? Paul prévoit un danger que les jeunes veuves doivent éviter : « ... étant oisives, elles apprennent à aller de maison en maison ... causeuses et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire » (5 :13). La veuve peut éviter ce

risque en se donnant de l'occupation à travers le remariage, mais un nouveau mariage « dans le Seigneur » (1 Co 7 :39).

Dans la troisième catégorie de veuves se rangent celles qui répondent à certains critères (1 Ti 5 :9-10). Paul parle d'elles comme celles « qui sont véritablement veuves. » Pour qu'elles puissent être inscrites « sur le rôle » ou « la liste des veuves assistées par l'Église » (version Semeur), elles doivent remplir les qualifications suivantes : a) être âgée de 60 ans au moins, b) avoir été une épouse fidèle à un seul mari, c) être recommandables pour de bonnes œuvres, telles que : avoir élevé des enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, avoir secouru les malheureux. À part la condition d'avoir lavé les pieds des saints qui est obscure, les autres sont applicables aujourd'hui. Donc, une Église doit établir une structure pour soutenir les veuves démunies. Cela ne doit pas être une distribution de nourriture ou d'argent de manière désordonnée, mais tout un programme de prise en charge pour éviter que les veuves ne deviennent pauvres. Après avoir exploré le sujet dans le cadre de l'Église primitive, abordons maintenant la réalité contemporaine. Comment les chrétiens de nos jours se comportent-ils face à la richesse et à la pauvreté ?

UNE APPROCHE BIBLIQUE DU BIEN-ÊTRE MATERIEL

Deux courants de pensée cherchent à dominer l'esprit des chrétiens, même ceux qui s'efforcent de bien se comporter face aux richesses matérielles.

Le caractère matérialiste de l'évangile de la prospérité

Description. L'évangile de la prospérité est un courant religieux et une doctrine qui affirment que le chrétien doit être prospère. Deux des éléments de la prospérité

sont la richesse matérielle et la santé parfaite. Dans le cas où il souffre d'une privation matérielle ou il est malade, il doit réclamer de Dieu l'argent ou un bien quelconque et la guérison. En fait, il réclame de Dieu quelque chose qu'il possède déjà, dès sa conversion, parce que tout cela est inclus dans l'œuvre que Christ a accomplie à la croix. Par conséquent, celui qui est sauvé doit aussi savoir qu'il est riche et qu'il est guéri de toutes ses maladies. Le devoir du chrétien est d'exiger de Dieu ce qu'il promet déjà en exerçant sa foi et en déclarant qu'il possède déjà ce qu'il demande. Cette doctrine a pris naissance et est devenue populaire depuis les années 1960 à partir des écrits et des prédications des hommes comme Kenneth Copeland et Kenneth E. Hagin.[7]

Kenneth Copeland définit la prospérité ainsi : « l'habileté d'utiliser la puissance de Dieu pour satisfaire les besoins de l'humanité dans tous les domaines de la vie. »[8] Pour Wayne Gwilliam, « la prospérité est une promesse conditionnelle dans laquelle nous choisissons d'entrer. »[9] Somme toute, les partisans de ce vaste mouvement propagent la doctrine que nous devons tous vivre dans l'abondance, que nous devons être toujours en bonne santé, et que nous devons être riches et prospères. La seule condition qui nous est imposée, c'est d'avoir la foi.

Pour jouir de la prospérité, le chrétien n'a qu'à exercer sa foi en Dieu ; c'est-à-dire, proclamer une parole de foi et croire automatiquement qu'on possède ce à quoi on aspire. Ensuite, on attend la réponse divine. Ainsi, toute la doctrine est basée sur le principe de la foi et de la patience à attendre la réponse de Dieu. Mais, Dieu n'a pas le

---

[7] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, (Tulsa, OK: Kenneth Hagin Ministries, 1979), 12.
[8] Kenneth Copeland, *The Laws of Prosperity*, (Fort Worth, TX: Kenneth Copeland Publications, 1974), 21.
[9] Wayne C. Gwilliam, *Breaking the Curse of Poverty*, (WinPublications, Winnsboro: SC, 1983), 15.

choix ; il n'a qu'à exécuter ce que la foi exige. Les évangéliques de France qui se démarquent de cette doctrine résument cette idée en ces termes :

> Il s'agit de mettre en œuvre sa foi par une parole qui proclame avec autorité et sans le moindre doute que ce qu'elle dit s'accomplit ... Cette parole de foi peut et doit être prononcée face à toute maladie ou tout handicap ... Il faut d'abord savoir que la volonté de Dieu pour nous est la prospérité matérielle et financière. Il importe ensuite de vouloir obéir à Dieu dans tous les domaines de la vie ... Il faut déclarer avec autorité que l'on possède déjà les ressources financières garanties par Dieu ... Cette mise en œuvre de la foi se traduira en actes par la générosité ou par des engagements pour Dieu. La loi divine de compensation s'enclenchera et plus le croyant donnera plus il lui sera donné.[10]

Pour les théologiens de la prospérité, Dieu est obligé de répondre à la prière parce qu'il est fidèle à sa parole. Ils prennent à la lettre les textes qui indiquent que Dieu est fidèle à sa Parole et les compare aux textes où Dieu promet la prospérité matérielle. Par exemple, Copeland fait du Psaume 138 :2 son texte favori sur la base d'une ancienne traduction de King James qui dit « tu as magnifié ta parole au-dessus de ton nom ». Donc, pour lui, Dieu est complètement soumis à sa parole.

Eléments de la prospérité. Les deux éléments de la prospérité sont la santé parfaite ou la guérison et la richesse matérielle.

Concernant la santé, Kenneth Hagin en a fait un long développement.[11] D'abord, aucun croyant ne doit être malade parce que Dieu nous l'a promis. Dans l'Ancienne Alliance, cette promesse a été faite à Israël : « L'Eternel éloignera de toi toute maladie ; il ne t'enverra aucune de ces mauvaises maladies d'Égypte qui te sont connues... » (De 7 : 15). Et le psalmiste de promettre : « C'est lui... qui guérit toutes tes maladies » (Ps

[10] Conseil National des Evangéliques de France (CNEF), *La Théologie de la Prospérité,* (France: Editions BLF, 2012), 10.
[11] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, 21.

103 :3). Étant donné que Hagin ne trouve pas de textes de l'Ancien Testament aussi direct que ceux-ci, il conclut que puisque la nouvelle alliance est meilleure que l'ancienne, chaque chrétien peut, dans l'obéissance, vivre tous ses jours jusqu'à ce qu'il meure en Jésus.[12]

Hagin poursuit que le chrétien ne doit pas être malade dans la mesure où la guérison est incluse dans le plan rédempteur de Dieu. Sur la croix, il nous a rachetés non seulement du péché, mais aussi de la maladie.[13] Et il cite ces paroles d'Esaïe: « ... c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris » (Es 53 : 5). Hagin précise qu'il ne peut pas s'agir ici d'une guérison spirituelle par ce que Matthieu, après avoir rapporté la guérison de la belle-mère de Pierre, affirme que Jésus a guéri les malades « afin que s'accomplisse ce qui avait été annoncé par Esaïe, le prophète : il a pris nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies » (Mt 8 :17). Pierre lui-même a cité la déclaration d'Esaïe : « ... lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris » (1 Pi 2 :24).[14]

Un dernier argument qui appuie la thèse de la santé parfaite stipule que la maladie est une malédiction de Dieu ; or Dieu nous délivre de la malédiction.[15] En voici l'appui biblique : Dieu a dit à Israël : « Si tu n'obéis point à la voix de l'Eternel ... l'Eternel attachera à toi la peste ... L'Éternel te frappera de langueur, de fièvre, d'inflammation, de chaleur brulante, de dessèchement, de jaunisse et de gangrène ... » (De 28 : 15, 21-22). Donc, la maladie est assimilée à de la malédiction divine. Or, l'apôtre Paul affirme que « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi » (Ga 3 :13).

---

[12] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, 21.
[13] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, 7.
[14] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, 21.
[15] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, 21.

Et quand un chrétien est réellement malade ? Hagin explique que si le chrétien est malade, il doit revendiquer la guérison dans le sens de déclarer qu'elle a eu lieu, même s'il sent les symptômes de la maladie.[16]

Le second élément de la prospérité est la richesse matérielle. Le principe pour être riche est qu'on doit donner de l'argent à des « ministères » avec la garantie qu'on recevra de Dieu beaucoup plus. Wayne C. Gwilliam expose trois principes de prospérité à appliquer pour prospérer : a) préparer le terrain, basé sur Malachie 3 ; b) Semer la semence, basé sur 2 Corinthiens 9 :6-11 et c) récolter la moisson, basé sur Hébreux 10 :35-39. En payant la dime, on prépare le terrain et des offrandes doivent suivre comme la semence.[17] Copeland explique sur la base de Matthieu 6 qu'on dispose d'un compte en banque au ciel approvisionné par les dimes, les offrandes et les dons généreux qui sont des investissements. On dépose quand on fait un don et on fait des retraits quand on demande à Dieu, par la foi, beaucoup plus que ce qu'on a déposé. C'est aussi le sens de « planter une semence.»[18] Le retour sur l'investissement se fait suivant qu'ils appellent « la loi du retour au centuple » tiré de Marc 10 : 29-30. Dans ce texte, Jésus a dit à Pierre : « Il n'est personne qui, ayant quitté à cause de moi et à cause de la bonne nouvelle, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou sa mère, ou son père, ou ses enfants, ou ses terres, ne reçoive au centuple ... » Les partisans de cette doctrine interprètent littéralement une partie de cette affirmation. Pour mille dollars qu'on donne, on doit s'attendre à recevoir cent mille dollars.

---

[16] Kenneth E. Hagin, *Seven Things you Should Know about Divine Healing*, 21.
[17] Wayne C. Gwilliam, *Breaking the Curse of Poverty, 17.*
[18] Kenneth Copeland, *The Laws of Prosperity*, 21.

Réfutation. Comment pouvons-nous réfuter les arguments des théologiens de la prospérité ? Est-il vrai que la conversion à Dieu garantit des richesses matérielles et une santé parfaite ? Analysons certains points forts de cette doctrine.

1) La foi. Comme les évangéliques de France l'ont souligné, les théologiens de la prospérité ont une conception de la foi qui présente des difficultés. « La foi dans la perspective biblique n'a de sens que dans le cadre d'un vis-à-vis personnel entre Dieu et le croyant. Toute conception de la foi comme une loi qui posséderait en elle-même la clé de son efficacité s'écarte de la vision biblique. »[19] La foi agit dans le cadre de la volonté et de la liberté de Dieu de répondre ou non à une demande. Dieu n'est pas obligé de nous donner tout ce que nous lui demandons. D'ailleurs, une demande peut ne pas être conforme à la volonté de Dieu. Et dans ce cas, Dieu ne répond pas (1 Jn 5 :14). « La vraie foi est confiance en Dieu dans le respect de sa souveraineté et la pleine conviction de sa puissance. »[20]

Il est vrai que Dieu sera toujours fidèle à sa parole. L'interprétation que Copeland attribue au Psaume 138 :2 est erronée. Les traductions plus récentes disent : « Ta renommée s'est accrue par l'accomplissement de tes promesses. » À ce sujet, Robin Reeve écrit : « La teneur du Ps 138 :2 est essentiellement une action de grâces rendue au Seigneur, où le psalmiste annonce que tous les puissants de la terre reconnaitront, soumis, la gloire de YHWH. Développer ici une théorie de subordination volontaire de Dieu à sa parole, en usant de la fin d'un verset dont on tord le sens, est en rupture

---

[19] Conseil National des Evangéliques de France (CNEF), *La Théologie de la Prospérité*, 25.
[20] Conseil National des Evangéliques de France (CNEF), *La Théologie de la Prospérité,* 25.

totale avec l'intention et le contexte du psaume. »[21]Randy Alcorn fait aussi remarquer que les théologiens de la prospérité traitent Dieu comme un objet, un outil, un moyen pour arriver à une fin. Ils mettent Dieu dans l'obligation de faire ce qu'ils veulent.[22]

Nous pouvons remarquer aussi que cette théologie ne valorise pas le travail comme moyen de réussir dans la vie. Elle encourage les gens à s'attendre toujours à des miracles au lieu de consentir des sacrifices pour s'éduquer afin de se mettre sur le marché du travail et ainsi, prospérer matériellement par une réussite progressive.

2) La guérison. Est-il vrai que pour chaque chrétien la guérison physique est acquise à la croix ? Le texte d'Esaïe 53 n'affirme pas qu'un chrétien ne doit pas être malade. Il parle de la guérison spirituelle pour laquelle la croix fait de la provision. Concernant l'usage que Matthieu fait de ce texte, cela entre dans le cadre d'un grand problème qui consiste à déterminer comment les auteurs du Nouveau Testament utilisent l'Ancien Testament. À ce sujet, Gordon Fee est catégorique : « Pour Matthieu, Esaïe 53 fait référence à la guérison physique dans le cadre du ministère terrestre du Messie, et non de la rédemption. Pour Pierre, par contre, la guérison dont parle Esaïe 53 est une métaphore qui se réfère à la guérison de la maladie de notre péché. Ainsi, aucun texte du Nouveau Testament ne considère la guérison d'Esaïe 53 comme une référence à la guérison physique par le sacrifice de la Croix. »[23]

La maladie n'est pas, dans tous les cas, la conséquence d'un péché dans la vie d'un individu. C'était la réponse de Jésus à la question des disciples concernant

---

[21] Robin Reeve, "La Théologie de la Prospérité," *HOKHMA: Revue de Réflexion Théologique*, 2013, no. 103, 73.
[22] Randy Alcorn, *Money Possessions and Eternity,* (Carol Stream, IL: Tyndale House Publishers, 2003), 87.
[23] Gordon Fee," L'Evangile de la Santé Parfaite" in *HOKHMA : Revue de Réflexion Théologique*, no. 103, 2013, 95.

l'aveugle : « Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché… » (Jn 9 : 3). D'ailleurs, de nombreux serviteurs de Dieu ont souffert de diverses pathologies. Timothée souffrait d'un problème d'estomac et Paul lui a recommandé de prendre un peu de vin (1 Ti 5 :23). Paul a dû laisser son compagnon, Trophime, malade à Milet sans pouvoir le guérir (1 Ti 4 :20). L'apôtre Paul lui-même souffrait d'une maladie et n'a pas pu être guéri en dépit de la prière. La réponse de Dieu a été : « Ma grâce te suffit » (2 Co 12 :8-9). De nos jours, que devons-nous penser de nombreux serviteurs de Dieu, si utiles à l'œuvre du Seigneur, qui ont été fauchés par la maladie et qui vivent avec une infirmité ou sont déjà passés de vie à trépas ? Devons-nous dire qu'ils n'ont pas la foi ?

3) L'argent ou les biens matériels

Il est tout à fait stupide de croire que celui qui est pauvre ou qui vit dans la misère doit être quelqu'un qui n'a pas la foi ou qui ne réclame pas de Dieu ce qu'il promet. Dans la pratique, certains leaders religieux font un usage excessif et abusif de certains textes pour soutirer de l'argent des gens de condition humble en leur promettant qu'ils seront riches en retour. Le chrétien doit être convaincu que la richesse n'équivaut pas nécessairement à la bénédiction divine. Nous n'ignorons pas que Dieu peut bénir une personne matériellement. Et, l'histoire biblique, surtout dans l'Ancien Testament, parle de plusieurs hommes de Dieu qui étaient vraiment riches. Par contre, la Bible parle aussi de nombreux serviteurs de Dieu qui ont vécu dans des conditions très humbles.

Aussi, le chrétien doit éviter de s'approprier chaque promesse de l'Ancien Testament. Par exemple, l'Éternel a dit à Israël avant d'entrer en Canaan : « Tout lieu

que foulera la plante de votre pied sera à vous... » (De 11 :24). J'aimerais voir le chrétien qui appliquerait ce texte à lui-même et qui s'attendrait à une réalisation de cette promesse de manière littérale. Et, concernant la promesse de Jésus dans Marc 10 :29-30 promettant le centuple à ceux qui laissent leurs biens et leurs familles pour suivre Christ, Randy Alcorn commente : « Ceux qui laissent ce qui leur appartenait pour suivre Christ feront partie d'une famille spirituelle plus large, où les relations sont profondes et les possessions sont librement partagées. »[24]

Les dangers du désir de s'enrichir. Le plus grand problème de la théologie de la prospérité est qu'elle expose ses partisans au danger du désir de s'enrichir. Faisons l'exégèse de 1 Timothée 6 : 9-10. L'apôtre Paul nous enseigne trois dangers qui menacent ceux qui veulent s'enrichir : premièrement, ils courent le risque de tomber dans la tentation. On définit la tentation comme une sollicitation au mal ; et ce mal en ce qui concerne les richesses peut être le vol. Celui qui n'est pas satisfait avec le minimum nécessaire peut être tenté de prendre ce qui ne lui appartient pas. En deuxième lieu, ceux qui veulent s'enrichir courent le risque de tomber au piège. Un piège est « un artifice qu'on emploie pour mettre quelqu'un dans une situation périlleuse ... »[25] Par exemple, un leader peut avoir des problèmes avec la justice pour avoir reçu de l'argent à provenance douteuse sans prendre les précautions nécessaires. Ce piège peut être tendu soit par Satan ou par d'autres personnes pour mettre en péril le ministère d'un serviteur de Dieu.

---

[24] Randy Alcorn, *Money Possessions and Eternity,* (Carol Stream, IL: Tyndale House Publishers, 2003), 83.
[25] *Le Nouveau Petit Robert- Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française,* rev. ed. (Paris : Le Robert, 1997), s.v. « Piège ».

En troisième lieu, ceux qui désirent s'enrichir peuvent tomber dans « beaucoup de désirs insensés et pernicieux ». Les désirs insensés sont des envies qui sont contraires au bon sens. Et, le terme pernicieux connote le sens de ce qui est « moralement nuisible. »[26] Et ces désirs « plongent les hommes dans la ruine et la perdition ». Paul emploie des termes très forts qui expriment jusqu'où le désir d'amasser des richesses peut amener un individu. Au verset 10, Paul donne la raison pour laquelle le désir de s'enrichir est si dangereux en citant un proverbe populaire : « l'amour de l'argent est une racine de tous les maux. » Il s'agit ici de la cupidité ou de l'avarice. Quel mal peut-on imaginer qui n'a pas sa source même indirectement dans l'avarice ? L'argent est si important et indispensable à la vie que certains individus sont prêts à faire n'importe quoi pour en posséder. Et c'est ainsi que des vices peuvent s'infiltrer dans nos pensées. C'est dans cette même ligne d'idée que Duane Liftin écrit : « Bien qu'elle ne soit pas une fin en soi, la cupidité... constitue une fente par laquelle d'autres vices s'insinuent dans le cœur de l'homme. »[27]

La conséquence exprimée dans la deuxième partie du verset 10 est que ceux qui sont tombés finissent par s'égarer «loin de la foi. » Cela veut dire très probablement qu'ils sont tombés dans la fausse doctrine. L'expérience montre que la cupidité peut porter un prédicateur à prêcher ce que d'autres personnes veulent entendre. En Haïti, certains pasteurs ont accepté à enseigner et à prêcher des doctrines contraires à leurs convictions à cause du profit matériel qu'ils peuvent en tirer. Mais, la finalité est que

---

[26] *Le Nouveau Petit Robert- Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française,* rev. ed. (Paris : Le Robert, 1997), s.v. « Pernicieux ».
[27] Duane Liftin, « 1 Timothée » in *Commentaire Biblique du Chercheur- Nouveau Testament*, ed. John F, Walvoord and Roy B. Zuck, (Québec: Edition Béthel, 1988), 844.

ceux qui agissent de la sorte « se sont jetés dans bien des tourments qui peuvent être la souffrance que certains serviteurs de Dieu ont endurée pour avoir pris des engagements motivés par l'amour de l'argent.

La théologie de la prospérité est aussi basée sur des rêves, des visions que l'on croit toujours être des révélations divines.

Le caractère défaitiste de l'évangile de la pauvreté

Description. À l'opposé de l'évangile ou de la théologie de la prospérité, il existe une certaine réflexion sur la vie et sur les biens matériels qu'on pourrait appeler une théologie ou évangile de la pauvreté. Cette doctrine réside d'abord dans la mentalité de beaucoup de chrétiens dans les pays du Tiers-Monde qui ont tendance à croire que la pauvreté est un indicateur de spiritualité. Jusque de nos jours, certains chrétiens ne peuvent pas se défaire de l'idée que si l'on veut servir Dieu on doit être pauvre. Est-ce vrai ? Est-ce biblique ? En tant que des gens créés à l'image et selon la ressemblance de Dieu, n'avons-nous pas des besoins, qui, naturellement devraient être satisfaits ?

Argumentation. Certains chrétiens développent cette conception de la pauvreté à partir d'une mauvaise interprétation de certaines affirmations bibliques. Citons-en quelques-uns : Jésus a affirmé dans les béatitudes : « Heureux les pauvres en esprit » (Mt 5 :3). Et certains, pensant que le mot pauvre doit être compris dans le sens de pauvreté matérielle, croient que la bénédiction réside dans le fait d'être pauvre.

Devant la réaction du jeune homme riche à qui Jésus a conseillé de vendre ses biens et de les distribuer aux pauvres, Jésus s'est exclamé : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » Ensuite, il utilise une image,

probablement une hyperbole : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu (Lc 18 : 24,25).

L'histoire (ou la parabole) de l'homme riche incrédule et du pauvre Lazare croyant dans Luc 16 :19-31 est un autre argument que certains utilisent pour insinuer que la pauvreté est un état désirable du point de vue spirituel. Lazare est présenté comme un pauvre. Il était « couché à la porte du riche, couvert d'ulcère (v. 20) et il avait toujours faim (v. 21) ; « il a eu des maux pendant sa vie » (v. 25). Quand le pauvre mourut, il « fut porté par les anges dans le sein d'Abraham » (Lc 16 :22) ; Lazare « est ici consolé » alors que le riche « souffre cruellement dans une flamme » (v.25). Il est dans un lieu de tourments (28). Ces affirmations peuvent donner l'impression que la condition de pauvre est celle qui attire l'approbation divine.

Dans Jacques 1 :9-11, l'auteur biblique donne l'impression que la pauvreté est préférable à la richesse. Il affirme « Que le frère de condition humble se glorifie de son élévation. Que le riche au contraire se glorifie de son humiliation ; car il passera comme la fleur de l'herbe. » Le frère de condition humble, c'est-à-dire pauvre, sans moyens économiques a raison d'en être fier, alors que le riche ne peut se glorifier ironiquement, que de son humiliation et de sa ruine future. Il parait, à première vue, que c'est mieux d'être pauvre.

Jacques, après avoir exhorté les chrétiens à ne pas mépriser le pauvre en pratiquant de la discrimination (2 :1-4), en explique les raisons sous la forme de cinq questions rhétoriques (2 :5-7). À la forme affirmative, ces questions portent ce sens : Dieu a choisi les pauvres aux yeux du monde pour qu'ils soient riches en la foi ; Dieu a

choisi les pauvres aux yeux du monde pour qu'ils soient héritiers du royaume qu'il a promis ; ce sont les riches qui, généralement, oppriment les chrétiens ; ce sont les riches qui, généralement, trainent les chrétiens devant les tribunaux ; ce sont les riches qui outragent le beau nom que les chrétiens portent. Et quelqu'un pourrait dire : c'est mieux d'être pauvre que d'être riche. Aurait-il raison ?

Réfutation de la théologie de la pauvreté. Nous devons réfuter la doctrine de la pauvreté sur la base d'une bonne interprétation des textes suivants :

Matthieu 3 :5 n'enseigne pas que ce sont les pauvres qui reçoivent de la bénédiction divine. Le « pauvre en esprit » dans les béatitudes n'est pas un chrétien qui est matériellement pauvre. C'est plutôt un chrétien, quelle que soit sa condition sociale et économique qui se confie totalement dans le Seigneur. J Dwight Pentecost explique : « Dans le domaine spirituel, pauvre en esprit est le contraire non pas de l'estime de soi, mais de l'orgueil spirituel. C'est la suffisance qui provient de l'orgueil spirituel que notre Seigneur condamnait... le pauvre en esprit a perdu son indépendance. Le pauvre en esprit a le cœur à genoux. Le pauvre en esprit est celui qui se caractérise par une attitude de dépendance complète. »[28] Et Richard T. France commente : «Il s'agit de ceux qui placent humblement leur confiance en Dieu, même si leur loyauté entraine l'oppression et le dénuement matériel ... L'accent est mis sur la piété et la souffrance,

---

[28] J. Dwight Pentecost, *Le Sermon sur la Montagne : Vision Contemporaine pour une Vie Chrétienne,* trad. M. Evenson, (Miami, FL : Editions Vida, 1985), 18.

sur la dépendance par rapport au Seigneur et non sur la pauvreté matérielle en tant que telle.»[29]

La déclaration de Jésus dans Luc 18 :24-25 n'insinue pas que pour être sauvé on doit être pauvre. En affirmant qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu, Jésus n'a pas voulu insinuer que les riches ne peuvent pas être sauvés. Il nous fait comprendre que le riche se trouve souvent devant la tentation de mettre sa confiance dans ses richesses au lieu de la mettre en Dieu pour être sauvé. Comme l'a dit John A. Martin : « Les richesses embrouillent souvent la pensée d'une personne quant à ce qui est réellement important dans la vie. »[30]

Dans l'histoire de l'homme riche et Lazare, nous devons comprendre que ce n'était pas la condition sociale de Lazare qui lui a valu sa place dans le sein d'Abraham. De même, ce n'était pas l'aisance matérielle de l'homme riche qui l'a placé dans le lieu de tourment. La réaction de l'homme riche à partir du verset 27 montre clairement qu'il était un non-croyant. Il n'a pas demandé à Abraham d'envoyer Lazare dire à ses frères de renoncer à leurs richesses afin d'éviter ce lieu de souffrances. Le message qu'il voulait communiquer à ses frères, c'est de se repentir : « … Si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront » (v. 30). Donc, Lazare n'était pas bien accueilli dans le paradis parce qu'il était pauvre ; mais parce qu'il était un croyant. Le point de l'histoire, c'est que ce n'est pas la condition matérielle sur la terre qui détermine notre condition dans l'éternité. C'est plutôt la repentance.

---

[29] Richard T. France, *L'Evangile de Matthieu*, (Vaux-sur-Seine : Edition de la Faculté de Théologie, 2005), 123.

[30] John A. Martin, « Luc » in *Commentaire Biblique du Chercheur- Nouveau Testament*, ed. John F, Walvoord and Roy B. Zuck, (Québec: Edition Béthel, 1988), 279.

Jacques 1 :9-11 n'accorde pas aux pauvres une position de supériorité par rapport aux riches. Comment expliquer ce texte ? Le frère de condition humble, c'est-à-dire pauvre, sans moyens économiques, peut être fier de son élévation dans le sens que sa condition spirituelle devant Dieu est élevée parce qu'il est un frère, c'est-à-dire un chrétien. Notre condition spirituelle ne reste pas à la hauteur de notre condition socio-économique. Alors que l'homme valorise l'apparence physique, la quantité de biens qu'on peut accumuler ; ce qui importe le plus pour Dieu, c'est notre relation avec Lui. Douglas J. Moo commente : « Il est donc légitime de penser que cette élévation inclut pour le chrétien la jouissance actuelle de son statut spirituel élevé aussi bien que l'espérance de sa participation au royaume glorieux, éternel, inauguré par Christ.» [31] Par contre, Jacques laisse croire, ironiquement, que la fierté du riche réside dans son humiliation. Nous avouons que c'est difficile de comprendre ce que Jacques veut dire dans cette affirmation. Parmi toutes les options d'interprétation qu'on peut avancer, il est préférable de comprendre qu'il s'agit ici d'un riche incrédule qui, naturellement, trouve sa fierté dans ses richesses à cause de la haute position sociale qu'une telle condition lui procure. Jacques lui dit que spirituellement, ce qu'il a c'est de l'humiliation parce que devant Dieu ce n'est pas la richesse qui compte. À noter que, selon le verset 11, ce n'est pas seulement la richesse qui passe, mais aussi l'individu, l'incrédule qui compte sur ses biens. Cela parle de sa destinée éternelle. Il faut voir que Jacques compare un chrétien pauvre à un riche incrédule comme Jésus l'a fait dans Luc 16.

---

[31] Douglas J. Moo, *L'Epître de Jacques*, Traduit et adapté par Colin Howells, (Fonteney-sous-Bois : Les Editions Farel, 1987), 55.

Jacques 2 :1-7 n'apporte aucun appui à la théologie de la pauvreté. Ce texte montre simplement que Dieu désapprouve la discrimination sous toutes ses formes et condamne un jugement préférentiel en faveur des riches. Ensuite, Jacques fait comprendre à ses lecteurs, que, en toute logique, il ne voit pas pourquoi les chrétiens voudraient favoriser les riches. Car, en Palestine au premier siècle, c'était les riches qui pratiquaient les injustices décrites dans les diverses assertions des versets 5 à 7. Comme l'a dit Ronald Blue : « Les lecteurs de Jacques allaient devoir accepter ces assertions comme vraies et reconnaitre qu'insulter le pauvre et favoriser le riche était mal et totalement déraisonnable. »[32]

L'épreuve de la privation matérielle. Jacques nous exhorte à considérer comme un sujet de joie les diverses épreuves auxquelles nous pouvons être exposés (1 : 2). Et ces épreuves peuvent bien être la privation matérielle. L'apôtre Paul rend témoignage qu'il savait connaitre des moments difficiles dans sa vie et dans son ministère : « Je sais vivre dans l'humiliation, et je sais vivre dans l'abondance. En tout et partout, j'ai appris à être rassasié et à avoir faim, à être dans l'abondance et à être dans la disette » (Phi 4 : 12). C'était aussi le cas de Job quand il perdit tous ses biens et connut la misère extrême en dépit de sa vie de droiture. Le but des épreuves et de nous apprendre à tester nos motivations et à bien gérer les bénédictions divines. À ce propos, Jean Calvin explique que ces moments difficiles permettront à un chrétien de mieux apprécier l'abondance et de mieux se comporter quand il en fera l'expérience. Il écrit :

---

[32] Ronald J. Blue, « Jacques » in *Commentaire Biblique du Chercheur- Nouveau Testament*, ed. John F, Walvoord and Roy B. Zuck, (Québec: Edition Béthel, 1988), 930.

> Il arrive presque toujours que celui qui a de la peine à supporter avec patience la pauvreté ne vit pas, pour autant, comme il le faut, lorsqu'il se trouve dans l'abondance ... Celui qui a honte de porte un vilain vêtement lorsqu'il en revêtira un de prix s'en vantera ; celui qui ne se contentant pas d'un maigre repas est tourmenté par le désir d'en manger un meilleur ne fera pas preuve de modération quand l'occasion lui en sera donnée... [33]

Les dangers de la pauvreté. Une vie de précarité économique peut nuire à notre croissance spirituelle. En effet, tout en nous gardant d'insinuer que le pauvre ne peut pas être une personne spirituelle, l'expérience montre que les difficultés sociales et économiques limitent le chrétien dans l'exercice de ses potentialités et de ses dons au service du Seigneur. Par exemple, un analphabète doit avoir des difficultés à comprendre certaines vérités de la parole de Dieu parce son intelligence n'est pas stimulée par l'étude et la réflexion critique. De même, le chrétien qui jouit d'une bonne santé se verra plus efficace dans les divers ministères de l'Église que celui qui mène une vie maladive. Le frère ou la sœur qui assiste au culte affamé et avec le souci qu'il ne sait pas ce qui l'attend sur la table à son retour sera moins réceptif que celui vient à l'Église après avoir pris un repas copieux.

La pauvreté peut créer au sein d'une Église une condition de vulnérabilité qui ouvre une brèche à la corruption et à l'immoralité. Ici encore, je prends la précaution de ne pas insinuer que le pauvre ne puisse pas mener une vie de pureté. L'expérience montre que de nombreux serviteurs et servantes de Dieu savent refuser des offres alléchantes pour ne pas compromettre leur communion avec Dieu. Cependant, à chaque fois qu'on souffre d'un manquement quelconque, on devient vulnérable à

---

[33] Jean Calvin, *Institution de la Religion Chrétienne*, (Aix-en-Provence: Editions Kerygma - Editions Excelsis, 2009), 655.

certaines tentations. Et Satan, dans sa ruse, nous attaque là où nous sommes plus fragiles.

Le leader d'Église peut devenir spirituellement vulnérable quand il rend un fidèle trop dépendant de lui. Il est aussi fragile quand, lui-même, il dépend trop d'une autre personne. Certains pasteurs de condition de vie précaire ne peuvent pas refuser certains services à des personnes aisées de leur congrégation qui savent les aider économiquement. Dans l'Église, le pasteur doit lui-même apprendre à gérer sa vie personnelle pour ne pas être dépendant d'un autre leader ou de certains fidèles qui ont des moyens économiques.

En résumé, la pauvreté n'est pas un état désirable. Par contre, développer une théologie qui n'encourage pas les gens à éviter et à combattre cette plaie, c'est mal comprendre la Bible. Dieu soit loué, entre la théologie de la prospérité et la théologie de la pauvreté, il existe une troisième voie. C'est l'aspiration à un minimum de bien-être matériel.

Le vrai bien-être n'est ni la prospérité ni la pauvreté

Le chrétien peut-il lutter pour changer sa condition de vie et passer de la précarité économique à une vie digne d'un être humain sans que cela ne soit assimilé à du matérialisme ? La thèse d'un certain niveau de bien-être que l'auteur propose dans ce texte se veut la réponse à cette question.

Description de la thèse. Le dictionnaire définit bien-être comme une « situation matérielle qui permet de satisfaire les besoins de l'existence. »[34] Si, d'une part, le chrétien ne doit pas suivre certains théologiens de la prospérité dans leur course après les richesses, et si d'autre part, il ne doit pas se complaire dans une condition de vie précaire, dans la pauvreté, il a le droit et même le devoir de vouloir vivre mieux, d'avoir une sécurité alimentaire, d'avoir accès aux services de base, de réussir dans la vie. Argumentons cette thèse à partir de l'analyse de certains textes bibliques :

La prospérité, un souhait (3 Jean 2). Le texte de 3 Jean 2 renferme un souhait de bien-être : « J'espère que tu prospères à tous égards ... et sois en bonne santé. » Je ne suis pas d'accord avec les théologiens de la prospérité qui font un usage abusif de ce texte ; je ne suis pas d'accord non plus avec les commentateurs qui voient dans cette déclaration une simple « salutation conventionnelle » et non « un vœu spécifique de réussite financière. »[35] Or, une lecture sans *a priori* du texte montre clairement que Jean exprime le souhait que ses lecteurs soient prospères dans tous les domaines de la vie et non du point de vue spirituel seulement. Ce texte n'indique pas que les chrétiens doivent être riches et ne doivent pas être malades ; il souligne que le désir de l'apôtre est que ses lecteurs jouissent d'un certain bien-être. C'est une prière pour la satisfaction des besoins temporels ; un désir légitime. Le pasteur africain Mpindi a raison d'affirmer

---

[34] *Le Nouveau Petit Robert-Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française,* rev. ed. (Paris : Le Robert, 1997), s.v. « Bien-être ».
[35] Conseil National des Evangéliques de France (CNEF), « La Théologie de la Prospérité », 34.

que « la conversion à Jésus-Christ est un facteur de développement socio-spirituel et économique de la société. »[36]

Le pain qui est nécessaire (Proverbes 30 : 8,9). Dans ce texte, Agur adresse une prière à Dieu. Au verset 8, il présente la richesse et la pauvreté comme deux situations extrêmes qu'il ne souhaite pas vivre : «...ne me donne ni pauvreté ni richesse... » Nous avons déjà défini la pauvreté comme le fait de manquer du nécessaire et la richesse comme le fait de posséder plus que ce qui est nécessaire. À l'étonnement de plus d'un, le sage laisse entendre que les deux conditions sont également indésirables. La condition idéale qu'il souhaite et qu'il exprime dans la dernière partie du verset 8 est ceci : « Accorde-moi le pain qui m'est nécessaire ». Le pain, dans ce contexte, est une métaphore qui exprime l'idée des nécessités de base ; ce dont une personne a réellement besoin pour vivre ; l'indispensable.

Au verset 9, Agur argumente en spécifiant les raisons pour lesquelles les deux premiers états sont indésirables. D'abord, pourquoi un serviteur de Dieu ne devrait-il pas désirer la richesse ? À cette question, le sage répond : « ... de peur qu'étant rassasié, je ne te renie et ne dise : Qui est l'Eternel ? » Renier l'Eternel revient à déclarer qu'on n'a plus besoin de lui et qu'on peut vivre sa vie sans dépendre de Dieu. Selon Agur, l'abondance peut le conduire à un tel sentiment d'autosuffisance qui ne devrait pas caractériser le croyant. Sa vie étant comblée avec les biens de la terre, il ne réserverait aucune place pour les exigences spirituelles. C'était aussi l'avertissement que Moise donna aux enfants d'Israël à la veille de leur entrée dans la terre promise. Dans

---

[36] Paul Mbunga Mpindi, *Le Pasteur et ses Problèmes,* (Port-au-Prince : Perspectives Réformées Internationales, 2012), 55.

Deutéronome 8, l'abondance est ainsi exprimée : « Lorsque tu mangeras et te rassasieras ... » (10). Et l'erreur à ne pas commettre : « Garde-toi d'oublier l'Éternel » (11) ; ou « prends garde que ton cœur ne s'enfle, et que tu n'oublies l'Éternel ... » (14) ; ou encore « garde-toi de dire en ton cœur : ma force et la puissance de ma main m'ont acquis ces richesses ... » (17). L'abondance peut conduire à l'arrogance, au sentiment d'autosuffisance et à l'ingratitude.

En revanche, pourquoi un serviteur de Dieu ne devrait-il pas désirer la pauvreté ? Agur continue dans la deuxième partie du verset 9 : « ... Ou que, dans la pauvreté, je ne dérobe, et ne m'attaque au nom de mon Dieu » ou selon la version Segond révisée : « ... Ou qu'étant dans la pauvreté, je ne commette un vol et ne porte atteinte au nom de mon Dieu ». Le mauvais côté d'être pauvre, c'est qu'on peut être tenté de voler ou de poser un acte disgracieux quelconque. Les privations matérielles peuvent affecter le comportement et la stabilité émotionnelle de n'importe qui. Il est vrai qu'on peut être pauvre et, en même temps, rester honnête, néanmoins, certains chrétiens à cause de leur niveau de maturité, leurs tempéraments et d'autres facteurs peuvent ne pas pouvoir résister à certaines tentations. Par exemple, qui peut prédire la réaction d'une femme qui voit son enfant mourir de faim ; un père de famille qui sait que, le lendemain, un agent de la police viendra le déguerpir de sa maison ?

Agur nous enseigne qu'un acte disgracieux comme le vol, qu'un serviteur de Dieu aurait commis porterait atteinte à l'honneur de Dieu et ne le glorifierait pas. Certains pourraient même croire que c'est impossible qu'un croyant arrive à voler, mais cela dépend de sa définition du vol. Partout dans le monde, c'est chaque jour que nous

entendons parler de certains leaders qui détournent l'argent de l'Église ou fond destiné à des projets spéciaux, à leur profit. Évidemment, des pasteurs en Haïti qui vivent avec des contraintes économiques sont plus vulnérables à ces genres de transactions malhonnêtes. Et, à part sa portée morale, de telles actions offrent aux non-croyants l'occasion de parler mal de Dieu. C'est en ce sens que l'apôtre Pierre, dans une exhortation, nous montre comment une bonne conduite peut avoir des répercussions positives : «Ayez au milieu des païens une bonne conduite afin que là même où ... ils remarquent vos bonnes œuvres, et glorifient Dieu... » (1 Pi 2 :12).

Finalement, Agur propose que l'état désirable : c'est de n'être ni riche ni pauvre ; c'est d'avoir le pain qui est nécessaire. Avoir le pain qui est nécessaire équivaut à pouvoir vivre au-dessus du seuil de la pauvreté. Un serviteur de Dieu peut, légitimement, aspirer à avoir accès aux services de base comme l'eau potable, l'électricité, la nourriture. Il devrait pouvoir envoyer ses enfants à l'école et avoir accès aux soins de santé. Ce n'est pas la volonté de Dieu pour aucun de ses enfants de vivre dans la promiscuité et dans des conditions infrahumaines. En d'autres termes, le chrétien peut aspirer à jouir d'un certain niveau de bien-être pendant sa vie sur la terre.

Ce qui nous suffira (1 Ti 6 : 6-8). Notre analyse débute avec ce conseil : contentons-nous de ce que nous avons. Le message de ce texte, c'est que le désir excessif d'avoir toujours plus que ce qu'on possède ne doit pas caractériser le chrétien. Le contentement est une vertu qui nous porte à ne pas nous plaindre pour ce que nous n'avons pas. En voici raison : « nous n'avons rien apporté dans le monde et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter.» Ce contentement, écrit Edmond Hiebert, «n'est

pas l'indifférence ou le mépris du stoïcien à l'égard des besoins matériels. Le chrétien peut se suffire parce que son équilibre est fondé sur l'abondance infinie qui est en Dieu et qu'il se repose avec assurance sur la sollicitude et la providence de Dieu.»[37] Paul ne fait pas non plus un plaidoyer en faveur de la pauvreté, car, nous allons voir au verset suivant qu'il n'a pas dit que nous devons nous contenter de n'avoir rien du tout. Et comme Hiebert le dit, cela « n'est pas une exhortation déguisée incitant les croyants à être contents de leur sort, mais bien l'affirmation d'un contentement acquis... le chrétien sérieux et consacré sera satisfait dès lors qu'il sera pourvu à ses besoins réels.»[38]

D'ailleurs, au verset 8, l'apôtre Paul précise le minimum dont un chrétien a besoin pour se contenter : « Si nous avons la nourriture et le vêtement, cela nous suffira. » Paul ne veut certainement pas insinuer que nos besoins réels sont limités à ces deux obligations. Il cite deux nécessités, mais c'est la réalité du lieu de résidence et de l'époque dans laquelle on vit qui détermine le minimum qui devrait suffire. Richard Doulière explique ce qu'est la richesse en ces termes : « Quand Paul parle de la richesse, il la met en contraste avec ce qui doit suffire : la nourriture et le vêtement. Même si l'on élargit sérieusement cette notion (lieux et les circonstances le réclament), on voit que tout ce qui est au-delà de l'indispensable est richesse aux yeux de l'Esprit qui inspirait Paul. »[39] De nos jours, dans un pays comme Haïti, il faut en plus de la nourriture et des

---

[37] D. Edmond Hiebert, *Première Epitre à Timothée*, Nogent sur Marne : Edition de l'Institut Biblique de Nogent, 1986), 131.
[38] D. Edmond Hiebert, *Première Epitre à Timothée*, 132.
[39] Richard Doulière, *Jacques- de la Patience à la Persévérance*, (Saint Légier : Editions Emmaüs, 2007), 52.

vêtements, le logement, la scolarisation des enfants, les soins de santé et un peu d'épargne afin de se préparer pour les chocs éventuels.

Nos besoins. Dieu ne nous promet pas la richesse ; il ne nous voue pas non plus à la pauvreté, mais il nous assure qu'il pourvoira à nos besoins quand nous comptons sur lui. Dans Matthieu 6 :25-34, Christ adresse des paroles rassurantes aux disciples. D'abord, ils ne devaient s'inquiéter ni du présent ni de l'avenir (v. 25). Et ceci, à partir de trois certitudes. La première, c'est que nous avons un Père céleste. Dieu est notre Père et nous sommes ses enfants (Jn 1 :12). Un père projette l'image de quelqu'un qui a des devoirs envers ses enfants et qui voit leur bien-être. La deuxième certitude, c'est que notre Père céleste connaît nos besoins. Il est bien au courant de ce qu'il nous faut pour vivre comme des humains et avec dignité. La troisième certitude, c'est que notre Père céleste se charge de notre avenir. Cela sous-entend que notre lendemain est entre les mains de Dieu. Ne pas s'inquiéter n'équivaut guère à de l'insouciance. Un insouciant, c'est quelqu'un qui est indifférent par rapport à un danger éventuel. Nous devons nous préparer pour l'avenir tout en étant conscients des menaces. C'est ce que le docteur J. Dwight Pentecost, dans son commentaire sur le sermon sur la Montagne, appelle « une sage prévoyance » ou « de sages précautions pour les jours à venir. »[40]

L'apôtre Paul rassure les chrétiens de Philippe : « Et mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire en Jésus-Christ » (4 :19). Nous pouvons déceler trois idées dans cette affirmation : d'abord, Dieu est le pourvoyeur par excellence sur qui nous pouvons compter. C'est lui qui ne nous laissera jamais dans le dénuement et

[40] J. Dwight Pentecost, *Le Sermon sur la Montagne : Vision Contemporaine pour une Vie Chrétienne,* (Miami, FL : Editions Vida, 1985), 18.

non les hommes et les femmes autour de nous qui, très souvent, n'ont ni la volonté ni la capacité de répondre à nos exigences. En deuxième lieu, Paul ajoute l'adjectif « tous » pour indiquer qu'on ne peut penser a aucune nécessité de la vie humaine qui dépasserait la capacité de Dieu en ce qui a trait aux divers types de besoins que nous pouvons énumérer. Le psychologue Abraham Maslow, à partir des observations réalisées dans les années 1940, présente une échelle de la hiérarchie des besoins comme une théorie de la motivation. À la base, ce sont les besoins physiologiques (manger, boire, dormir) ; puis, les besoins de sécurité (protection, confort) ; ensuite, les besoins d'appartenance / affectifs (amour, amitié) ; et finalement des besoins d'actualisation (créativité, accomplissement personnel).[41] Nous voyons bien que nos besoins sont multiples et variés ; certains sont minimes comme de simples désirs, alors que d'autres sont urgents, pressants et énormes. Mais Dieu peut les combler tous. Finalement, Paul ajoute jusqu'à quelle limite Dieu peut pourvoir à nos besoins : « ...selon sa richesse...». On n'a pas besoin de prôner la théologie de la prospérité pour affirmer que Dieu est riche. Tout ce qui existe est à sa disposition et il peut en utiliser quand et comme il veut (Ps 24 :1). Il dispose de ressources illimitées pour la satisfaction de nos besoins.

Dans 2 Corinthiens 9 :8, l'apôtre Paul continue d'encourager les chrétiens de Corinthe à participer à une œuvre de bienfaisance. Il leur promet que, s'ils contribuent leur argent en toute liberté, Dieu peut les bénir au point où ils posséderont toujours de quoi satisfaire à tous leurs besoins. Et, en plus, ils auront encore en abondance pour

---

[41] Bernard Turgeon, *La Pratique du Management*, (Québec : McGraw-Hill, 1985), 347.

toute bonne œuvre. Encore ici, le point que nous voulons accentuer est que nous avons des besoins matériels qui doivent être satisfaits ; et chercher à les satisfaire n'est pas du matérialisme.

Les moyens de parvenir au vrai bien-être

L'analyse de certains textes bibliques et l'expérience nous amènent à ces principes pour jouir d'un minimum de bien-être :

Valorisez le travail. Le travail se définit comme des activités productives ; et son contraire, c'est l'oisiveté qui est le fait d'être dépourvu d'occupation. Le travail, c'est la vie, l'activité normale de l'homme. Lorsque Dieu créa nos premiers parents, il les a placés dans le jardin d'Eden et leur premier devoir était de travailler « pour le garder et le cultiver (Ge 2 :15). Le psalmiste affirme : « Le soleil se lève ... l'homme sort pour se rendre à son ouvrage et à son travail jusqu'au soir » (Ps 104 : 22-23). Lémuel nous décrit une femme vertueuse comme une femme qui travaille (31 :16-31).

Lorsque Paul devait prendre congé des chrétiens d'Ephèse, il leur a montré, dans son message, l'importance du travail. On travaille non seulement pour subvenir à ses besoins, mais encore pour « soutenir les faibles » (Ac 20 : 33-35). Et il donne le même enseignement aux chrétiens d'Ephèse : « ... mais plutôt qu'il travaille, en faisant de ses mains ce qui est bien, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin » (Ep 4 :28). Et aux chrétiens de Thessalonique, il dit : « Nous vous exhortons à mettre votre honneur ... à travailler de vos propres mains » (1 Th 4 :11).

Pour corroborer cette idée, Alfred Kuen écrit : « Le travail assure aussi la dignité et l'identité de la personne et lui donne un but de vie ... Le travail est un des principaux

facteurs d'intégration dans la société. Il oriente notre vie, règle notre temps et nous met en contact avec nos semblables. »[42] Ensuite, citant Lelan Ryken, il énumère cinq fonctions positives du travail : 1) il pourvoit aux besoins élémentaires de la vie, 2) il est un moyen de production, 3) il répond au besoin humain de réaliser quelque chose, 4) il satisfait un certain nombre de besoins psychologiques et 5) il rend service à l'humanité. »[43]

L'oisiveté est l'une des causes de la pauvreté. Dans les Proverbes, nous lisons que celui qui, au lieu de travailler, passe son temps sur son lit peut devenir pauvre : « N'aimez pas le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre » (Pr 20 :13). Le sage écrit : « Celui qui cultive son champ est rassasié de pain, mais celui qui poursuit de choses vaines est rassasié de pauvreté » (Pr 28:19). Certaines personnes sont oisives parce qu'elles ne trouvent pas du travail. C'est pourquoi la bataille contre la pauvreté est un combat contre le chômage.

Il y en a qui ne travaillent pas parce qu'ils sont paresseux. La Bible, surtout les proverbes, abonde en déclarations qui condamnent la paresse. Certains proverbes décrivent le paresseux (6 :9 ; 12 ; 27 ; 19 :24 ; 20 :4 ; 26 :14, 15) ; d'autres condamnent la paresse (19 :15 ; 31 :27). La femme de Proverbes 31 : « elle se lève lorsqu'il est encore nuit (v.15) ; sa lampe ne s'éteint point pendant la nuit (v.18) ; « elle ne mange pas le pain de la paresse » (v. 27). Paul condamne la paresse (Ro 12 :11).

L'apôtre Paul ne plaisante pas avec ceux ne croient pas à la valeur du travail. Et dans 2 Thessaloniciens 3 :6-15, il lance des recommandations très sévères à l'endroit de

---

[42] Alfred Kuen, *Le Sens de Notre Travail*, (Saint-Légier: Editions Emmaüs, 2010), 28.
[43] Alfred Kuen, *Le Sens de Notre Travail*, 29.

ceux qui refusaient de travailler. Les chrétiens devaient s'éloigner de tout frère qui vit dans le désordre, c'est-à-dire, qui refuse de travailler et qui mange gratuitement le pain des autres (v. 6). Puis, il leur rappelle qu'en dépit du fait qu'il avait le droit de rester à leur charge, il avait choisi de leur donner cet exemple de rude travailleur : « dans le travail et dans la peine, nous avons été nuit et jour à l'œuvre ...» (v. 8). Et le but était de bien illustrer son enseignement : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (v. 10). Ensuite, Paul touche le problème du doigt en leur disant qu'il est bien au courant de l'attitude de certains chrétiens qui « vivent dans le désordre, qui ne travaillent pas, mais qui s'occupent des futilités » (v. 11). Quelle est l'exhortation de Paul à leur égard ? « ... nous les exhortons ... à manger leur propre pain en travaillant paisiblement » (v. 12). Il rappelle l'enseignement qu'il avait donné lorsqu'il était avec eux : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (v. 10). Et Paul termine avec ce dernier avis concernant les récalcitrants : « ... notez-le, et n'ayez point de relation avec lui, afin qu'il éprouve de la honte » (v. 14). L'Église ne doit en aucune façon tolérer une personne qui ne veut pas travailler en l'assistant dans ses besoins.

Dans notre société, pour pouvoir travailler on doit accorder la priorité à la formation. Les jeunes doivent aller à l'école, même au prix de sacrifices. Certains ratent souvent de bonnes opportunités parce qu'ils n'ont pas la formation nécessaire. Terminez vos études classiques, apprenez une profession et perfectionnez-vous autant que possible.

Et pour ceux qui aiment vivre aux dépens des autres, le verset 35 d'Actes 20 est particulièrement intéressant. L'apôtre Paul rapporte les paroles du Seigneur qu' « il y a

plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » Dans la vie, être en position de recevoir n'est pas une bénédiction. Ceux qui travaillent ont le privilège de se placer dans les rangs de ceux qui donnent au lieu d'être dans les rangs ceux qui reçoivent. Voici la bénédiction.

Contrôlez les naissances. Ceux qui aspirent à ce minimum de bien-être doivent éviter d'avoir des familles sont trop nombreuses. Le problème que les leaders doivent résoudre est que de nombreux chrétiens haïtiens croient que la Bible s'oppose à la régulation des naissances. Et ils fondent leur conviction sur les arguments suivants :

Limiter les naissances, disent certains chrétiens, équivaudrait a une désobéissance à la parole de Dieu qui ordonne à l'homme et a la femme de remplir la terre de leurs progénitures. Genèse 1 : 28 stipule : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et assujettissez-la ... ». Affirmer que ce texte interdit le contrôle de naissance est une erreur de jugement et d'interprétation. Dieu a créé un homme et une femme, Adam et Eve. Il n'a pas choisi de créer plusieurs milliards d'habitants sur la terre. Il revient donc à ses deux créatures de procréer (engendrer, enfanter) et quand le processus se produit sans interruption, la terre sera remplie de personnes. Ainsi, quand Dieu dit à Adam et à Eve d'être féconds et de remplir la terre, il voulait parler du processus de la procréation. Or, c'est l'une des raisons pour lesquelles, l'homosexualité est à rejeter parce qu'il bloquerait ce processus, étant donné que deux personnes de même sexe ne peuvent pas procréer.

Une certaine interprétation de l'histoire d'Onan dans la Bible représente un deuxième argument qu'on utilise pour montrer que la Bible s'oppose a une planification des naissances. En effet, dans Genèse 38: 9, nous lisons : « Onan, sachant que cette

postérité ne serait pas à lui, se souillait à terre lorsqu'il allait vers la femme de son frère ... ». Le verset 10 précise que « ce qu'il faisait déplut à l'Éternel, qui le fit mourir.» L'argument est que Dieu s'oppose à tout ce qu'on fait pour empêcher qu'une relation sexuelle aboutisse à une grossesse. Dans ce cas encore, le texte est mal interprété. Juda épousa une Cananéenne et l'un des fils nés de cette union s'appelle Onan. L'Éternel fit mourir le grand frère d'Onan avant que sa femme eût enfanté. Alors, Juda demanda à Onan de prendre la femme de son frère décédé pour femme afin de lui susciter une postérité. C'était une coutume, qui plus tard, allait être légalisée dans Deutéronome 25: 5-6. Onan a accepté la suggestion de son père et alla vers sa belle-sœur. Mais, mais pour empêcher que la femme soit enceinte, il se « souilla par terre ».

Deux notes de clarification sont nécessaires. Premièrement, Dieu n'avait pas puni Onan pour l'action de se « souiller par terre » en soi. C'est plutôt parce que son intention était mauvaise. Le verset 9 décrit son intention : « sachant que cette postérité ne serait à lui ... ». Donc, la motivation, c'est l'égoïsme. Il ne se souciait pas de sa belle-sœur qui, sans mari et sans enfants, courait le risque de devenir pauvre. En second lieu, le rejet de cette pratique comme une méthode de contrôle de naissance, même quand cela serait légitime, ne devrait pas entrainer le rejet de toutes les méthodes de contraception qui sont à la disposition des couples.

Donnez libéralement. Commençons notre analyse avec cette parole de sagesse : « Tel, qui donne libéralement, devient plus riche ; et tel, qui épargne à l'excès, ne fait que s'appauvrir » (Pr 11 :24). Commencez avec la dime. La dime représente une dixième partie du revenu que le croyant doit donner à Dieu. Elle était une exigence légale pour

Israël dans l'Ancien Testament. Parmi les commandements que l'Eternel donna à Moise sur le mont Sinaï, l'un d'eux stipulait : « Toute dime de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Éternel » (Lé 27 :30). Plus tard, dans les lois prescrivant un sanctuaire unique, Moise demanda au peuple d'apporter dans le temple toutes les dimes (De 12 :6). De retour de l'exil babylonien, le prophète Malachie exhorta les israélites à revenir à l'Eternel après s'être écartés de ses ordonnances en trompant Dieu dans les dimes et dans les offrandes. Ainsi, il les invita à apporter toutes les dimes « à la maison du trésor » (Mal 3 :8). Malachie ajoute que si, de cette façon-là, ils mettent Dieu à l'épreuve, Dieu ouvrira pour eux les écluses des cieux et répandra sur eux la bénédiction en abondance (Mal 3 :10). René Pache exprime ainsi le sens de la dime : « L'offrande à Dieu de la dime, des prémices et des premiers-nés exprimait la gratitude des croyants envers Dieu et la reconnaissance du fait qu'ils jouissaient des biens de la terre dont il était le véritable propriétaire. »[44]

Certains chrétiens épousent le point de vue que la dime ne concerne pas l'Église dans la mesure où elle était une exigence de la loi de Moise. L'argument qui milite en faveur de cette thèse est que le Nouveau Testament ne fait aucune allusion à la dime. De plus, le principe qui engage l'Église se résume dans ces paroles de Paul : « Que chacun donne comme il a résolu dans son cœur ... » (2 Co 9 : 7). En effet, cette déclaration de l'apôtre ne peut ni éliminer ni remplacer la dime parce qu'elle concerne un cas précis. En effet, les rares textes où Paul parle de la contribution financière concernent une collecte qu'il faisait en faveur des chrétiens pauvres de l'Église de

[44] René Pache, *Nouveau Dictionnaire Biblique*, 197.

Jérusalem (1 Cor 16 : 1-9 ; 2 Cor 8-9). Dans l'autre cas, Paul remerciait l'Église de Philippe pour un don qu'elle lui avait envoyé. Il écrit : « ... vous m'envoyâtes déjà à Thessalonique, et à deux reprises, de quoi pourvoir à mes besoins » (Ph 4 :16). En aucun de ces cas, il n'est question de la contribution régulière qu'un chrétien doit donner à son assemblée pour le soutien des ouvriers, pour les dépenses relatives à l'exécution de ses programmes et pour les nécessités logistiques.

Par conséquent, puisque rien n'interdit la dime dans le Nouveau Testament, et rien ne la remplace, il est tout à fait légitime de penser que le principe de la dime peut être appliqué dans l'Église, surtout quand on précise qu'il l'est sur une base volontaire. Sinon, qu'est ce qui empêche un dispensationaliste « strict » de dire que le chrétien n'a rien à donner à l'Église à part des offrandes spéciales pour aider ceux qui sont dans le besoin ? Il pourrait maintenir que c'est sous la dispensation de la loi que les juifs devaient apporter de l'argent dans le temple ; et on n'est plus sous la loi. Qu'est-ce qui l'empêche de dire que faire de la collecte dans les cultes n'a aucun support dans le Nouveau Testament ?

Nous voulons croire que la dime demeure une bonne façon par laquelle le chrétien peut contribuer à l'Église avec une certaine discipline. C'est la meilleure façon de savoir combien il doit donner et à quel rythme. La seule différence, c'est que donner la dime demeure un acte volontaire, alors que sous la loi en Israël, la dime était comme une taxe légale. « Que chacun donne comme il a résolu dans son cœur » concerne les offrandes en plus de la dime. Ce n'est pas à partir d'une loi que le chrétien peut décider de donner la dime ; c'est plutôt à la recherche de la bénédiction divine. Je crois que la

promesse que Dieu ouvrira les écluses des cieux et répandra sa bénédiction en abondance pour ceux qui donnent la dime est valable pour tous les chrétiens. Et nous avons les témoignages de nombreux chrétiens qui ont été bénis pour avoir honoré Dieu en ce sens.

Après la dîme, le chrétien doit contribuer dans diverses offrandes, il doit donner à ceux qui sont dans le besoin. Le psalmiste nous dit que l'homme qui craint l'Éternel fait des largesses ; il donne aux indigents » (Ps 112 :9).

Dépensez sagement. La personne de condition humble qui dépense comme si elle avait des ressources illimitées ne pourra pas jouir d'un minimum de bien-être. Le chrétien doit apprendre à contrôler ses dépenses en faisant un budget, en établissant la différence entre les besoins réels et les désirs et en déterminant ses priorités. La nourriture, le logement, les vêtements, l'éducation des enfants, le loisir sont des dépenses légitimes. Il doit se discipliner de manière à ne pas s'écarter de son budget si ce n'est pas un cas d'urgence et à ne pas vivre au-dessus de leurs moyens. Les dépenses futiles, les extravagances, les excès, les efforts de se comparer avec d'autres personnes peuvent facilement nous jeter dans la pauvreté. Le gaspillage est aussi une mauvaise habitude qui est de nature à appauvrir les gens déjà à faible revenu. Par exemple, certains ménages en Haïti peuvent, dans certains cas, dépenser moins s'ils acceptent à consommer des produits locaux.

Payez vos dettes fidèlement. La négligence dans le paiement de nos dettes peut certainement nous empêcher de jouir d'un minimum de bien-être. Paul a dit aux chrétiens de Rome : « Ne devez rien à personne ...» (Ro 13 :8). Cette exhortation ne veut pas dire que toute dette est interdite, mais que le chrétien doit payer ses dettes. Le chrétien ne doit pas emprunter de l'argent quand il n'a pas les moyens de le rembourser suivant son arrangement avec le créancier. S'il le fait, il risque de s'appauvrir quand les intérêts à payer commencent à s'alourdir. De plus, il compromet sa réputation en tant que serviteur de Dieu qui doit toujours respecter la parole donnée.

Le système de crédit que les institutions financières établissent de nos jours est l'un des moyens qui permettent à ceux qui travaillent de jouir d'un minimum de bien-être. Cela n'est pas incompatible avec l'enseignement biblique sur les dettes. La sagesse nous apprend que si nous ne prenons pas des précautions avec les dettes : « Si tu n'as pas de quoi payer, pourquoi voudrais tu qu'on enlève ton lit de dessous de toi ? » (Pr 22 :27). C'est peut-être en ce sens aussi que le sage affirme : « Celui qui emprunte est esclave de celui qui prête » (Pr 22 :7). De nos jours, si ce n'est pas le lit, c'est la voiture ou la maison que la banque saisira. Le psalmiste dit que celui qui ne paie pas ses dettes est un méchant (Ps 37 :21).

En Haïti, une personne peut passer 15 ans à construire une maison sans jamais pouvoir l'achever et l'utiliser confortablement. Un jeune de la classe moyenne peut passer des années à travailler sans pouvoir économiser suffisamment pour acheter une voiture. Le système de crédit permet à un individu de vivre et de payer graduellement et partiellement au fur à mesure qu'il consomme réellement.

Épargnez et investissez pour l'avenir. On n'a pas besoin d'être économiste pour réaliser qu'une personne qui n'épargne pas et qui n'investit pas risque de se voir un jour tomber dans la pauvreté. Pour jouir d'un minimum de bien-être matériel, le serviteur de Dieu doit cultiver l'habitude de ne pas dépenser tout ce qu'il gagne pour les besoins immédiats. Certains chrétiens pensent que le fait d'épargner révèle un manque de foi en Dieu et ils citent cette déclaration de Jésus : « ... le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine » (Mt 6 : 34). Cette affirmation de Jésus n'est pas un argument contre l'épargne ; c'est plutôt une mise en garde contre l'inquiétude. Encore, la littérature sapientiale nous éclaire quand le sage nous dit que la fourmi prépare en été sa nourriture (Pr 30 :25).

Planifiez votre vie. Finalement, le chrétien qui veut jouir d'un minimum de bien-être doit planifier sa vie. Souvent, les difficultés socio-économiques sont liées à une absence de planification. Le jeune doit savoir ce qu'il veut être dans la vie et se former en conséquence. Les adultes doivent savoir où ils veulent mener leurs familles et travailler en conséquence. La déclaration de Jésus est classique dans ce domaine : « Lequel d'entre vous s'il veut bâtir une tour, ne s'assied pas d'abord pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi la terminer ? » (Lc 14 :28). La planification se fait en se fixant des objectifs et en déterminant les stratégies à mettre en place pour les atteindre.

Si on fait tous ces efforts et sa condition de vie n'arrive pas à devenir meilleure, soit à cause des situations imprévisibles ou pour n'importe quelle autre raison, on doit reconnaitre qu'il s'agit d'une épreuve et qu'on doit apprendre à compter sur Dieu pour envoyer le corbeau.

Et quand Dieu nous bénit matériellement !

Si Dieu nous bénit matériellement, nous devons faire un bon usage des richesses. Analysons 1 Timothée 6 :17 -19. Le chrétien doit aussi savoir que le fait d'être riche n'est pas mauvais en soi. Dieu peut choisir de bénir un individu, d'affermir l'ouvrage de ses mains, de faire fructifier ses entreprises avec des biens matériels. Dans ce cas, comment doit-il se comporter ? Les recommandations de l'apôtre peuvent être exprimées en ces trois affirmations : le riche ne doit pas être orgueilleux. Il est facile pour quelqu'un qui mène une vie aisée d'avoir une opinion exagérée de lui-même et de penser à humilier les autres.

En deuxième lieu, le riche doit mettre sa confiance en Dieu et non dans sa richesse. La tendance naturelle à se confier dans ses possessions est une menace pour tous les chrétiens. Les biens matériels peuvent nous porter à développer un sentiment d'autosuffisance qui nous porte à croire que nous n'avons besoin ni des autres ni de Dieu. Alcorn explique que le matérialisme est un effort infructueux de donner un sens à la vie en dehors de Dieu. Quand nous essayons de nous combler à travers une relation avec une personne autre que Christ ou dans un lieu autre que le ciel, nous devenons idolâtres. Le matérialisme n'est pas seulement un mal, il est tragique et pathétique.[45]

Finalement, celui qui est riche doit utiliser ses richesses pour faire du bien. Paul exprime l'idée de faire du bien en ces trois concepts : bonnes œuvres, libéralité et générosité. En réalité, la société a besoin de gens qui possèdent des biens matériels. L'Église peut les apprécier aussi dans la mesure où ils obéissent à Dieu en mettant leurs

---

[45] Randy Alcorn, *Money, Possessions and Eternity*, 45.

richesses au service des pauvres. Paul conclut au verset 10 en disant que c'est ainsi qu'ils s'amassent « un trésor placé sur un fondement solide ». Jésus-Christ parle aussi de ce trésor quand il dit aux disciples d'amasser des trésors dans le ciel (Mt 6 :20).

Pour conclure, la tentative pour enrayer le cycle de la pauvreté dans l'Église détient une base biblique solide. Elle se fonde, en premier lieu sur le fait qu'en Israël, Dieu a fait des provisions pour résoudre le problème de la pauvreté ; en deuxième lieu, le Nouveau Testament renferme de nombreuses recommandations pour soulager les pauvres et empêcher que les plus vulnérables deviennent pauvres ; en troisième lieu, la théologie de la prospérité et la théologie de la pauvreté dans la discussion contemporaine sont toutes deux erronées ; et, en dernier lieu, la Bible encourage le chrétien à aspirer un minimum de bien-être.

Alors, la thèse que nous avons développée peut se formuler ainsi : entre la théologie de la prospérité et la théologie de la pauvreté, le chrétien peut aspirer à un minimum de bien-être matériel. Car, Dieu, dans sa grande sollicitude, désire qu'il n'y ait pas, parmi son peuple, des gens qui végètent dans la misère. Pour y arriver, le chrétien a des efforts à consentir, des principes à observer et surtout la volonté de vivre en toute dignité comme des gens créés à l'image et selon la ressemblance de Dieu.

CHAPITRE 3

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTION

DES ÉGLISES EN HAÏTI : UNE REVUE DE LITTÉRATURE

L'aspect de la recherche que ce chapitre aborde est conçu comme une revue de littérature. Ce travail consiste à réaliser un survol et une évaluation critique d'un ensemble d'œuvres publiées, susceptibles de situer le sujet par rapport à des recherches antérieures afin de ne pas chercher, comme dit-on, à réinventer la roue. Évidemment, il n'existe pas une abondante littérature sur ce sujet. Cependant, il est généralement admis que l'Église, en Haïti, tout en s'efforçant de ne pas chercher à remplacer l'Etat, peut jouer un rôle dans l'effort de réduire et même d'éradiquer le phénomène de la pauvreté. Nous cherchons à savoir dans quelle mesure l'Église peut efficacement jouer ce rôle.

En juillet 1973, des représentants d'Églises protestantes, des catholiques, des spécialistes en sciences de développement, et des représentants des organisations travaillant dans le domaine du développement se sont réunis pour réaliser un colloque sur le thème : « La participation chrétienne au développement en Haïti. » Les discussions portèrent sur cinq axes : éducation, évangélisation, agriculture, infrastructure et santé. Le rapport de ce colloque, quoique daté de si longtemps, demeure, en raison de ses nombreuses recommandations, une importante ressource concernant le rôle que l'Église d'aujourd'hui peut jouer dans la lutte contre la pauvreté.

« Le colloque a favorisé une analyse objective de la situation et a permis à l'Église de mieux définir sa mission prophétique et diaconale en Haïti ».[1]

En 1993, la Fédération Protestante d'Haïti a organisé un forum dont le thème est : « Œuvres protestantes de santé en Haïti – Bilan et perspectives 2004. » Le document des travaux de synthèse nous apprend que ce forum réunissait des pasteurs, des leaders évangéliques, des responsables de centres hospitaliers, des professionnels protestants de la santé. Trois thèmes ont été débattus : l'action des Églises protestantes face à la problématique sanitaire haïtienne, Santé et Développement, Médecine traditionnelle et cure d'âme. Le document des recommandations de ce forum est d'une grande utilité.

En 2012, un mouvement dénommé : « La mobilisation autour du rôle prophétique de l'Église » a organisé un colloque sur l'environnement autour du thème « L'Église face à la rupture de l'équilibre environnemental en Haïti ». Les participants étaient des pasteurs et responsables d'Églises, de missions et d'organisations chrétiennes, des éducateurs, des responsables d'associations de jeunes des Églises, des professeurs de différents centres de formation biblique et théologique, avec la participation de spécialistes venus de l'Amérique Latine et de l'Amérique du Nord.

À travers ces divers écrits, nous analyserons les propositions concernant la façon dont l'Église peut intervenir pour apporter sa contribution à la lutte contre la pauvreté. Six domaines seront abordés : les problèmes économiques, les problèmes de santé et

---

[1] Simon Louis, « En Guise d'Introduction,» in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti*, Tenu à l'Hôtel Castel-Haïti, (Port-au-Prince, 9-13 juillet 1973), 2.

d'assainissement, les problèmes éducatifs, la dégradation de l'environnement, les problèmes démographiques et les problèmes politiques.

SOLUTIONS AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Comment l'Église peut-elle aider à résoudre les problèmes économiques de ses membres et de la communauté ? Voyons certaines solutions qui ont déjà été envisagées.

Recherche d'une solution globale

Les œuvres sociales isolées des Églises n'apportent pas de solutions durables aux problèmes économiques des fidèles. Selon le pasteur Alain Rocourt, les Églises d'Haïti doivent se rendre compte du fait qu'elles ne peuvent plus continuer à « saupoudrer leurs activités dites spirituelles de quelques petites œuvres de charité quel qu'utiles et méritoires soient-elles, mais d'essayer de voir l'ensemble du problème, d'en discerner les causes aussi bien que les conséquences, et combattant le fatalisme, la résignation lâche, d'aider l'haïtien à vouloir vivre mieux, à prendre en main son destin, en croyant en un Dieu qui l'aime dans la totalité de sa vie et de sa personnalité. »[2] Dans cette déclaration, Alain Rocourt donne certains éléments de solution qui se résument en un changement de paradigme, passant de certaines actions isolées à une vraie réflexion sur les causes profondes de la pauvreté et un effort de porter les gens à produire un changement dans leur comportement. Les actions isolées, selon Jules Casséus, peuvent arriver à soulager la peine d'un individu, mais elles agissent sur les symptômes et non sur les causes et n'apportent pas des solutions durables qui viendraient de plans à

---

[2] Alain Rocourt, « L'Eglise Chrétienne en Haïti et le Développement » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti*, 11.

moyen et à long terme sur des thématiques comme la production agricole, l'éducation.[3] Malheureusement, Jules Casséus ne va pas jusqu'à proposer des solutions concrètes qui pourraient réellement être utiles.

Les actions isolées créent une situation et même une mentalité de dépendance que Jules Casséus et d'autres théologiens dénoncent. Pour Jules Casséus, trop d'Églises et d'institutions religieuses protestantes en Haïti dépendent de l'aide externe pour leur subsistance, ce qui ne contribue pas à l'avancement de l'Église haïtienne.[4] Une enquête menée parmi les étudiants au Séminaire du Limbé en 1991 a montré que beaucoup de chrétiens et de leaders haïtiens nourrissent une mentalité de dépendance, car 75 % des gens consultés ont cru que les gens se convertissent à cause de la pauvreté, de la superstition et de la maladie ; 40% pensent qu'une Église haïtienne ne peut pas envoyer des missionnaires à l'étranger.[5]

Mes remarques critiques me portent à affirmer que Casséus n'a pas fait ressortir les avantages que les Églises haïtiennes peuvent tirer d'une bonne coopération avec les Églises à l'étranger qui croient dans le partage. L'échange est à encourager tout en tenant compte des dangers de la dépendance. En fait, je pourrais dire qu'il a même déplacé le problème, car la dépendance est une conséquence de la pauvreté. Ce qu'on doit chercher à combattre, c'est surtout la pauvreté, car la dépendance n'aura plus sa raison d'être et disparaitra de par elle-même dès que le problème de la pauvreté sera résolu. J'imagine que certains pourraient encore objecter que même si la situation

---

[33] Jules Casséus, *Haïti, Quelle Eglise… Quelle Libération* ? (Limbé: Séminaire Théologique Baptiste d'Haïti, 1991), 100.
[4] Jules Casséus, *Haïti, Quelle Eglise… Quelle Libération* ? 87.
[5] Jules Casséus, *Haïti, Quelle Eglise… Quelle Libération* ? 88.

économique de certains individus change ils resteront toujours a la charge d'autres personnes parce que le problème réside dans leur mentalité. Ceci reste à prouver. Il faut aussi une coopération entre les Églises pour empêcher un gaspillage d'efforts et de ressources, une duplication des expériences. Il est nécessaire qu'on développe un système d'échange d'information et même une structure de coordination.[6]

La production agricole

Pour être plus concret, le premier domaine dans lequel les Églises peuvent intervenir pour attaquer le problème de la pauvreté est la production agricole. Haïti est un pays agricole, dit-on. Les Églises des zones rurales peuvent intervenir directement et les Églises des zones urbaines peuvent l'encourager. Et, puisqu'une bonne partie de la population haïtienne vit dans les milieux ruraux, les suggestions du séminaire sur la participation de l'Église au développement d'Haïti sont utiles.

D'abord, pour que les masses rurales sortent de la pauvreté, les Églises peuvent les aider à développer des techniques agricoles :

a) en élaborant des projets de développement en rapport avec l'agriculture sur de grandes portions de terres qui ne sont pas cultivées,[7]

b) en multipliant les pépinières agricoles dans les écoles urbaines et rurales et dans les Églises en vue de la campagne de reboisement,[8]

c) en vulgarisant au niveau des écoles et par le moyen des médias de masse des méthodes agricoles pour améliorer le rendement des terres,[9]

---

[6] Alain Rocourt, « L'Eglise Chrétienne en Haïti et le Développement » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 11.

[7] « Résolutions » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 229.

[8] « Résolutions » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 229.

d) en diffusant des techniques en vue de la conservation des ressources naturelles (murs secs, barrières végétales, reboisement des bassins hydrographiques, des sources, etc.) [10]

En résumé, l'Église en Haïti doit encourager les gens à ne pas abandonner et même à valoriser l'agriculture.

Transformation de certains produits

Après la production agricole, la seconde piste de solution consiste à réaliser un travail de transformation de certains produits agricoles. Cela demande :

a) d'inventorier les denrées susceptibles de transformation locale et d'encourager les fidèles de l'Église à les produire,[11]

b) de rechercher des techniques adéquates pour la transformation de ces denrées.[12]

Le pasteur Marco Depestre nous laisse de bonnes suggestions quant à ce qu'une Église peut faire pour aider les gens à sortir de la pauvreté à partir des denrées qui sont transformables tant pour la consommation que pour la commercialisation. Il conseille la mise en conserve de certains fruits et leur transformation en jus. « Nous avons tant de bons fruits qui se vendent pour rien tandis que les jus et les fruits cocktails importés deviennent de plus en plus couteux. »[13]

---

[9] « Résolutions » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 229.
[10] «Résolutions » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 229.
[11] « Résolutions » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti,* 229
[12] «Résolutions » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 230.
[13] Marco Depestre, jr, *Essai sur la Vie et le Ministère du Pasteur Marco Depestre*, (Port-au-Prince : Imprimerie Méthodiste, 2013), 134.

Une troisième suggestion consiste à développer des techniques de transformation des détritus en engrais.[14] Des techniciens, membres de nos Églises, pourraient mettre leurs compétences au service de leurs congrégations dans de tels projets.

Une autre suggestion concerne la recherche de nouvelles sources d'énergie destinées à remplacer les bois de chauffage et le charbon qui, en plus de détruire l'environnement, sont très couteux. L'Eglise Méthodiste Libre d'Haïti développe et encourage la cuisson à partir de l'énergie solaire. Elle s'engage dans la commercialisation des équipements et la formation des utilisateurs : « Les cuiseurs solaires sont des équipements destinés à faire cuire les aliments. Ils n'utilisent ni gaz, ni électricité, ni charbon, ni bois, mais seulement l'énergie du soleil... Le modèle panel est facile à fabriquer, peu couteux et d'utilisation très simple. »[15]

En quoi ces suggestions peuvent-elles concerner l'Église ? L'Église, dispose-t-elle des moyens d'implémenter de telles idées ? Les ressources humaines pour réaliser ces projets se trouvent au sein des Églises. Fritz Fontus se félicite : « Dans le domaine de l'agriculture, toutes les Églises protestantes sont à l'œuvre, essayant d'aider à résoudre l'un des problèmes les plus brulants du pays, l'érosion. Beaucoup de nos centres missionnaires possèdent des programmes de reboisement. Plusieurs de ces centres gèrent aussi des programmes d'élevage ... un projet de repeuplement porcin ... un projet

---

[14] « Résolutions» in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 232.
[15] Normil Hubert Paul, « L'Energie Solaire et la Cuisson : l'Eglise Méthodiste Libre s'y Engage », *Le Courrier Evangélique,* 2ème Trimestre 2005, Volume XXXII, 12-15.

de réhabilitation rurale. »[16] Nous pensons que les Églises doivent d'abord avoir la volonté d'intervenir dans ces domaines et ensuite faire un inventaire de ces ressources humaines, matérielles et financières dont elles disposent.

L'expérience africaine peut nous être utile. Harold Kallemeyn explique que l'une des solutions aux problèmes économiques de certains pays d'Afrique est la terre. Il argue que problème de la sous-alimentation est à la base de plusieurs autres maux qui rongent la société comme les maladies, la violence familiale et les conflits sociaux.[17] Le problème africain ressemble à celui d'Haïti parce que dans les deux cas les gens méprisent le travail de la terre et les gouvernements n'accordent pas suffisamment d'importance à l'agriculture.

Activités génératrices de revenus

En 1973, le pasteur et agronome Marco Depestre de l'Eglise Méthodiste d'Haïti suggérait que l'Église peut organiser parmi ses membres et dans la communauté ce qu'il appelle la petite industrie.[18] C'est ce que nous appelons de nos jours l'entrepreneuriat. L'Église pourrait encourager les fidèles et la communauté à suivre des cours de gestion de petites entreprises.[19]

La littérature disponible n'a pas exploré ce que les Églises des zones urbaines peuvent réaliser en matière d'activités génératrices de revenus. La production et la commercialisation des produits d'artisanat, du Mahogany, de la couture, la broderie, la

---

[16] Fritz Fontus, *Les Eglises Protestantes en Haïti, Communication et Inculturation*, (Paris: L'Harmattan, 2001), 96.
[17] Harol Kallemeyn, *Stop à la Pauvreté – Actes du Colloque de la Faculté de Théologie Evangélique de Vaux-sur-Seine,* Collection Défi Michée, (Editions LLB, Vaux-sur Seine, 2007), 103.
[18] Marco Depestre, jr, *Essai sur la Vie et le Ministère du Pasteur Marco Depestre*, 125.
[19] « Résolutions» in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 230.

maroquinerie, l'argile réalisée par les fidèles de l'Église mérite de la considération. On peut citer l'expérience de l'Eglise Baptiste de Bolosse qui gérait, jadis, un petit magasin de produits d'artisanat. La Mission Baptiste Conservatrice à Fermathe pourrait aussi se révéler un excellent cas d'étude si on veut poursuivre la recherche dans ce domaine.

Pourquoi l'Église doit-elle s'occuper d'activités de développement économique ? Le feu pasteur et agronome Marco Depestre a répondu à cette question de manière intéressante : « Le développement est dans l'air ; que nous y participions ou non, il va venir. Il peut venir à partir d'une mauvaise idéologie, une idéologie préconisant la violence et l'injustice. Si nous comprenons notre tâche au sein de ce peuple dans le besoin, nous allons favoriser tous les programmes qui peuvent lui apporter un bien-être auquel l'idée de Dieu sera associée et seront bases sur une idéologie saine, constructive et chrétienne. »[20] Cette mise en garde donnée en 1973 est exactement ce qui arrive de nos jours. Les Mormons et les Musulmans envahissent la population et propagent leurs idéologies à partir de l'aide humanitaire et de toutes sortes d'activités de développement.

Depuis l'année 2003, le Séminaire de Théologie Evangélique de Port-au-Prince (STEP), une institution de l'Union Evangélique Baptiste d'Haïti (UEBH), développe un service communautaire dans le but de contribuer à la transformation du voisinage du Séminaire. Ce programme se déroule autour de trois axes : Alphabétisation, Micro-crédit et Santé communautaire. Le responsable de ce programme nous a informés qu'à date, 2700 personnes ont appris à lire et à écrire. Ils sont maintenant engagés dans un

---

[20] Marco Depestre, jr. *Essai sur la Vie et le Ministère du Pasteur Marco Depestre*, 132.

programme post-alpha. Le programme de micro-crédit permet à des personnes, des femmes en particulier, de recevoir des prêts pour organiser une activité commerciale. 270 personnes participent à ce programme.[21]

SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE SANTÉ ET D'ASSAINISSEMENT

Comment l'Église peut-elle aider à résoudre les problèmes de santé pour ses membres et pour la communauté ?

Accessibilité des services de santé

La littérature disponible offre plusieurs suggestions :

a) L'Église peut aussi corriger une certaine mentalité : « Le mode de vie du paysan haïtien est dominé par des règles, des tabous des croyances et de véritables théories populaires qui exercent une action néfaste sur la santé. »[22]

b) Se concerter avec les autorités sanitaires et les organisations nationales intervenant dans le domaine de la santé pour éviter toute duplication et pour être informé sur les formalités à remplir pour implanter un programme de santé dans le pays.[23]

c) Insister pour le respect strict des procédures en vigueur en vue de l'implantation des programmes de santé et disposer d'informations actualisées sur la

---

[21] Jean Denis Pétion, Responsable du Service Communautaire du STEP, Interviewé par l'auteur, Port-au-Prince, le 17 Septembre 2014.

[22] Victor Laroche, « Quelques Considérations sur l'Action Médico-Sanitaire », in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti*, 186.

[23] Fédération Protestante d'Haïti, *Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti – Bilan et Perspectives*, (Port-au-Prince : Fédération Protestante d'Haïti, 1993), 11.

carte sanitaire du pays afin d'orienter tous les nouveaux projets de santé à caractère protestant vers des zones non encore desservies.[24]

d) Accorder une plus grande place à l'éducation sanitaire dans la formation des leaders et introduire l'éducation sanitaire dans le curriculum des facultés de théologie.[25]

e) Élaborer un plan d'action dans le domaine médico-sanitaire afin de mieux répondre aux besoins de la communauté et bien canaliser les ressources disponibles ou recherchées.[26]

Couverture des services de santé

a) exiger la carte de vaccination avant toute présentation au temple, à l'inscription dans les écoles protestantes d'enfants de moins de 5 ans, et avant le mariage de toute femme âgée de moins de 49 ans.[27]

b) Vulgariser parmi les fidèles de la notion de « parenté responsable » en insistant sur les implications de ce concept dans la satisfaction des besoins en soins préventifs et curatifs de tous les membres de la famille, particulièrement les femmes et les enfants.[28]

c) Identifier des unités de santé existantes dans leurs zones d'action et motivation des fidèles en vue de leur utilisation et encourager, parmi les fidèles, la pratique du bénévolat en vue de répondre aux besoins de la population en matière de santé.[29]

---

[24] Fédération Protestante d'Haïti, *Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti*, 11.
[25] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 12.
[26] Union Evangélique Baptiste d'Haïti (UEBH), *Plan Stratégique 2004-2014*, (Port-au-Prince, 2004).
[27] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 12.
[28] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 13.
[29] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 13.

d) Insister auprès des responsables sanitaires et des élus locaux pour que les zones non desservies par les unités médico-sanitaires en soient dotées,[30]

e) Participer activement à la promotion des activités de vaccination, de planification familiale, de surveillance nutritionnelle et investir dans la promotion de la médecine traditionnelle en encourageant les individus à créer des pépinières de plantes médicinales. [31]

f) Entreprendre une campagne d'éducation sanitaire et investir dans l'éducation sanitaire des fidèles.[32]

j) Former des cadres moyens en médecine préventive: auxiliaires visiteuses, formation de secouristes par la Croix Rouge Haïtienne, etc. [33]

Service communautaire de santé

Une Église peut s'engager dans des services communautaires visant l'amélioration de la santé de ses membres d'abord, puis de la population. L'expérience du Séminaire de Théologie Evangélique de Port-au-Prince (STEP) est intéressante. C'est peut-être pour la première fois qu'un séminaire de théologie en Haïti dispose d'un service communautaire. Une Église aux États-Unis a fait au séminaire le don d'une ambulance bien équipée. Et depuis, plusieurs fois par semaine, la population pauvre de Fort-Mercredi bénéficie de certains services de santé. Le service communautaire indique dans un rapport : « Les médecins ont ausculté et suivi 9249 patients, enfants et adultes, de 2010 à 2014 et diverses pathologies ont été diagnostiquées. Ces personnes ont reçu

[30] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 13.
[31] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 14.
[32] Fédération Protestante d'Haïti, Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti, 15.
[33] Julio de Santa Ana, « Perspectives Actuelles du Développement dans le Tiers-Monde » in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti,* 32.

gratuitement des médicaments que leurs cas nécessitaient. D'autres qui nécessitaient des interventions spéciales ont transmis à des hôpitaux spécialisés... Les défis du terrain nous poussent à élaborer d'autres projets comme une pharmacie et un laboratoire communautaires. »[34]

SOLUTIONS AUX PROBLÈMES ÉDUCATIFS

Comment l'Église peut-elle aider à résoudre les problèmes éducatifs de ses membres et de la communauté ?

L'alphabétisation

Les Églises ont rendu et peuvent encore rendre un grand service à la population haïtienne dans le domaine de l'alphabétisation quand elles encouragent les gens à lire la Bible. Alain Rocourt veut donner ce crédit à l'Église : « ... à une époque où nos élites s'intéressaient peu au sort de nos masses, c'est l'Église qui a eu le courage de poser à la conscience nationale le problème de l'analphabétisme et qui a montré la générosité et la persévérance nécessaires pour commencer la recherche des solutions pratiques »[35] Les Églises ont été pionnières à poser le problème de l'analphabétisme. Elles ont donné au peuple haïtien la Bible en créole.[36] Les premiers efforts d'alphabétisation en créole furent réalisés par des leaders chrétiens comme Christian Beaulieu et le pasteur Mc-Onell de l'Eglise Méthodiste... Il faut aussi rendre hommage aux efforts de Radio

---

[34] Séminaire de Théologie Evangélique de Port-au-Prince, *Rapport du service communautaire*, (Port-au-Prince, STEP, 2015), 1.
[35] Alain Rocourt, « l'Eglise Chrétienne en Haïti et le Développement », in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 12.
[36] Alain Rocourt, « L'Eglise Chrétienne en Haïti et le Développement », in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti,* 14.

Lumière et du comité protestant d'Alphabétisation et de Littérature sous le leadership de l'agronome Carrié Paultre. »[37]

L'éducation formelle

a) Dispenser une éducation fonctionnelle qui tient compte des réalités haïtiennes. À cette fin, il faut reconsidérer la préparation des ouvrages utilisés dans nos écoles. L'Église a proposé que l'enseignement devrait faire du jeune haïtien un citoyen bien intégré dans sa communauté et non un déraciné.[38]

b) Accorder au créole, même en milieu urbain, une reconnaissance pédagogique et l'utiliser au besoin, en vue d'une meilleure compréhension des connaissances transmises. Une distinction rationnellement établie entre le Français et le Créole sur le plan du vocabulaire et des structures syntaxiques, dans l'esprit des enfants, leur permettra de mieux maitriser le français,[39]

c) Moderniser les méthodes d'enseignement en mettant à profit les nouvelles acquisitions de la science pédagogique et de la psychologie,[40]

d) Créer un bureau chrétien d'enseignement qui aurait pour rôle de coordonner les efforts, de dialoguer avec le Département de l'Education Nationale en vue d'apporter certaines améliorations dans l'Éducation haïtienne. Ce Bureau pourrait organiser des

---

[37] Wilner Louis, « L'Alphabétisation Fonctionnelle, une Stratégie pour le Développement », in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 46.
[38] «Résolutions» in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 226.
[39] « Résolutions» in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 226.
[40] « Résolutions» in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 227.

cours de recyclage pour les enseignants et lancer une action d'information pédagogique auprès des parents,[41]

e) Concevoir et réaliser des Centres d'Education Populaire ouverts au plus grand nombre possible et utiliser le Créole en milieu rural comme langue d'initiation à l'enseignement et élaborer au niveau des conseils communautaires, des projets pour absorber ces nouveaux éléments scolarisés,[42]

f) Former un personnel enseignant spécialisé dans ce nouveau type d'enseignement et préparer un matériel audio-visuel adéquat.[43]

g) Intervenir dans le domaine de l'éducation supérieure en instituant des écoles supérieures afin de répondre aux besoins des jeunes en termes d'accès à une éducation de qualité.[44]

h) Fonder un institut de formation d'éducateurs en vue d'un meilleur impact dans le domaine de la formation des maitres.[45]

SOLUTIONS A LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Comment l'Église en Haïti peut-elle contribuer à résoudre le problème de la dégradation de l'environnement ?

Reconnaitre la responsabilité individuelle

Dans le colloque organisé par la Fédération Protestante, les protestants haïtiens ont confessé leur faute d'avoir eux aussi participé à cette dégradation : « Avoir exposé les générations futures à des conditions d'existence fragile, à l'humiliation, à l'indignité,

---

[41] « Résolutions» in Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti, 227.
[42] « Résolutions» Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti, 227.
[43] « Résolutions» Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti, 228.
[44] Union Evangélique Baptiste d'Haïti, *Plan Stratégique 2004-2014*, (Port-au-Prince : UEBH, 2004), 7.
[45] Union Evangélique Baptiste d'Haïti, *Plan Stratégique 2004-2014*, 7.

à la disette, au manque d'eau, à l'expansion et aux graves menaces des catastrophes naturelles, à la survie. »[46] Ils reconnaissent « La négligence de l'Eglise face à son rôle d'annoncer la parole de Dieu relative à sa Création et de dénoncer les agressions de l'homme qui ont causé sa dégradation.

Assainissement de l'environnement immédiat des Églises

a) L'engagement de chaque personne, hommes, femmes et enfants, membres et adhérents des Églises, à combattre tout ce qui peut d'une façon ou d'une autre contribuer à la dégradation de l'environnement.[47]

b) L'engagement des Églises et de toutes les institutions évangéliques et protestantes à faire la promotion de l'assainissement dans leurs locaux et leur environnement immédiat.[48]

c) Bien gérer les fatras de vieux papiers, les détritus ou déchets... tout en utilisant les poubelles qui seraient placées aux différents coins du temple et dans ses abords.[49]

d) Ne pas déféquer, ni uriner sous des arbres, dans les canaux ou égouts, dans les rivières ou ravins, dans des sachets ou marmites, mais à faire plutôt l'usage sage des latrines et des toilettes pour les besoins physiologiques...[50]

---

[46] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, (Port-au-Prince : Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2013), 9.
[47] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 11.
[48] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 11.
[49] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 12.
[50] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 12.

e) Organiser une journée de nettoyage à la fin de chaque session dans les séminaires de théologie.[51]

Education relative à l'environnement

a) L'engagement des leaders évangéliques et protestants à enseigner de façon constante et permanente le peuple de Dieu sur les questions relatives à l'environnement.[52]

b) L'établissement d'une école modèle au sein de la communauté protestante d'Haïti, à travers une éducation en relation avec l'environnement, qui servira de base à la restauration et à la réparation de l'œuvre de la Création de Dieu.[53]

c) Mettre en pratique les recommandations consignées dans des textes comme Deutéronome 20 :19 ; 22 :6,7 ; 22 :4.[54]

d) Avoir recours aux énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire pour assurer la protection de l'environnement et réduire la consommation du bois et du charbon en utilisant un cuiseur solaire.[55]

Plaidoyer en faveur d'un environnement sain

a) Exiger un engagement total de l'État de définir sans délai des politiques publiques audacieuses visant à réduire drastiquement la consommation du charbon de bois et du bois de chauffage en éliminant tous les impôts, taxes et droits sur les énergies

---

[51] Duckens St Phard, interviewé par l'auteur le 15 avril 2015.
[52] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 11-12.
[53] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 11-12.
[54] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 11-12.
[55] Normil Hubert Paul, L'Energie Solaire et la Cuisson : L'Eglise Méthodiste Libre s'y Engage, Le Courrier Evangélique, 2ème trimestre 2005, volume XXXII, 12-15.

alternatives, et toute autre politique visant à réguler et encourager les bonnes pratiques en matière d'environnement.[56]

b) Tous les autres secteurs vitaux du pays devraient se lancer dans un vaste plaidoyer par-devant l'État visant à interdire la production, la commercialisation et l'usage du sachet de plastique et des autres conteneurs en matière plastique à travers le pays.[57]

Participation aux activités de protection de l'environnement

a) Participer activement aux journées de reboisement organisées par l'Église haïtienne et promouvoir le reboisement et la reforestation de notre milieu dégénéré, en plantant un certain nombre d'arbres sur une période donnée.[58] Normalement, il faut d'abord encourager les pasteurs à faire la promotion pour de telles activités dans les grandes conventions et les ligues de pasteurs.

b) Encourager les fidèles ou confrères d'Église à utiliser des sources d'énergie alternative telles que l'eau, l'énergie éolienne, le soleil, le gaz propane, décourageant ainsi l'usage du bois et du charbon dans la cuisson des aliments.

c) Mobiliser les membres des congrégations à comprendre le vrai rôle prophétique de l'Église dans la lutte contre la dégradation de l'environnement haïtien.[59]

---

[56] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien* 11-12.
[57] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien* 11-12.
[58] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien* 11.
[59] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*, 69.

SOLUTIONS AU PROBLÈME DÉMOGRAPHIQUE

Comment l'Église en Haïti peut-elle contribuer à résoudre le problème démographique ? La solution est que l'Église doit encourager ses fidèles et les gens de la communauté à limiter le nombre de naissances. Mais comment le faire ?

Encourager le planning familial

Contrairement à ce disent les critiques, il est intéressant de noter que le Dr Ary Bordes, chef de la division d'hygiène familiale du ministère de la Santé publique en 1973 avait écrit que « le mouvement de la planification familiale est parti, en Haïti, des missions religieuses, plus particulièrement des missions protestantes localisées à Fermathe et à Limbé. Les pouvoirs publics se sont ensuite intéressés à la question.»[60] Le pasteur Paul Mbunga Mpindi réalise que, dans le contexte de la misère qui frappe le continent africain, « un couple qui a cinq enfants dépasse déjà le nombre raisonnable des bouches à nourrir et des êtres à élever. »[61] Selon Sony Lamarre, « le planning familial et l'éducation peuvent concourir à la réduction de la pauvreté parallèlement par la décroissance du nombre de bouches à nourrir, et d'autre part, par l'augmentation de la quantité de nourriture disponible. »[62] Les pasteurs peuvent le faire par la prédication et l'enseignement;[63] par une campagne de sensibilisation;[64] par l'exemple; et par d'autres moyens créatifs.

---

[60] Ary Bordes, « Planification de la Santé », in *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti*, 214.

[61] Paul Mbunga Mpindi, *Le Pasteur Face à ses Problèmes*, (Perspectives Reformées Internationales : Port-au-Prince, 2012), 57.

[62] Sony Lamarre Joseph, *Notre Eglise et le Sous-Développement*, (Port-au-Prince: Imprimerie Média-Texte, 2015), 66.

[63] Joël Laloi, « Cours d'Ecclésiologie », (notes de classe, STEP, 2015), 20.

[64] Sony Lamarre Joseph, *Notre Eglise et le Sous-Développement*, 66.

Promouvoir l'éducation familiale

a) Assurer une éducation aux couples en vue d'une régulation des naissances et les méthodes de contraception. Les fidèles doivent savoir que cela n'a rien à voir avec la spiritualité. Paul Mbunga Mpindi a raison quand il écrit : « Le bon sens, pas la spiritualité, nous enseigne à avoir des familles réduites. ... la limitation des naissances est une attitude responsable qui s'inscrit dans la logique de la responsabilité originelle de l'homme comme gérant de la création divine.[65]

b) Établir un programme de préparation au mariage à l'intention des fiancés,

c) Rechercher et étudier les problèmes et difficultés confrontés par la jeunesse actuelle et suggérer les solutions adéquates.[66]

Sony Lamarre écrit : « L'Église a un rôle très important à jouer dans l'éducation sexuelle et sociale des fidèles. Au lieu d'évoquer la fin du monde comme explication pour déresponsabiliser les fidèles, les leaders des Églises devraient de préférence les mettre face à leurs responsabilités... Loin d'exagérer, l'Église contribue grandement à cette croissance exponentielle.... »[67]

SOLUTIONS AUX PROBLÈMES POLITIQUES

Selon la littérature existante, c'est dans le domaine de la politique que l'Église en Haïti a été plus timide. L'Église devrait-elle se mêler de la politique ? C'est la question qui divise les chrétiens haïtiens. Fritz Fontus croit que l'Église en tant qu'institution doit

---

[65] Paul Mbunga Mpindi, *Le Pasteur Face à ses Problèmes*, 57.
[66] Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement en Haïti, (Port-au-Prince), 232.
[67] Sony Lamarre Joseph, *Notre Eglise et le Sous-Développement*, (Port-au-Prince: Imprimerie Média-Texte, 2015), 66.

demeurer apolitique. Mais, elle ne doit pas non plus rester muette quand l'État ne fait pas son travail. Ses déclarations peuvent servir à maintenir un certain équilibre et même à rapprocher les deux tendances. Il écrit : « Si l'Église ne doit pas se mêler de la politique en tant qu'institution, elle doit, en revanche, faire entendre sa voix, à l'exemple d'Amos quand les hommes sont opprimés, la justice bafouée et le crime encouragé ».[68] Il est encore plus catégorique en affirmant :

> La mission essentielle de l'Église consiste à apporter la bonne nouvelle aux hommes. Mais nous avons vu que cette bonne nouvelle concerne tous les aspects de la vie de l'individu. Il en résulte que l'Église doit s'intéresser à la marche de l'Etat, à la façon dont la justice y est assurée à chaque citoyen. Elle a donc un témoignage prophétique à apporter auprès des autorités. Si l'action de l'État empiète sur les droits du citoyen, l'Église a pour devoir d'attirer son attention là-dessus. Elle doit l'aider à trouver le chemin de la justice et de la liberté.[69]

Par conviction, il affirme que c'est en s'impliquant dans la politique que le chrétien pourra contribuer le plus au bien-être généralisé de ses concitoyens. Ainsi, je peux comprendre que, si dans une Église plusieurs chrétiens ont la possibilité de participer aux décisions politiques, cela peut influencer la vie des membres de l'Église. Il est aussi recommandé que les Églises encouragent la formation de partis politiques qui s'inspirent des valeurs chrétiennes.[70]

Aider les pauvres efficacement exige un certain engagement politique. C'est l'avis de Tim Chester, l'un des auteurs qui défendent ce point de vue ; et il le fait à partir de sa définition de la pauvreté. Pour lui, en définissant la pauvreté, il faut aller au-delà

---

[68] Fritz Fontus, *Les Eglises Protestantes en Haïti*, Communication et Inculturation. (Paris: L'Harmattan, 2001), 113.
[69] Fritz Fontus, *Le Chrétien et la Politique*, (Abidjan : Les Nouvelles Editions Africaines, 1982), 117.
[70] Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, (Port-au-Prince: Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2011), 66.

de l'idée que c'est le fait de ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de base. Le problème n'est pas seulement d'ordre économique ; il est d'ordre social et politique. « La pauvreté », écrit-il, « est une affaire de marginalisation et d'impuissance à réagir. »[71]

UNE NOUVELLE COMPRÉHENSION DE LA THÉOLOGIE PRATIQUE

Les Églises en Haïti doivent être plus pratiques dans les ministères évangéliques. En effet, la majorité des théologiens considèrent la théologie pratique comme la simple application de la doctrine. Au contraire, les éditeurs de l'édition française du livre de théologie de Charles C. Ryrie l'annulent tout simplement.[72] Pour Henri Thiessen, elle sert à « appliquer la doctrine à la vie pratique. »[73]Quant à Willey et Culbertson, « elle concerne l'application pratique des résultats de la recherche théologique, tout particulièrement en ce qui concerne l'œuvre du ministère chrétien. »[74]

Il existe une autre approche selon laquelle « la théologie pratique s'occupe de l'interaction entre les doctrines et les hommes dans leur manière de vivre (culture et expérience). Nous voyons les principes bibliques en interaction avec la culture, les lois humaines, les libertés individuelles, etc. Elle utilise la recherche (surtout la recherche qualitative) pour étudier cette interaction.»[75]

L'action sociale va dépendre de notre compréhension de la théologie pratique. Swinton écrit que la théologie pratique se situe dans la diversité des expériences

---

[71] Tim Chester, *La Responsabilité du Chrétien Face à la Pauvreté*, 175.
[72] Charles C. Ryrie, *ABC de Théologie Chrétienne*, 13-15.
[73] Henri Thiessen, *Guide de Doctrine Biblique*, Révision par Vernon D. Doerkson, Traduit de l'anglais par Marc Routhier, (Editions Béthel, Québec, 1987), 23.
[74] Orton Wiley et Paul Culbertson, *Introduction à la Théologie Chrétienne*, (Editions Foi et Sainteté, EUA, 1991), 22.
[75] Joël Laloi, « Cours d'Ecclésiologie », 4.

humaines. Elle est comprise dans le contexte de la dynamique rencontre de l'homme avec Dieu.[76] Il est du devoir des théologiens de produire cette réflexion critique et les placer dans des contextes que les pasteurs peuvent utiliser. Ils doivent comprendre le contexte, la culture et l'histoire et avec l'aide de la recherche qualitative, ils pourront explorer le monde social afin de le desservir.

Les Églises protestantes en Haïti peuvent apprendre à partir des expériences d'autres chrétiens. Par exemple, le pasteur Paul Mbunga Mpindi, dans le contexte africain donne une recette pour aider le chrétien à résoudre ses problèmes matériels :

a) Refuser la théologie de la pauvreté

b) Apprendre à limiter le nombre de personnes à charge

c) Apprendre à travailler de ses propres mains (travail manuel)

d) Apprendre à vivre par rapport à ses moyens matériels

e) Apprendre à donner à Dieu et au prochain.[77]

En conclusion, cette revue de littérature permet à l'auteur de constater une paresse intellectuelle chez les théologiens, pasteurs et responsables d'Églises pendant les 20 dernières années. Les écoles de théologie pullulent dans le pays, mais elles ne produisent pas suffisamment de réflexions pouvant orienter l'opinion évangélique.

A mon avis, cela est dû au fait que la théologie pratique demeure un concept vague alors qu'elle devait forcer les théologiens à analyser le milieu, à effectuer des recherches et à publier les résultats. La littérature théologique existante, dans les limites de ces recherches, n'a pas répondu à toutes nos questions, car elle n'explore pas

---

[76] John Swinton, *Practical Theology and Qualitative Research*, (London: SCM press), 2011, p. 3.
[77] Paul Mbunga Mpidi, *Le Pasteur et ses Problèmes*, 55.

suffisamment les différentes formes que peut prendre l'engagement social. Ce qui manque, c'est la réflexion critique de la théologie pratique qui exige que les dirigeants de l'Église, avec l'aide de la recherche qualitative, descendent sur le terrain, étudient les besoins du peuple de Dieu sur la terre afin de voir comment le message prêché, ou la doctrine enseignée, peut interagir avec les réalités de la vie de l'individu.

Avec l'apport d'autres disciplines comme la sociologie, la psychologie, le service social, le théologien pourra déterminer les moyens de combattre la pauvreté au sein même des Églises et dans le pays. C'est ainsi que les dirigeants d'Église en Haïti travailleront de manière plus stratégique pour contribuer au bien-être matériel de leurs fidèles.

Néanmoins, cette revue de littérature permet à l'auteur de mieux cerner sa question de recherche, de juger de son bien-fondé et de passer à la prochaine étape qui consiste à collecter des données sur la réponse que l'Église doit apporter au problème de la pauvreté.

CHAPITRE 4

REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTION DE MEMBRES D'EGLISES EN HAITI : UNE RECHERCHE QUALITATIVE

Déterminer le rôle que l'Église peut jouer dans la lutte contre la pauvreté en Haïti exige un travail de terrain. Ce travail consiste à recueillir les opinions de certaines personnes susceptibles d'aider l'auteur à saisir la portée de ce phénomène au-delà de ce qui est écrit dans les livres. C'est une bonne occasion pour l'auteur d'interroger les vrais acteurs, frères et sœurs de nos Églises, sur les diverses formes que peut épouser la réponse de l'Église à ce problème social qui s'aggrave de jour en jour. Bref, ce chapitre ajoute au projet de recherche un autre éclairage à partir de l'appréciation et de la contribution d'autres acteurs concernant la possibilité et les moyens d'abord de supporter les pauvres et ensuite de contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti.

En effet, la discipline de la méthodologie de la recherche nous enseigne que les moyens de recueillir de telles informations sont divers. L'auteur pourrait réaliser une enquête en distribuant des questionnaires à un groupe de gens à partir d'un certain échantillonnage. Ensuite, ces données, une fois collectées, seraient analysées suivant des principes et des techniques bien établis. Cette méthode, dite quantitative, pourrait nous permettre de tirer des conclusions valables sur notre question de recherche. Cependant, nous avons compris que le temps et la compétence en statistiques que ce travail exige s'avèrent un véritable défi.

Nous avions envisagé une méthode de la recherche qualitative : la méthode du *focus group* (groupe de discussion) complété par une entrevue semi-structurée. Le *focus*

group est une technique très utilisée de nos jours. Selon El Hadj Touré de l'Université Laval, « les focus groups ont récemment fait l'objet d'une attention particulière ... et connaissent, de nos jours, un succès remarquable en sciences sociales en général ...»[1] Il consiste en une discussion ou une série de discussions en groupe avec des gens sélectionnés en fonction d'une certaine homogénéité sous la direction d'un animateur qualifié. Cette méthode s'est révélée efficace et les échanges ont été fructueux, intéressants et révélateurs des problèmes qui existent au sein de nos congrégations évangéliques dans un pays en proie à toutes sortes de souffrances.

Dans cet exposé, l'auteur explique d'abord le processus d'organisation de ces trois *focus groups* et de l'entrevue. Il étale la méthodologie, les principaux acteurs et les différentes phases et actions de la discussion. Ensuite, le gros du travail consiste à présenter une synthèse des débats en tenant compte de toutes les opinions émises. Le travail commence avec la question de recherche comme thème principal suivie d'une liste de questions qui ont guidé la pensée des participants du commencement à la fin. À partir des réponses des participants, l'auteur a pu regrouper les questions autour de certains thèmes clairement identifiés dans les discussions. Cet exercice permettra à l'auteur d'arriver, dans le chapitre suivant, à l'élaboration d'un plan qu'une Église en Haïti peut mettre en œuvre pour attaquer de plein fouet la problématique de la pauvreté parmi ses membres, et par ricochet, dans le pays.

---

[1] El Hadj Touré, Réflexion Epistémologique sur l'Usage des Focus Groups : Fondements Scientifiques et Problèmes de Scientificité, Association pour la recherche qualitative, http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html, 2010.

L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE

L'auteur a organisé trois *focus groups* le 23 décembre 2014, le 11 janvier 2015 et le 16 janvier 2015. Ils furent suivis d'une entrevue semi-structurée qui se tint le 21 janvier 2015 avec un entrepreneur, directeur national d'une Organisation d'Aide au Développement (ONG). Il est un chrétien évangélique, pasteur, et il manifeste un intérêt dans la transformation des communautés. Cette entrevue a apporté un éclairage inestimable nous aidant à répondre valablement à notre question de recherche.

Le but poursuivi

L'auteur a réalisé les discussions en groupe dans le but de collecter des informations sur la façon dont des membres d'Église perçoivent la pauvreté en tant que problème social qui exige une réponse théologique. En deuxième lieu, l'auteur a espéré découvrir ce que les gens attendent d'une Église et de ses leaders en matière d'une contribution à l'amélioration de leur condition de vie. L'auteur a pensé enfin, par ce moyen, déceler certains besoins réels des fidèles de l'Église et avoir des éléments qui lui permettront d'évaluer certains programmes sociaux traditionnels qui, souvent, ne donnent pas les résultats escomptés. En réalité, les opinions des fidèles de l'Église eu égard à leurs attentes sont d'une grande utilité dans l'élaboration d'un programme d'intervention sociale pour une Église. L'interaction entre les divers membres d'un groupe et la comparaison d'un groupe à un autre ont servi à tester les opinions émises. Nous avons observé une grande cohésion dans les réponses à nos diverses questions. Les réflexions étaient semblables et les désaccords, peu fréquents.

La méthodologie adoptée

Le choix des participants. Le premier *focus group* est réalisé avec onze participants qui viennent de trois Églises différentes ; le deuxième en comptait sept, tous membres d'une seule Église et le troisième en réunissait neuf, tous étudiants à un Séminaire de Théologie et membres de six différentes Églises. Le critère de base qui a guidé l'auteur dans cette sélection était que chacun d'eux devait être un chrétien, membre actif d'une Église évangélique. Cela nous a favorisé une certaine homogénéité dans les groupes. Les mineurs et les non-croyants étaient exclus. L'auteur a aussi décidé de choisir des personnes de son entourage qui lui font déjà confiance pour éviter toute suspicion quant à l'usage qu'il fera des résultats de ce travail. Ils ont tous donné leur consentement et l'auteur les a assurés que l'anonymat sera respecté.

L'interview devait ajouter à la discussion une touche technique d'un professionnel habitué au jargon de ce champ d'études. En sa double qualité d'entrepreneur et de pasteur, il a su faire l'intégration entre la théologie et l'économie, la foi et le travail, les affaires spirituelles et les affaires temporelles. L'entrevue a duré plus de deux heures. La personne choisie pour l'interview a été désignée sur la base de sa compétence en entrepreneuriat et de son expérience comme pasteur et directeur de la filiale haïtienne d'une organisation internationale.

Représentativité. Les participants sont aussi représentatifs des différentes catégories et groupes d'âge : jeunes, adultes, dames, hommes. Nous avons aussi tenu compte de la question du genre. Les groupes étaient composés d'environ 40% de femmes, ce qui reflète à peu près la réalité quant au nombre de personnes du sexe

féminin qui forment la population de l'Église. Les groupes incluaient aussi des pasteurs et des travailleurs sociaux. Le niveau académique des participants variait un peu. Les participants viennent aussi de couches sociales différentes.

Le tableau suivant fournit les informations démographiques :

TABLE 1

INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUE

Variables	**Nombre**	**Pourcentage**
Ages		22.58%
23-29	7	35.48%
30-39	11	29.03%
40-49	9	9.67%
50-59	3	3.22%
60-69	1	
Région géographique d'origine		
Port-au-Prince	20	64.51%
En dehors de P-au-P	11	35.48%
Dénominations		
Baptistes	22	70.96%
Pentecôtistes	8	25.80%
Autres	1	3.22%
Genres		
Masculin	18	58.06%
Féminin	13	41.93%

La durée des séances. Le premier focus group a duré quatre heures environ. On a organisé deux séances d'une heure et demie chacune. L'autre heure servait à la familiarisation du groupe, à créer un climat de confiance et de convivialité, à expliquer ce qu'est un *focus group* ou groupe de discussion et le thème de discussion. Ensuite, un petit déjeuner et un repas ont été servis. La deuxième session durait deux heures et la troisième, une heure. Ce qui donne un total de six heures de discussion.

Les questions de discussion. L'auteur a formulé certaines questions qui servaient de base aux discussions. Les participants ont reçu à l'avance la question de recherche, mais l'animateur posait les questions au fur à mesure que les discussions progressaient. Elles étaient toutes des questions ouvertes qui servaient à éclairer le groupe sur la question de recherche.

Les questions de discussion sont rapportées en Appendice A et celles utilisées pour l'interview en Appendice B.

Déroulement des séances

L'atmosphère. Les participants sont chaudement accueillis à l'auditorium de l'Église avec de la musique entrainante et du rafraichissement. Ils se sont liés connaissance pendant quelques minutes et un esprit de fraternité les unissait tous. Dans les deux derniers *focus,* les gens se connaissaient déjà et cette étape n'était pas nécessaire. La salle était préparée à cette fin ; les chaises arrangées en demi-cercle avec une petite table pour l'animateur et les transcripteurs.

L'animateur. Deux animateurs ont animé les sessions et ont servi de guides dans les discussions. Ils ont été choisis sur la base de leur expérience en animation de jeunesse. L'un travaille pour une dénomination religieuse, l'autre est un enseignant et animateur de sport. Leur rôle était important vu que les Haïtiens prennent plaisir à discuter sur des questions pratiques qui font partie de leur vécu quotidien. Chacun a une histoire à raconter ; un commentaire qui suscite le rire. Ainsi, l'ambiance est intéressante, mais il s'avère difficile de les contrôler et leur faire rester dans le sujet. L'auteur remplissait la fonction de co-animateur et s'assurait que les participants ne

s'écartaient pas de sa question de recherche et que l'animateur lui-même permettait réellement aux intervenants de s'exprimer librement.

L'enregistrement audio. Une personne était responsable de l'enregistrement audio de toutes les discussions avec le consentement des participants. Ce travail s'était révélé très facile avec les moyens techniques que nous avons à notre disposition. Un ordinateur portatif était tout ce qu'il fallait. Dans la rédaction de la synthèse, l'auteur a pu écouter avec beaucoup de plaisir cet enregistrement qui a servi à couvrir les manquements de la retranscription manuelle.

La retranscription. Deux personnes étaient chargées de retranscrire la totalité des discussions afin de créer un support manuel pour la rédaction de la synthèse. C'était une tâche ardue dans la mesure où les participants parlaient vite et n'arrivaient pas toujours à respecter la discipline qui a été imposée dès le départ. Chaque transcripteur prenait ses notes manuscrites indépendamment de l'autre, ce qui a permis à l'auteur de comparer les cahiers. Et il était intéressant d'observer les ressemblances et les différences.

L'interview

L'interview fut réalisée quelques jours après les *focus-groups*. L'auteur s'était rendu au bureau de l'interviewé qui l'a reçu avec beaucoup de chaleur. Il a répondu à toutes les questions avec compétence et facilité de langage. La discussion débute avec une explication de la raison d'être de la rencontre, telle qu'elle était spécifiée dans l'invitation. Ensuite, la question de recherche devient le thème de discussion.

La question de recherche

Formulation de la question. Le fil conducteur de tout cet exercice était la question de recherche. Elle a aussi servi de thème principal de discussion et la formulons de la manière suivante : comment une Église peut-elle contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti ?

Explication de la question. Sommes-nous en train de prétendre que l'Église peut arriver à éliminer la pauvreté en Haïti ? » S'est interrogé un participant. Pour certains, une telle possibilité existe ; alors que pour d'autres, on ne fait que rêver et même s'illusionner. Un autre participant a expliqué qu'on ne peut pas enrayer la pauvreté étant donné qu'il y a des gens, vu leur âge et leur capacité, qui ne peuvent que consommer ce qu'ils reçoivent. Ils n'arriveront jamais à un point où ils n'auront plus besoin d'aide. Ces gens reçoivent de l'aide ponctuelle jusqu'à leur mort. Dans cette catégorie se rangent le plus souvent des personnes âgées et des malades.

Un autre encore a fait allusion à l'affirmation de Jésus que les disciples allaient toujours avoir les pauvres avec eux. Ce qui montrerait, d'après lui, que des termes comme enrayer et éliminer, ne sont pas appropriés dans cette démarche. « Comment pouvons-nous prétendre pouvoir contempler une société sans pauvres ? » reprend-il.

Les thèmes. Les thèmes sont formulés de telle manière que chacun d'eux apporte un élément de réponse au « comment » de la question de recherche. Nous formulons chaque thème par un verbe à l'infinitif.

ANALYSE ET SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Les débats se focalisaient sur la question de recherche et sur les questions auxquelles les participants devaient répondre. Ce texte est arrangé autour de huit thèmes que j'ai pu déceler dans les discussions.

Conscientiser les membres de l'Église

Les chrétiens doivent être conscientisés sur le fait qu'il y a des pauvres dans l'Église. Le débat a débuté avec l'idée que les Haïtiens ont tendance à considérer la pauvreté comme l'équivalent de mendicité. Pour eux, le pauvre est un mendiant. Après beaucoup de discussions, les participants se sont entendus sur l'évidence que beaucoup de chrétiens vivent dans la pauvreté parce qu'ils ne peuvent pas satisfaire à leurs besoins primaires ou essentiels comme : la nourriture, le vêtement, le logement, la scolarisation de leurs enfants. Un grand nombre n'ont pas accès à certains services de base comme l'eau potable, les soins de santé et l'électricité.

La question du revenu ou du salaire est aussi débattue. On a expliqué que beaucoup de chrétiens ne travaillent pas, et ceci sur une base plus ou moins permanente. Certains vivent dans ce qu'on appelle un chômage déguisé dans la mesure où ils détiennent un emploi, mais le salaire gagné ne leur permet pas de répondre à leurs vrais besoins. Donc, en Haïti, quelqu'un peut fonctionner comme un rude travailleur et vivre en même temps dans la pauvreté. Beaucoup de gens qui travaillent dans les industries de sous-traitance en Haïti ne gagnent pas assez pour mener une vie décente. Après avoir dépensé pour un repas et le transport de chaque jour, ce qui leur reste ne leur permet pas de payer le loyer et l'écolage de leurs enfants. Un intervenant a

fait remarquer que le salaire ne se révèle pas un bon indicateur de la pauvreté dans l'Église parce qu'on compte de nombreuses personnes qui ne détiennent aucun emploi, ne reçoivent aucun salaire fixe et sûr, mais qui vivent avec le support des membres de la famille et des amis à l'étranger. Les Haïtiens de la diaspora cultivent la bonne habitude de supporter ceux qu'ils laissent derrière eux dans le pays. À des intervalles plus ou moins réguliers, ils leur envoient de produits alimentaires, de vêtements et d'autres produits qu'ils achètent dans des périodes où les magasins font de la liquidation.

Un intervenant estime aussi qu'on peut définir la pauvreté par rapport au concept de la richesse. Les deux concepts s'avèrent opposés, mutuellement exclusifs et représentent deux extrêmes. Un participant a soumis ce qu'il considère comme un dilemme : « je ne suis pas pauvre ; mais je ne suis pas riche non plus. Dans quelle catégorie allez-vous me placer ? » On s'est vite réalisé que cette considération reflète la situation de tous les participants à la discussion. Donc, il faut trouver un terme intermédiaire qui s'applique à cette catégorie de gens ». À ce point, les participants commencent à détecter que les mots riches et pauvres sont souvent mal employés.

L'animateur intervient en disant : « quand dit-on qu'une personne est riche ? » Puis, il cite Le Petit Robert qui définit richesse comme le fait de posséder de grands biens, de l'argent en abondance. Donc, plusieurs idées circulaient dans le groupe : « on peut mesurer la richesse d'une personne par rapport au niveau de luxe qui caractérise sa vie ; un riche, c'est quelqu'un qui possède beaucoup plus que ce dont il a besoin pour vivre ; qui a du superflu ». Alors, l'auteur comprend que si nous polarisons les concepts pour dire qu'une personne ne peut être que pauvre ou riche, sans la possibilité d'une

situation intermédiaire, un problème devient évident. C'est ainsi qu'il a stimulé l'esprit du groupe en affirmant ceci : « Imaginez qu'un dimanche matin le pasteur faisait cette annonce : nous demandons à tous les pauvres de l'Église de rester après le culte pour une communication.» Les participants ont répondu presque en même temps : « personne n'y resterait ». L'auteur pense vraiment qu'aucun Haïtien, à part les mendiants dans les rues, ne veut être appelé un pauvre, s'identifier à un pauvre ou être traité comme tel. C'est pourquoi, de nos jours, on tend à remplacer le mot pauvreté par d'autres mots comme vulnérabilité et précarité.

Après avoir défini la pauvreté, la discussion porte sur le cycle de la pauvreté. L'auteur explique que la distinction est importante dans le cadre de ce projet. Ce qui nous menace le plus, affirme-t-il, ce n'est pas la présence des pauvres, mais le fait que la pauvreté se renouvelle. Un participant a dit : « La pauvreté est transgénérationnelle dans l'Église. » Tous ont trouvé le terme intéressant. À ce point, chacun a une petite illustration qui prouve que, dans de nombreux cas, la pauvreté se transmet de génération en génération. Un participant explique le scénario d'un père de famille de quatre enfants qui possédait un demi-carreau de terre avec lequel il n'arrivait pas à nourrir toute la famille. Ses enfants n'ont rien ajouté au patrimoine. À la mort du père, les quatre enfants se partageaient cette portion de terre. Alors, un demi-carreau de terre qui ne suffisait pas à nourrir une famille de cinq personnes est devenu la propriété de quatre familles. Le degré de pauvreté de ces personnes augmente ; et les enfants deviennent plus pauvres que leur père.

Pouvons-nous affirmer que nous avons des pauvres dans nos Églises ? Les participants sont unanimes à répondre par un oui. Dans le deuxième groupe, l'animateur a posé cette question avant la discussion concernant la définition du concept de la pauvreté. Et tous les participants en ont répondu par un non. Ils croient qu'il n'y a pas de pauvres dans les Églises protestantes. Dans le troisième groupe, il a utilisé la même stratégie et les opinions étaient partagées. C'est à partir du moment où l'on commence à réfléchir sur la définition de la pauvreté que les yeux s'ouvrirent et que les participants se sont accordés pour dire que, dans la majorité de nos Églises, on compte effectivement des pauvres, c'est-à-dire des membres qui vivent dans des situations précaires et qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins essentiels. Ils ne sont pas des mendiants, mais ils sont des pauvres dans le sens classique du terme.

Les chrétiens doivent être conscientisés sur le fait que leur condition de vie peut changer. L'animateur a ensuite demandé si un chrétien peut s'attendre à ce que sa condition de vie s'améliore à sa conversion ou quand il intègre une Église. Tous les intervenants qui commençaient à opiner sur cette question pensent qu'une personne ne doit pas intégrer une Église en ayant à l'esprit que sa condition matérielle va changer. Au contraire, ils fustigent ceux qui pensent de la sorte. Seules des raisons spirituelles doivent porter quelqu'un à choisir une Église locale pour se faire membre. Ils croient que c'est la raison pour laquelle nous enregistrons tant de fausses conversions ou des chrétiens nominaux dans nos Églises. Un seul participant émettait l'opinion que les bénédictions matérielles font partie de nos attentes. Un intervenant répliqua : « Lazare était un croyant et il était pauvre ». Le premier reprit la parole : « Abraham était un

croyant et il était riche. » L'attitude des participants était visiblement une réaction à la théologie de la prospérité si répandue de nos jours.

Cependant, cette position a évolué au cours de la discussion et a connu d'importantes modifications. En effet, avec le choc des idées, les participants sont parvenus à réaliser qu'il est légitime pour un chrétien de s'attendre à une amélioration de sa condition de vie quand il choisit de croire en Christ et d'intégrer une Église. Plusieurs facteurs ont été évoqués : d'abord, l'enseignement qu'il reçoit à l'Église peut le porter à modifier certains comportements qui appauvrissent les gens. Chaque participant a donné un exemple : les jeux de hasard, les folles dépenses, l'usage des boissons enivrantes et la pratique d'avoir plusieurs maitresses. Un participant a insisté que cet apport matériel ne doit pas être la seule motivation du chrétien. Néanmoins, tous finissent par être d'accord que le chrétien peut s'attendre à une vie meilleure par le fait de choisir de suivre Christ et d'intégrer une Église locale.

Comment faire ce travail de conscientisation ? Les réponses : dans les prédications, les études bibliques, les conférences avec les jeunes, les réunions des dames. Les grandes conventions des missions sont aussi d'excellentes opportunités d'éduquer et de conscientiser les chrétiens.

Identifier les personnes qui vivent dans la pauvreté au sein de l'Église

Comment pouvons-nous savoir qu'il y a des pauvres dans une Église ? Il existe aussi de soi-disant pauvres dans les Églises et dans la société haïtienne. Ce sont des gens qui font semblant d'être pauvres, mais qui ne le sont pas dans la réalité. Leur problème est qu'ils ne savent pas gérer ce qu'ils ont et gaspillent leurs ressources. Ils ont une

mentalité d'indigent. Certains manifestent une nette préférence pour la mendicité et ne s'intéressent pas au travail. C'est dans cette ligne d'idées qu'un intervenant a introduit le concept de pauvre au niveau de la pensée. Ce sont des gens qui mènent une vie passive avec l'idée qu'ils ne peuvent rien faire pour améliorer leur condition de vie. Et, quand ils se convertissent au Seigneur, ils s'attendent à ce qu'une Église leur prenne complètement en charge. Ils ont de la potentialité qu'ils ne développent pas et des ressources qu'ils n'exploitent pas. Un participant raconte cette anecdote :

> Un homme savait fréquenter une banque régulièrement pour demander de l'argent aux employés. Chaque semaine il venait faire ses recettes. Fatigués, les employés se concertèrent et lui ont trouvé un emploi. Quand on lui annonça ce qui devrait être une bonne nouvelle pour lui, il demanda le montant de son futur salaire. Quand on lui en a indiqué le montant, il a répondu qu'il n'a pas besoin d'un emploi parce qu'il gagne plus en faisant de la mendicité.

Comment réaliser ce travail d'identification, a demandé l'animateur ? Voici les opinions des participants quant à cette question :

1) Visiter les membres de l'Église. Les leaders doivent savoir où habitent les personnes qu'ils servent. C'est la meilleure façon de connaitre leurs besoins et de vérifier certains points des résultats de l'enquête.

2) Encourager les membres à intégrer une structure de support fonctionnant au sein de l'Église. Par exemple, les associations de dames, d'hommes, de jeunesse et d'enfants et les groupes de prières sont très efficaces.

3) Écouter les témoignages d'amis et de voisins. On peut ne pas pouvoir détecter au premier regard les vrais nécessiteux. Mais, ceux qui les connaissent, qui savent où ils habitent et qui vivent avec eux peuvent témoigner de leur vulnérabilité.

4) Déterminer la capacité financière des membres de l'Eglise. Ce travail peut se réaliser en observer le nombre de personnes qui contribuent financière et le montant des contributions individuelles. Beaucoup de chrétiens donnent la dîme et prennent plaisir à contribuer dans des projets spécifiques comme la construction, l'achat de certains matériels, et autres projets de ce genre. Toutefois, cet indicateur n'est pas sans faille, car il y a aussi des gens qui ne contribuent pas de l'argent à l'Église parce qu'ils ne le veulent pas ou parce qu'ils ne croient pas que cela soit nécessaire.

5) Contrôler le nombre de personnes qui sollicitent de l'aide. Certaines personnes contactent les pasteurs ou n'importe quel fidèle de l'Église qu'elles estiment avoir des possibilités après les cultes. La personne sollicitée éprouve, certaines fois, des difficultés à savoir quand ils disent la vérité et quand ils mentent en inventant des histoires qui inspirent pitié. Cela cause une certaine méfiance. Les dirigeants s'efforcent de décourager ces pratiques, mais c'est difficile de les éradiquer. Il faut canaliser ces personnes vers une structure. À cet indicateur s'ajoute le nombre de membres qui soumettent leurs demandes selon la structure officielle de l'Église. Les participants témoignent qu'on observe une affluence lors de la rentrée scolaire parce que c'est une période de grand débours, donc de besoins financiers.

6) Prêter attention aux requêtes de prière. Dans les réunions de prière en Haïti, les fidèles exposent leurs besoins quand ils se partagent les requêtes de prière. De plus, des gens de condition humble, chrétiens et non croyants, en nombre considérable, arpentent les lieux où l'on organise des services de jeûnes et des veilles de nuit à la

recherche d'un miracle divin. Ordinairement, on ne mentionne même pas les besoins spirituels.

Établir un programme d'assistance économique

Après avoir identifié les pauvres dans l'Église, la prochaine question consiste à chercher à savoir si l'Église a un rôle à jouer dans la recherche d'une solution à ce problème cuisant. La question est posée sous cette forme : comment une Église peut-elle montrer son intérêt à aider ceux qui sont dans le besoin ? Une participante a répondu qu'elle en a discuté avec son mari avant de laisser sa maison. Et son mari lui a dit qu'on doit tout de suite penser à la pratique des chrétiens de l'Église de Jérusalem dans Actes 4 : 34. L'idée ainsi exprimée, c'est le partage. D'autres réflexions s'en suivirent : « Nous devons suivre l'exemple de l'Église d'Antioche qui organisait des offrandes pour aider les chrétiens pauvres à Jérusalem », « une Église en Haïti en 2014 devrait suivre ces modèles ».

Une Église peut aider ceux qui sont dans le besoin en leur fournissant de l'assistance économique. L'animateur pose la question : quelle forme doit prendre cette structure ? Voici les propositions des participants :

1) Le soutien régulier : une aide mensuelle ou hebdomadaire accordée aux veuves, aux démunis, aux malades, aux handicapés et aux personnes les plus vulnérables de l'Église. Ces personnes sont généralement identifiées par les diacres ou les membres d'un comité de secours.

2) Distribution de kits alimentaires, des vêtements et des kits hygiéniques à des intervalles réguliers.

3) Distribution d'un repas chaud après le culte. Et l'auteur partage l'exemple d'une association de son Église qui a décidé, depuis quelques années, de mettre sur pied une structure dénommée « table du partage ». Elle consiste à offrir un petit déjeuner à tous ceux qui viennent à l'heure à l'école du dimanche.

4) Subvention écolage : aide accordée aux parents qui éprouvent des difficultés à payer l'écolage de leurs enfants. Des jeunes qui fréquentent une école professionnelle ou une université reçoivent une partie ou la totalité de leur écolage.

5) Construction d'écoles pour les enfants démunis ou aider les parents à trouver de bonnes écoles pour leurs enfants.

6) Organisation de centres de santé, de cliniques mobiles pour permettre aux démunis de recevoir des soins de santé gratuitement ou à peu de frais.

7) Construction de logements sociaux surtout pour les veuves et les vieillards. La question du logement est un problème majeur dans les milieux urbains en Haïti. Certains connaissent des Églises qui aident quelques-uns de leurs membres à payer leur loyer ; d'autres construisent ou réparent des maisons surtout pour les veuves et les vieillards. L'auteur se rend compte qu'il n'y a pas assez de créativité, car les participants se cantonnent dans les formes traditionnelles.

Un participant a fait remarquer, cependant, que les programmes d'assistance (ou assistanat) font l'objet de beaucoup de critiques de nos jours. Car, d'après lui, ces programmes sont inefficaces. Un autre parle des faiblesses et des limitations de ces genres de programmes. La solution que ces programmes offrent est passagère et non définitive. Un intervenant a fait remarquer que, bien souvent, le fait de payer l'écolage

d'un enfant, ou le loyer d'une mère de famille, de donner un plat de nourriture à une personne pour un jour, n'arrive pas à résoudre le problème de la personne. Un autre a donné cet exemple : « Le directeur de mon école savait accorder des bourses d'études à des élèves qui n'ont pas de moyens. Cependant, avant les examens, ces élèves étaient renvoyés parce que les parents n'étaient pas en mesure de payer les frais que la subvention ne couvrait pas. » Tous ceux qui ont pris la parole ont fait valoir que ces programmes sociaux sont utiles et nécessaires dans la mesure où ils apportent un soulagement à des gens qui se sentent désespérés. Personne ne suggère qu'on les élimine complètement. Mais, ils admettent aussi que les Églises doivent aller au-delà de ces genres d'assistance. Dans ces situations, l'intervention d'une Église devrait avoir pour objectif primordial d'aider ces gens à devenir des personnes autonomes en réduisant graduellement leur dépendance d'une structure ou d'une personne quelconque.

L'interviewé a, pour sa part, exprimé des réserves sur l'utilité de ces programmes. Il pense que « ces actes de charité ne représentent que des palliatifs à des situations qui exigent des solutions efficaces, durables, et même définitives ». D'ailleurs, dit-il, « les moyens dont on dispose pour exécuter ces programmes ne sont jamais à la dimension des besoins à satisfaire. Partout, les besoins sont énormes ; et les ressources sont limitées ». Ainsi, il se veut catégorique en disant ceci :

> Le problème de la pauvreté ne se résout pas par des programmes de dons. On peut, par ces moyens, soulager la misère de quelqu'un, mais le problème de la pauvreté restera entier. L'assistance économique, loin de retirer les gens de la pauvreté, tend plutôt à les rendre dépendants et parasitaires ... Au début de mon ministère, je savais, comme tous les pasteurs, distribuer de la nourriture. Peu de temps après, je me suis

> rendu compte que j'étais loin, par ce moyen, de résoudre les problèmes des gens. J'ai dû changer de stratégie.

L'auteur lui a demandé : quelle est votre nouvelle stratégie ? Il a répondu : « La mise sur pied d'une entité économico-sociale.»

Assurer une prise en charge des veuves

Un intervenant a fait remarquer que les veuves constituent une catégorie à part à cause de l'insistance biblique sur leur cas. Elles doivent être traitées différemment de ceux qui bénéficient d'un programme d'assistance sociale. Plusieurs intervenants témoignent qu'ils connaissent des veuves qui vivent dans la pauvreté absolue. Elles sont pour la plupart âgées, sans enfant ou avec des enfants qui vivent eux aussi dans une condition similaire. Ces personnes âgées ont besoin de l'aide ponctuelle sur une base régulière et permanente, car elles n'ont pas de vigueur pour travailler. Que doit faire l'Église pour les veuves ? À cette question, les participants suggèrent :

1) Préparer une série d'études bibliques sur les responsabilités de l'Église envers les veuves qui vivent en son sein et aussi sur les devoirs des enfants devenus adultes envers leurs parents devenus vieux. Ces données bibliques peuvent aussi être enseignées dans des leçons d'école du dimanche.

2) Préparer la liste des veuves « qui sont véritablement veuves ». Ce travail pourrait être réalisé par les diacres, les diaconesses et les membres des différents groupes de visites à travers une enquête.

3) Pourvoir aux besoins des veuves en ce qui concerne la nourriture, les vêtements, les médicaments et autres nécessités.

4) S'assurer que les veuves sont logées dans des maisons décentes. Elles peuvent aussi vivre ensemble dans des maisons louées par l'Église ou construites à cette fin.

5) Établir un fonds qui, à la mort des veuves, servira à effectuer les dépenses relatives à leurs funérailles.

Promouvoir l'éducation parmi les membres

Après l'accès au crédit, c'est la promotion de l'éducation que la majorité des participants considérait comme la route qui conduit à l'éradication de la pauvreté. Pour eux, une Église doit s'assurer que tous ses enfants en âge scolaire fréquentent effectivement un établissement scolaire. Comment arriver à cela ? a demandé l'animateur. Les participants parlent de leurs expériences. Certaines Églises choisissent de fonder des écoles que les enfants démunis peuvent fréquenter à peu de frais ; d'autres aident les parents à payer l'écolage de leurs enfants. Il ne faut pas s'arrêter à l'école classique, car la formation professionnelle et les études universitaires sont d'une grande utilité. Tous les participants admettent que le rôle fondamental de l'Église consiste à éduquer les parents afin qu'ils manifestent de l'intérêt dans l'éducation de leurs enfants et qu'ils acceptent à faire des sacrifices à cette fin. Dans les prédications, les études bibliques, les leçons d'école du dimanche, le message qui doit être communiqué doit stimuler les gens à étudier.

Un participant a fait remarquer qu'une Église peut résoudre le problème de la scolarisation des enfants de ses membres à l'aide d'une coopération avec des organisations de parrainage d'enfants comme la Compassion Internationale, World Vision, Save the Children, UNICEF, HELP. Un autre participant a souligné qu'une Église

peut aussi faire le plaidoyer auprès des autorités pour résoudre ce problème dans la communauté. Ordinairement, quand il n'y a pas d'écoles dans une zone, le premier réflexe des dirigeants d'Église est de chercher des supporteurs afin d'y construire une école. Certaines fois, l'école est construite et ils n'ont pas les moyens d'embaucher des enseignants compétents. Par conséquent, cette école est souvent de mauvaise qualité. Un autre insiste sur le fait qu'une Église devrait faire des démarches auprès des élus locaux et du gouvernement pour qu'une école publique soit construite dans la communauté. Aussi, plusieurs Églises pourraient s'unir pour entreprendre de telles démarches.

Aider les membres à faible revenu à avoir accès au crédit

L'accès au crédit est un problème en Haïti. Cette idée revient dans toutes les discussions. Les intervenants aux *focus-groups* aussi bien que l'interviewé ont mis l'accent sur le fait qu'on ne peut pas avoir une activité génératrice de revenus avec ses propres fonds. L'une des façons d'aider un individu à passer de la dépendance à l'autonomie financière est de l'aider à intégrer un système qui consiste à accorder des prêts de production à de petits entrepreneurs. Les banques, les coopératives, certaines institutions d'aide se spécialisent dans ces genres de transactions. Le montant prêté devra être remboursé avec un intérêt. Le mot intérêt étant cité, le débat s'anime. On ne doit pas suivre la formule utilisée par les coopératives et les banques.

Un participant s'accroche à l'idée que le micro-crédit n'est pas une bonne solution. Le problème est que les exigences des banques et des coopératives sont si élevées que les petits commerçants qui en dépendent finissent par se retrouver dans la

pauvreté. Et même dans une situation pire qu'avant. Cette partie de la discussion était très animée. En fin de compte, l'idée générale est que l'accès au crédit mérite d'être envisagé.

Fonder une entité économico-sociale

L'interviewé a fortement suggéré qu'une Église mette sur pied ce qu'il appelle une entité économico-sociale. D'abord, il a expliqué ce qu'est cette entité. Ce n'est pas une association de bienfaisance. C'est plutôt un moyen de faciliter la création d'entreprises et l'émergence de petits entrepreneurs au sein de l'Église. L'interviewé est venu avec le terme, mais il correspond à ce que tout le monde demandait dans les groupes de discussion. L'interviewé pense que la stratégie la plus efficace pour enrayer le cycle de la pauvreté est la création de cette entreprise financière à vocation sociale. Et ceci passe par plusieurs étapes.

Qu'est-ce qu'une entité économico-sociale ? C'était la prochaine question de l'auteur. Et l'interviewé de répondre :

> Il s'agit d'une institution qui fonctionne parallèlement à l'Église avec une vision à la fois économique et sociale. Ce n'est pas une vision économique pure dans le sens où on ne va pas utiliser tous les indicateurs identifiés par les sociétés capitalistes, mais elle est économique dans la mesure où on va générer des revenus pouvant maintenir l'activité viable, soutenable. La vision est sociale parce que les revenus générés vont permettre aux bénéficiaires d'être autonomes et de vivre dans de meilleures conditions. Une approche économico-sociale, c'est de la profitabilité pour la soutenabilité et pour l'existence dans le futur. Cette entité est destinée à canaliser les ressources de l'Église vers des activités économiques à portée sociale. Le bénéfice est partagé entre les coopérateurs, mais une partie va pour les œuvres purement sociales de l'Église.

Le but de cette institution est d'aider les gens à trouver du travail et à devenir des entrepreneurs. D'après les discussions, l'auteur a pu comprendre que cette entité, quoiqu'elle puisse être une institution de l'Église, doit être détachée de l'environnement et de l'administration de l'Église. Elle doit avoir un mode de gestion séparée, autonome et, peut-être, indépendante. L'interviewé croit que quand une institution financière existe au sein de l'Église, les fidèles la perçoivent de la même manière qu'ils perçoivent l'Église elle-même, une communion de personnes où tout se partage et rien ne se fait pour de l'argent. Dans les cas de micro-crédit, l'interviewé a affirmé qu'il a constaté que le nombre de personnes qui font le remboursement sur les prêts est minime. C'est pourquoi il suggère que le pasteur n'est pas la meilleure personne pour gérer une telle entité ; il faut une autre équipe composée de personnes qui peuvent appliquer de la rigueur dans la gestion d'une telle entreprise.

La deuxième considération porte sur les formes que peut prendre cette entité. L'interviewé partage avec l'auteur plusieurs formes que cette entité économico-sociale peut revêtir. Selon lui, plusieurs organisations utilisent actuellement l'un des modèles suivants :

1) Coopérative financière ou Mutuelle épargne et crédit : une coopérative qui fonctionne à la manière d'une banque. Mais les clients sont des coopérateurs et même des propriétaires.

2) Association d'entrepreneurs ou Groupes solidaires : un regroupement d'entrepreneurs qui travaillent ensemble pour faire fructifier leurs petites entreprises.

Par exemple, plusieurs couturières et tailleurs peuvent se mettre ensemble pour travailler avec des équipements qui appartiennent au groupe.

3) Magasins communautaires : achat et vente de produits aux divers membres dans l'espoir de partager les profits. Dans ce cas, les membres s'engagent à s'approvisionner dans ce magasin.

4) Entreprises de micro-crédit : Ce sont des institutions qui accordent du crédit, mais qui ne sont pas liées par les principes des coopératives. L'opportunité est intéressante ; mais les risques sont relativement énormes.

Quel est le meilleur modèle qu'une Église peut adopter ? À cette question, l'interviewé a répondu que le modèle à adopter dépend du profil des bénéficiaires. Par exemple, on ne peut pas monter une association d'entrepreneurs avec des gens qui n'ont aucune notion d'entreprise, de gestion démocratique ou de partenariat ou qui n'ont aucun revenu.

Quel est le statut d'une telle entreprise ? En réponse à cette question, l'interviewé partage avec l'auteur sa propre expérience. Son organisation économico-sociale a le statut d'une institution de micro-crédit. Il insiste que « ce n'est pas une entreprise commerciale pure ; ce n'est pas non plus une entreprise de charité ». Il est enregistré au Ministère du Commerce et détient une patente de la Direction Générale des Impôts (DGI).

La troisième considération porte sur les étapes à suivre pour arriver à cette entité. L'interviewé a expliqué qu'il faut suivre les étapes suivantes :

1) Identifier les besoins et le modèle qui convient

Pour l'interviewé, la première étape dans le processus d'accompagner les membres de l'Église du point de vue économique et social est l'identification des besoins. C'était aussi l'opinion émise par tous les participants aux *focus groups*. On identifie d'abord l'individu, puis on cherche à connaitre ses besoins. En principe, les leaders doivent être en mesure d'identifier les membres de l'Église à partir d'un dossier qui donne des informations personnelles et familiales sur chaque membre. Le membre doit aussi prendre l'engagement de mettre régulièrement son dossier à jour en informant le bureau de tout changement survenu dans sa vie et dans son statut.

Ensuite, on doit établir une base de données sur le profil social, académique et économique de chaque membre. On peut le réaliser à partir d'un questionnaire, une forme recto verso pour chaque personne, contenant le plus d'information possible. On doit tenir compte de la marge d'erreur quand on fait le traitement des informations. Les participants aux focus groups ont souligné que la réalisation d'une enquête est un exercice difficile et sensible en Haïti dans la mesure où les gens ont tendance à ne pas dire la vérité en ce qui concerne leur vie privée. C'est pourquoi certains intervenants aux *focus groups* pensaient que l'enquête devrait être anonyme avec un code. Le questionnaire de l'enquête permettra du même coup de réaliser un inventaire des ressources disponibles et des besoins. L'enquête permet aux leaders de détecter les vrais nécessiteux et les plus vulnérables. Quels types de questions faut-il poser ? L'interviewé a répondu : des questions qui fournissent des informations sur l'adresse de la personne au cours des cinq dernières années ; sa profession et son occupation actuelle, ce qu'il fait pour vivre, son revenu mensuel, son expérience de travail, son

statut matrimonial, le nombre de personnes que contient le ménage et le support familial disponible. C'est à partir de cette enquête et l'interaction avec les membres qu'on pourra choisir le modèle qui convient.

2) Chercher le financement initial pour le démarrage du projet

L'auteur a abordé avec l'interviewé la question du financement pour un tel projet : où trouver de l'argent ? L'interviewé a expliqué que les bailleurs souhaitent financer un groupe qui possède déjà quelque chose. Donc, celui qui a la vision, doit commencer à faire une campagne de financement (fund-raising) pour pouvoir démarrer : « Le responsable ferait bien de commencer avec ses proches, puis, ceux de son entourage immédiat, des gens qui le connaissent et qui peuvent lui faire confiance. On cherche d'abord à l'intérieur de son cercle d'amis, de connaissances, son propre environnement. L'idéal, c'est de pouvoir trouver un prêt à un faible taux d'intérêt sur une période relativement longue. »

Le spécialiste interviewe continue : « Dans la suite, et au fur et à mesure que le projet progresse, le responsable contactera les personnes les plus éloignées ou les moins proches ; les amis de ses amis. Racontez-leur ce qui a déjà commencé. Créez un site internet et postez des images, des témoignages de ceux qui commencent à bénéficier du programme et qui réussissent ». L'auteur a vu les photos et lu le témoignage d'un homme qui commençait quelques années de cela avec une moto taxi et qui maintenant en a quatre. « Après ce travail », dit-il, « on peut contacter des organisations bilatérales et multilatérales qui ont des programmes d'accompagnement

économique comme la Banque Mondiale, la Coopération Canadienne » et bien d'autres encore.

L'Église peut aussi développer des partenariats avec certaines organisations. Prenons Habitat pour l'humanité. La personne interviewée nous explique que cette organisation est présente en Haïti depuis bien des années et établit des partenariats avec des Églises dans d'autres pays du monde. La relation commence à partir du moment où une Église accepte à envoyer des volontaires pour travailler dans un projet et peut aussi envoyer un don. À partir de cette relation, Habitat pour l'humanité peut accompagner une Église dans la construction des maisons pour une communauté désignée par l'Église. Cependant, depuis le séisme du 12 janvier 2010, Habitat a changé de stratégie. Il ne construit plus, mais il réhabilite des maisons dans certaines communautés bien ciblées. On fait d'abord la formation pour les gens en matière de réparation de maisons. À noter qu'Habitat ne construit pas de maisons individuelles et il ne fait pas de dons. Il met à la disposition de la communauté son expertise, ses experts et établit une relation avec une institution financière. Habitat calcule les coûts pour la réhabilitation du village (groupe de maisons), divise le montant par le nombre de familles bénéficiaires et leur charge le coût total. Le bénéficiaire a des redevances envers l'institution financière pour payer sur une échéance toutes les dépenses de la construction ou de la réparation de maison.

La question des fonds illicites a aussi été abordée. L'opinion de l'interviewé est qu'il s'avère absolument nécessaire d'éviter que des fonds à provenance douteuse entrent dans les caisses d'une Église ou d'une institution de l'Église. Des trafiquants de

drogue, sans nous en rendre compte, peuvent essayer de blanchir leur argent en contribuant à un projet dans le cadre d'une Église. Dans de tels cas, un leader court le risque d'être considéré comme complice quand ils seront poursuivis par la justice. Des fonds provenant de jeux de hasard peuvent obscurcir la vérité que le chrétien vit dans la dépendance de Dieu et non suivant les aléas de la vie. Il faut éviter l'argent de groupes religieux avec lesquels une Église a des différences doctrinales importantes. Il a expliqué qu'il a refusé des fonds venant d'un groupe de Mormons (Eglise des Saints des Derniers Jours). Pour éviter cela, adressez-vous à des gens que vous connaissez et à des organisations crédibles.

Voici une autre subtilité que cette interview a révélée. Il m'a conseillé de ne pas commencer un tel projet avec les gens les plus faibles économiquement; ils ralentiront l'institution et l'empêcheront de progresser. Ce sont des gens qui, à un moment, ne peuvent recevoir que des dons. On peut dire, par exemple, qu'on commence le programme avec des gens qui ont un certain revenu. Le plus vulnérable ne pourra pas gérer le montant reçu comme un capital roulant. Il le dépensera en nourriture et le programme ne marchera pas.

3) La sensibilisation

L'interviewé a fait comprendre à l'auteur qu'après l'identification des besoins et la recherche du financement initial vient la sensibilisation. En effet, un participant avait avancé que, dans la vie, tout commence par l'éducation. Par conséquent, une Église qui veut chercher à résoudre le problème de la pauvreté doit réaliser une campagne d'éducation et de sensibilisation. Les fidèles doivent prendre conscience du fait qu'ils

ont des problèmes et qu'ils ont besoin de l'aide. Ils doivent savoir que leur condition de vie n'est ni normale ni acceptable. Certains chrétiens sont habitués avec un message de résignation qui leur fait comprendre que la pauvreté est une bénédiction. Un participant à un groupe d'entretien avait dit avec humour que la Bible dit : « c'est la bénédiction de l'Éternel qui enrichit » et non : « c'est la bénédiction de l'Éternel qui appauvrit ».

Cette sensibilisation peut être réalisée à travers la prédication, les études bibliques, les leçons d'école du dimanche, les conférences dans les réunions de jeunesse, les réflexions dans les groupes de prière. Les sujets à traiter peuvent être : la planification des naissances, l'entrepreneuriat, la gestion financière, le danger de la sexualité parmi les adolescents et les jeunes, le développement personnel et l'hygiène personnel.

Travailler à la transformation de la communauté

Une Église peut-elle résoudre le problème de la pauvreté en son sein sans tenir compte de la condition de vie de la communauté dans laquelle cette Église évolue. Comment l'Église peut-elle intervenir pour aider toute la communauté ? Cette question a été l'objet de discussion dans le premier *focus group*. Les participants ont pensé qu'une Église ne doit pas concentrer tous ses efforts sur ses membres et négliger complètement l'environnement et ceux qui vivent autour d'elle. Si l'environnement est complètement défaillant, l'Église ne va pas pouvoir réussir dans ses efforts. Un participant a pris cet exemple : l'insécurité dans le voisinage de l'Église peut paralyser les programmes de l'Église. D'autres participants ont confirmé que certaines Églises ont dû, à certains moments, annuler tous les services du soir.

Les discussions ont aussi montré que l'Église peut faire des interventions ponctuelles qui touchent aussi les non-croyants dans les zones où vivent les membres de l'Église. L'auteur a rapporté une expérience qu'il a personnellement vécue : « Après le séisme du 12 janvier 2010, nous avions reçu de l'eau et de la nourriture pour distribuer aux membres de notre congrégation. À l'arrêt du camion, les gens qui habitaient dans les maisons environnantes s'approchèrent de nos leaders et leur dirent : comme vous savez nous distribuer des feuillets d'invitation pour les services d'évangélisation, de même vous devez partager l'eau et la nourriture avec nous.»

Assurer l'éducation civique des membres

Une Église peut contribuer à enrayer le cycle de la pauvreté en aidant ses membres à connaître leurs droits, leurs devoirs, les lois de leur pays. Cela leur permettra de jouer un rôle actif dans le développement de leurs communautés. Les chrétiens doivent devenir des citoyens engagés qui expriment leurs opinions et prennent part aux décisions qui affectent la marche du pays. Les gens peuvent influencer favorablement les personnes autour d'eux. Ils peuvent s'engager dans des activités politiques, des marches pacifiques, afin de chercher à influencer les grands décideurs du pays.

Voici la dernière question qui a été posée dans deux des *focus-groups* : une Église peut-elle remplir sa mission sociale sans chercher à remplacer ou, dans une certaine mesure, à déresponsabiliser l'État. Un intervenant a ajouté : « N'est-ce pas la responsabilité de l'État de s'occuper du bien-être de ses citoyens ? » Les participants ont estimé que les Haïtiens ont tendance à croire que c'est l'Église qui détient la responsabilité de prendre soin de toute une population. Et certains dirigeants d'Églises

peuvent, sans s'en rendre compte, penser qu'ils peuvent remplacer l'état. Tous les participants croient qu'il faut éviter cela. C'est l'État qui perçoit les taxes des citoyens et qui, en retour, doit leur fournir des services. Nous savons, disent-ils, que l'état détient la responsabilité d'aider les communautés en construisant des cliniques, des hôpitaux, des centres de soins sanitaires. Les structures étatiques ont pour devoir de renforcer la formation des agents de santé et d'investir dans les équipements et les médicaments. Tous les citoyens du pays doivent pouvoir s'épanouir et vivre en bonne santé. Mais, en Haïti, devant un état défaillant et des dirigeants irresponsables, une Église doit nécessairement intervenir afin d'aider ses fidèles à vivre avec une certaine dignité. C'était l'opinion de tous.

En conclusion, l'auteur vient de vivre un exercice intéressant et fructueux. À travers les débats de trois *focus groups* et d'une entrevue, il a découvert la façon dont les chrétiens perçoivent le problème de la pauvreté et la réponse que l'Église doit y apporter. Ces discussions ont permis à l'auteur de découvrir certaines réalités qui, jusque-là, ne sont pas écrites dans les livres. L'interaction des divers participants a offert à tous une opportunité d'apprentissage. Et leur enthousiasme a été pour l'auteur une source d'encouragement dans la production de ce travail de recherche.

Ce chapitre a été divisé en deux parties. La première a été consacrée à une explication de l'organisation de la recherche. La stratégie des focus-groups et de l'interview, le but, la méthodologie, le déroulement des séances et l'explication de la question de recherche forment les éléments de l'organisation. La seconde partie, analyse et synthèse des débats, se voulait l'élément de contenu le plus copieux de ce

chapitre. L'auteur a pu arranger les réponses des participants aux différentes questions préparées et l'interaction des intervenants qui ont suscité d'autres questions, autour de certains thèmes qui se rapportent tous à la question de recherche.

Les recommandations proposées permettent à l'auteur de donner corps au projet du chapitre suivant. Ce sera un plan de développement pour l'amélioration de la condition de vie des membres d'une Église. Il peut servir à canaliser les ressources d'une Église locale vers des activités génératrices de revenus pour ses membres. C'est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté et d'enrayer, même à long terme, le cycle de la pauvreté dans une Église.

CHAPITRE 5

ÉLÉMENTS D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'UNE ÉGLISE EN HAITI

Le constat de la problématique de la pauvreté, l'exégèse de certains textes bibliques tant dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau Testament, la revue de plusieurs ouvrages et travaux réalisés sur ce sujet, les discussions en groupes et les interviews conduisent tous à la rédaction de ce chapitre qui représente le point culminant de ce travail de recherche. Évidemment, il s'agit de la réponse directe et précise à la question : Comment une Église peut-elle contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti ? La recherche qualitative effectuée à travers les *focus groups* et les *interviews* révèle que la pauvreté, à un niveau quelconque, existe dans la majorité des Églises en Haïti. La synthèse et l'analyse des divers thèmes qui ont été débattus donnent de la matière pour cette dernière étape qui consiste à élaborer un projet qui peut servir les Églises dans leur effort de contribuer à combattre la pauvreté.

Il faut voir que le mot pauvreté, tel qu'il est stipulé dans le titre du projet et dans la question de recherche, n'est pas efficace quand il faut communiquer aux membres de l'Église. Car, ce terme s'avère péjoratif dans la mesure où il peut choquer des Haïtiens, qui, quoique menant une vie précaire et même misérable, ne souhaitent pas porter l'étiquette de pauvres. C'est pourquoi l'auteur préfère parler de l'amélioration de la condition de vie qui n'est autre qu'aider ces personnes à sortir des liens agaçants de la pauvreté.

En effet, les Églises haïtiennes, en général, manifestent un certain souci pour ceux qui sont dans le besoin. En témoignent les orphelinats, les maisons pour les veuves, les caisses de secours, les associations de bienfaisance, les écoles presbytérales qui figurent dans la liste des programmes des Églises. Cependant, en dépit de ces réalisations, les chrétiens des Églises haïtiennes en Haïti ne peuvent pas affirmer qu'il n'existe pas d'indigents parmi eux. Un observateur pourrait même avoir l'impression que rien n'est réalisé dans le domaine social alors que l'effort consenti par plus d'un pour venir en aide aux plus faibles demeure considérable. Alors, on doit se demander : où se situe le problème ?

Ce constat de manque de résultats est dû au fait que les leaders haïtiens ne réalisent pas toujours la nécessité d'élaborer un plan bien pensé qui servirait à guider leurs actions et à évaluer les résultats obtenus. Les diverses interventions devraient être réalisées à partir d'objectifs bien formulés qui sont mesurables et réalisables. D'où le titre du présent chapitre : Éléments d'un plan de développement socio-économique d'une Église. Nous apprenons qu'on parle de la croissance de l'Eglise dans trois domaines : spirituel, numérique et fonctionne. Je suggère qu'on ajoute ce quatrième volet qui est la croissance socio-économique. L'Eglise doit intentionnellement travailler en vue de l'amélioration de la condition de vie de ses membres économiquement fragiles. Ce projet suggère aussi que, dans les grands axes de la structure organisationnelle d'une Église, on remplace « œuvres sociales » par « développement socio-économique ».

Les discussions du chapitre précédent ont effectivement révélé qu'une Église peut aider ses membres à passer d'un niveau de vie précaire à un niveau acceptable en utilisant diverses stratégies. Certaines d'entre elles se sont déjà révélées inefficaces ; alors que d'autres ne sont pas suffisamment utilisées pour pouvoir en mesurer les résultats. Ce chapitre comprend quatre parties : les résultats de la recherche ; présentation du projet ; les quatre piliers ou axes stratégiques du plan et les perspectives qui répondent à la question : … et après ?

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

La recherche révèle une exagération quant à la valeur et l'efficacité du micro-crédit qui parait être le facteur déterminant qui a dominé la pensée des participants. Ils donnent l'impression que c'est la seule solution valable qu'on peut envisager pour résoudre le problème de la pauvreté. L'on doit se demander toutefois si tout le monde est appelé à être entrepreneur. En effet, ce petit prêt à intérêt détient ses mérites surtout quand il est utilisé pour la production et non pour la consommation. Mais il a aussi ses limitations et ses problèmes. Et ceci, dans deux cas : d'abord, la personne qui est vraiment démunie, n'ayant aucune source de revenus, ne peut pas gérer un prêt à intérêt. L'expérience montre que, même en toute bonne foi, ces gens, surtout des femmes, qui reçoivent de l'argent et s'engagent dans de petites activités avec l'espoir qu'elles pourront à la longue rembourser capital et intérêts et économiser les bénéfices, ne réussissent pas. Elles dépensent tout l'argent dans la nourriture et autres nécessités, n'arrivent à rien économiser. Avant longtemps, elles se retrouvent dans la misère comme auparavant.

Ensuite, le taux d'intérêt trop élevé imposé par les institutions financières, pose un sérieux problème. Souvent, les petits commerçants acceptent les conditions sans comprendre ce que signifie avoir à rembourser une somme à un taux d'intérêt de 3% par mois pendant trois à cinq ans. Et la situation s'empire quand il n'y a pas une période de grâce. Cela veut dire que la personne peut devoir commencer à rembourser le montant avant même de commencer l'activité.

La recherche révèle aussi une tendance des participants à avoir des idées négatives sur les plus vulnérables. Certains intervenants estiment que c'est de la tolérance et même un encouragement à la paresse que de donner de l'argent ou de la nourriture à une personne. On traite de parasites et de mendiants ceux qui reçoivent de l'aide. Une telle attitude pourrait même être interprétée comme une certaine insensibilité qui a souvent fait surface dans les discussions. Les résultats de la recherche sont arrangés en neuf thèmes et représentent les actions qu'une Église peut entreprendre pour attaquer efficacement ce problème :

1) Conscientiser les chrétiens sur l'existence de la pauvreté dans l'Église
2) Identifier les membres de l'Église qui vivent dans la pauvreté
3) Réaliser des programmes d'assistance économique
4) Aider les membres à avoir accès au crédit
5) Fonder une entité économico-sociale
6) Promouvoir l'éducation parmi les membres
7) Assurer la prise en charge des veuves, des vieillards et des malades
8) Travailler à la transformation de la communauté

9) Faire l'éducation civique des membres

10) Ces neuf thèmes sont présentés, avec les résultats attendus, dans le tableau suivant :

TABLE 2

TABLEAU DE RÉSUMÉ

Question de recherche : Comment l'Église peut-elle contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti ?		
	ACTIONS CONCRÈTES DE L'ÉGLISE (Thèmes de la recherche)	**RÉSULTATS ATTENDUS**
1	Conscientiser les chrétiens sur l'existence de la pauvreté dans l'Église	Les membres de l'Église manifestent de l'intérêt pour le ministère envers les pauvres.
2	Identifier les membres de l'Église qui vivent dans la pauvreté	L'Église est dotée d'une base de données qui lui fournit des informations sur le profil socio-économique de ses membres.
3	Réaliser des programmes d'assistance économique	Une association d'aide aux démunis fonctionne et les nécessiteux témoignent de l'aide reçue.
4	Aider les membres à avoir accès au crédit	Plusieurs membres trouvent du crédit pour des activités commerciales.
5	Fonder une entité économico-sociale	Une institution financière fonctionne et donne des résultats Plusieurs membres ont accès au crédit
6	Promouvoir l'éducation parmi les membres	Élèves et étudiants reçoivent de l'aide et un encouragement à étudier tant pour la formation initiale que pour la formation continue.
7	Assurer la prise en charge des veuves, des vieillards, des orphelins et des malades	Les veuves, les orphelins, les vieillards et les malades sont identifiés et reçoivent un encadrement spécial.
8	Travailler à la transformation de la communauté	Les gens de la communauté parlent de l'Église comme une Église qui se soucie des autres.
9	Faire l'éducation civique des membres	Les membres de l'Église s'intéressent au progrès de leur pays et font des activités concrètes qui visent à protéger leur environnement immédiat.

PRÉSENTATION DU PROJET

Vision et Mission de l'Église

Comment ce projet entre-t-il dans la vision et dans la mission de l'Église ? Il faut qu'il y ait un volet dans la mission de l'Église qui justifie l'existence de ce plan. La vision de l'Église telle qu'elle est reflétée dans ce plan est que chaque membre de l'Église devienne une personne autonome, vivant avec un revenu supérieur à la somme du seuil de la pauvreté, soit deux dollars par jour.

L'un des éléments de la mission de cette Église doit être de développer l'esprit de partage des ressources individuelles afin de renforcer la capacité des plus faibles et les rendre aptes à subvenir à leurs besoins et à vivre dans la dignité.

Les buts de l'Église

L'Église, en mettant en place ce plan, a pour buts de :

1. Canaliser certains fonds de l'Église vers des activités économiques rentables tant pour l'Église que pour les membres
2. Mobiliser les personnes vulnérables de l'Église à s'engager dans des activités génératrices de revenus
3. Aider certains membres de l'Église à développer l'esprit d'entrepreneuriat et à devenir des entrepreneurs
4. Montrer de la compassion pour les plus vulnérables comme les veuves, les orphelins, les vieillards, les malades, les personnes handicapées et les personnes en crise.

5. Assurer l'éducation financière des membres de l'Église selon les vérités de la parole de Dieu et certains principes de gestion.

Les valeurs fondamentales de l'Église

La conception de ce plan repose sur certaines valeurs fondamentales auxquelles tous les membres de l'Église doivent adhérer :

1. Toutes les richesses de la terre appartiennent à Dieu et les hommes ne sont que des gérants des biens de Dieu (Ps 24 :1).
2. Dieu veut que ses enfants aient un minimum de bien-être matériel qui se situe entre la richesse et la pauvreté.
3. Un chrétien ne doit jamais compromettre sa communion avec Dieu au profit des richesses matérielles.
4. Le travail est nécessaire pour arriver au succès matériel bien acquis, et, dans notre société, l'étude est la clé qui ouvre la porte au travail.
5. Le problème de la pauvreté dans les pays du Tiers-Monde se résout par le travail et non par les dons (au niveau interne) ou par l'aide humanitaire (au niveau externe)
6. Le péché est à la base de toutes les inégalités sociales qui alimentent la pauvreté en tout temps et partout dans le monde. Par conséquent les actions sociales sans des actions spirituelles peuvent être un échec.
7. La conversion à Dieu est un facteur de développement socio-économique.

   Ces valeurs seront communiquées intentionnellement dans des études bibliques, les leçons d'école du dimanche et les prédications.

Diagnostic de la vie de l'Église

Certains éléments servent de préalables à la mise en place d'un plan de développement de l'Église. Qui sont les membres de l'Église ? Il faudra bien déterminer les membres de l'Église et identifier ceux qui sont en condition de vulnérabilité qui méritent une attention spéciale des dirigeants. Pour y arriver, on doit :

1. Établir les critères pour qu'une personne puisse jouir du statut de membre régulier de l'Église. Ce sera difficile de servir de manière efficace une personne qui fréquente l'Église sur une base très irrégulière.
2. Établir la liste des membres réguliers de l'Église suivant les critères déjà définis avec leurs coordonnées afin de pouvoir les trouver au besoin. Le logiciel « Church Pro » pourra être utilisé.
3. Obtenir le profil socio-économique des membres de l'Église à travers la réalisation d'une enquête sur leur condition de vie. Une forme d'enquête sera préparée à cette fin.
4. Procéder à la formation des opérateurs de saisie qui traiteront les données de l'enquête à partir d'un logiciel approprié.
5. Recruter un groupe de jeunes en vacances et des étudiants du Séminaire en stage comme des enquêteurs qui recevront une formation les habilitant à mener l'enquête avec soin.
6. Établir un réseau de communication en préparant une carte sur laquelle les membres de l'Église catégoriser par zones avec des leaders qui ont une proximité géographique avec les membres.

LES SEPT PILIERS OU AXES STRATÉGIQUES DU PLAN

L'intervention de l'Église dans le but de contribuer à la lutte contre la pauvreté s'articule autour de cinq piliers ou axes stratégiques choisis parmi les thèmes identifiés au chapitre quatre. Chaque axe stratégique comprend un objectif général et certains objectifs spécifiques.

AXE 1 : PROMOTION DE L'ÉDUCATION

Description : Cet axe vise à encourager les membres de l'Église à se former. Cette vision va au-delà du simple fait d'aider un enfant à aller à l'école ou un jeune à aller à l'université. Cet axe concerne un vrai investissement dans la vie des gens. Il vise aussi la formation des personnes en situation de précarité à acquérir des compétences et des connaissances pour mener une vie sûre financièrement et soutenir leurs familles. C'est ainsi qu'on attaque la problématique de la pauvreté dans ses racines. Dans la pratique, cet axe consiste en la scolarisation des enfants, l'alphabétisation des adultes, la formation professionnelle et les études universitaires. Et nous ajoutons le développement personnel pour compléter ce que les gens ne reçoivent pas directement sur les bancs de l'école.

Objectif général : S'assurer que tous les membres de l'Église reçoivent non seulement une formation initiale, mais encore une formation continue pour qu'ils puissent se positionner sur le marché du travail.

Objectifs spécifiques:

1. S'assurer que tous les enfants d'âge scolaire fréquentent effectivement un établissement scolaire et restent à l'école, en organisant chaque année, un recensement

de tous les enfants de l'Église et en mobilisant les parents sur leurs devoirs envers leurs enfants.

2. Soutenir financièrement les parents en difficulté à travers un programme de distributions de livres et de matériels scolaires neufs et usagés collectés chaque année à l'Église et ailleurs.

3. Aider les enfants des parents à faible revenu à envoyer leurs enfants à l'école à travers l'établissement d'un programme de parrainage d'enfants avec des organisations spécialisées comme la Compassion International.

4. Faciliter l'entrée des enfants à l'école à travers l'établissement d'un partenariat avec quelques écoles privées et publiques de la zone.

5. Orienter les jeunes vers des écoles professionnelles ou des centres universitaires en les conseillant sur les choix à travers des séminaires d'orientation professionnelle.

6. Planifier les ressources financières en établissant un fonds dénommé « Fond de bourses d'études » alimenté par une subvention de l'Église, des campagnes de financement spéciales et l'aide de l'entreprise financière de l'Église.

7. Encourager et récompenser l'excellence par le moyen d'un concours littéraire organisé chaque deux ans et un culte spécial au début de chaque année scolaire.

8. Faciliter la formation continue en développant un programme de recherche de bourses d'études à l'étranger au profit des jeunes de l'Église.

AXE STRATÉGIQUE 2

CONTRIBUTIONS AU BIEN-ETRE PHYSIQUE ET ÉMOTIONNEL DES MEMBRES

Description : Le vœu des dirigeants de l'Église est que tous les membres soient en bonne santé physique et émotionnelle. Pour cela, il faut éviter les maladies par la prévention et chercher la guérison par la disponibilité des moyens de traitement. Même si on était en mesure de mettre un hôpital à la disposition des membres, on ne pourrait pas les contraindre à le fréquenter quand il le faut. La meilleure solution est la sensibilisation, la motivation, l'éducation et un support mutuel. Il faut que tous les membres aient la volonté de vivre en bonne santé. L'Église fait aussi le plaidoyer auprès des autorités pour que les membres puissent avoir accès aux services de base.

Objectif général : Contribuer à l'amélioration et au maintien de la santé physique et émotionnelle des membres de l'Église à travers la prévention, l'éducation, le support mutuel et le plaidoyer.

Objectifs spécifiques :

1. Éduquer les membres de l'Église sur les notions d'hygiène, les exercices physiques, la nutrition et les moyens de prévenir les maladies les plus courantes qui les menacent, y compris les infections sexuellement transmissibles, à travers des séminaires de formation sur la santé au cours de l'année.

2. Offrir certains soins de santé aux personnes les plus vulnérables de l'Église et de la communauté à travers l'organisation de journées de consultation médicale sur des spécialités comme : l'odontologie, la médecine interne, la gynécologie, l'urologie, l'ophtalmologie, la pédiatrie.

3. Aider les membres de l'Église à prévenir et à gérer les problèmes émotionnels à travers l'organisation d'une activité dénommée « Journée annuelle de réflexion et d'action sur la santé mentale ».

4. Répondre adéquatement aux urgences qui peuvent survenir au cours d'un culte en établissant une unité de premiers soins, ouvrable à toutes les heures de cultes, avec une trousse de secours et un personnel médical compétent.

5. Encourager les membres de l'Église à faire de la prévention en participant activement à des activités de vaccination, de planification familiale et de surveillance nutritionnelle.

6. Inciter les parents à ne pas négliger la santé de leurs enfants en exigeant lors de la présentation au temple d'un enfant sa carte de vaccination.

7. Porter les jeunes à prendre leur santé au sérieux en exigeant lors de la préparation des mariages un bilan médical, y compris les tests pour le dépistage du SIDA.

8. Réduire les cas de troubles émotionnels au sein de l'Église en offrant une journée annuelle de consultation psychologique à partir d'un partenariat avec certains psychologues chrétiens.

AXE STRATÉGIQUE 3

ASSISTANCES AUX NÉCESSITEUX

Description

Les nécessiteux qui ne peuvent pas travailler comprennent les veuves, les orphelins, les vieillards, les malades et les personnes en crise qui n'ont pas de support

familial. Ces gens constituent un groupe spécial et ont besoin d'assistance, étant donné qu'ils ne peuvent pas travailler pour subvenir à leurs besoins. Cet axe du programme prévoit une certaine prise en charge de ces personnes tout en respectant leur dignité. Les veuves qui répondent à certains critères feront l'objet d'un traitement spécial par lequel on veut qu'elles soient nourries ; qu'elles se soignent quand elles sont malades et qu'elles soient décemment logées.

Objectif général : Répondre aux besoins des nécessiteux de l'Église (ceux qui ne peuvent pas travailler) à travers un programme d'assistance économique.

Objectifs spécifiques :

1. Identifier les veuves de l'Église à travers l'organisation d'une enquête menée sur leur identité, leur condition de vie et leurs besoins.

2. Identifier les orphelins et les vieillards de l'Église qui n'ont pas de support familial en menant une enquête sur leur identité, leur condition de vie et leurs besoins.

3. Répondre aux besoins alimentaires des nécessiteux qui ne peuvent pas travailler à travers un programme de distribution de kits alimentaires de manière régulière.

4. Offrir aux vieillards et aux malades certains soins domestiques par le moyen de l'établissement d'un programme de visites appelé « Le bon samaritain chez vous ».

5. Assurer une prise en charge des orphelins sans support familial en les identifiant et les plaçant dans des familles ou des maisons d'accueil en partenariat avec d'autres organisations.

6. Permettre aux vieillards sans support familial de vivre leurs derniers jours avec moins de souci en les inscrivant dans un service d'assurance de santé et de décès.

7. Assurer une couverture médicale des membres de l'Église en les encourageant à intégrer un programme d'assurance médicale individuelle ou en groupe suivant le cas.

AXE STRATÉGIQUE 4

CREATION D'UNE ENTITE ECONOMIQUE A VOCATION SOCIALE

Description : Une Église n'est pas une entreprise commerciale. Mais, une entreprise commerciale à vocation sociale n'est pas incompatible avec la mission de l'Église. Elle fonctionne comme le bras économique et social de l'Église. Elle a un but lucratif parce qu'elle cherche à faire profit sur de l'investissement. Sa vocation sociale se voit dans le fait qu'elle partage le profit avec ses membres qu'il incite à améliorer leur condition de vie. Elle prend la forme juridique d'une coopérative à fonctions multiples. Elle est une institution financière appartenant à l'Église, mais détachée de l'administration générale de l'Église. Cette entité comporte trois branches : un programme de micro-crédit, une association de petits entrepreneurs et une entreprise commerciale qui représente un canal d'investissement pour l'Église. D'autres branches peuvent y être ajoutées au besoin. Un conseil technique est formé pour déterminer le nom de l'entreprise, sa forme administrative et juridique et son mode de fonctionnement à partir des résultats de l'enquête et des opportunités qui seront offertes.

Objectif général : Permettre aux membres de l'Église économiquement vulnérables de passer, dans 3 à 5 ans, de la dépendance à l'autonomie financière à travers la réalisation d'activités génératrices de revenus, et augmenter la capacité matérielle de l'Église en investissant une partie de son revenu dans des activités lucratives.

(On établira un partenariat avec une organisation qui organise des séminaires en entrepreneuriat et se propose de promouvoir et enseigner des compétences en matière de création de petites entreprises et en leadership).

Objectifs spécifiques :

1. Identifier les besoins réels des membres de l'Église dits vulnérables à travers la réalisation d'une enquête qui conduira à une base de données sur leur profil socio-économique.

2. Identifier la capacité économique de l'Église à travers une évaluation financière et la création d'un fonds d'investissement.

3. Recruter les membres de cette entité à travers un mouvement de sensibilisation sur la nécessité d'intégrer une telle structure afin de changer leur condition de vie.

4. Former les membres de l'Église à travers le montage de cinq modules de formation sur le développement personnel, l'entrepreneuriat, la gestion d'une micro-entreprise, les principes des coopératives/économie solidaire et les principes bibliques de gestion financière.

5. Organiser certains membres en une association de micro-entrepreneurs qui favorisera la production locale par l'artisanat, la transformation des produits locaux et bien d'autres initiatives.

6. Rechercher des fonds pour le démarrage et le fonctionnement de cette entité par le moyen d'une campagne de *fund-raising* à l'intérieur de l'Église, dans le pays et dans la diaspora.

7. Faire connaitre l'entreprise à l'Église et à d'autres personnes de l'entourage de l'Église à travers une cérémonie de lancement de cette initiative.

8. Déterminer la structure organisationnelle de cette entité par la rédaction des statuts et des règlements qui régissent son fonctionnement en utilisant les services d'un spécialiste.

9. Faire l'éducation financière de tous les membres de l'Église par le moyen de séminaires, de conférences, de colloques et autres activités à caractère éducatif.

10. Assurer la mise en marche de cette entreprise en nommant les membres du conseil d'administration de l'entité et les dirigeants-cadres parmi les ressources humaines disponibles à l'Église ou à l'extérieur.

11. Assurer la survie de l'entreprise en faisant la commercialisation des produits réalisés par cette entité et en développant des partenariats avec certaines organisations locales et internationales.

AXE STRATÉGIQUE 5

ACTIONS CIVIQUES ET SERVICES A LA COMMUNAUTÉ

Description

Cet axe développe une entité qui compte deux branches : la première aide les chrétiens à se comporter en bons citoyens, à connaitre leurs droits et leurs devoirs aussi bien que les lois qui régissent la société dans laquelle ils vivent. L'autre branche encourage l'Église à entrer dans sa communauté afin d'y exercer une certaine influence. Elle assure aussi une certaine liaison entre les leaders de l'Église et les élus

locaux. Ses membres peuvent et doivent participer dans le plan de développement de la commune où se situe l'Église.

Une Église ne pourra pas réussir en dépit de ses efforts si elle n'attaque pas la structure d'injustice dans la société. Étant donné qu'une Église ne peut pas attaquer le problème sur tous les fronts et en même temps, elle doit coopérer avec d'autres groupes qui ont les ressources et l'expertise pour intervenir dans d'autres domaines, tels que le plaidoyer auprès des acteurs étatiques.

Objectif général : Encourager les membres de l'Église à être de bons citoyens dans le but d'influencer la communauté et de contribuer à sa transformation à travers la mise en place d'un mouvement d'action civique et de services à la communauté.

Objectifs spécifiques

1. Encourager chaque membre de l'Église à participer au choix de ses dirigeants politiques en faisant sa carte électorale et en prenant la décision de voter librement aux élections.

2. Contribuer au reboisement du pays en prenant l'engagement de planter un arbre chaque année comme de petits projets au sein de l'Église et de la communauté.

3. Participer à la gestion du pays en se portant candidat pour des postes électoraux répondant à ses compétences.

4. Se soumettre aux autorités établies en payant ses taxes et en respectant les autorités dans l'exercice de leurs fonctions.

5. Exiger de l'Etat un bon usage de l'argent collecté des citoyens en participant à certaines manifestations qui visent le bien commun et non les intérêts mesquins des politiciens.

6. Contribuer à la propreté de l'aire de l'Église et des quartiers où les membres habitent en participant à des initiatives de nettoyage.

7. Contribuer au développement de la commune en participant à des enquêtes, plans de développement et autres initiatives utiles.

8. Décourager l'usage du charbon de bois en faisant la promotion pour les réchauds améliorés, les fours à gaz et en envoyant une pétition au gouvernement pour la baisse des taxes sur le gaz propane.

9. Éduquer les gens pour combattre tout ce qui peut contribuer à la dégradation de l'environnement dans l'aire de l'Église et des fidèles comme des détritus et tous objets non biodégradables.

10. Aider la communauté en faisant un plaidoyer auprès des autorités pour l'établissement de services de base comme un centre de santé, une école publique, une patrouille fixe de police et un système d'éclairage des rues.

AXE STRATÉGIQUE 6

MOUVEMENT DE SERVICES RÉCIPROQUES

Description : Il s'agit d'un échange de service sans rémunération monétaire qui sert à promouvoir l'esprit de service comme l'une des valeurs de la vie chrétienne. Dans la culture haïtienne, les paysans savent ce qu'on appelle le « combite ». Le « combite »

est une pratique par laquelle des travailleurs de la terre donnent une journée de travail à un autre, dans son champ, sans rémunération pécuniaire et ceci à tour de rôle.

Objectif général : Offrir aux membres de l'Église des opportunités d'être utiles et de s'offrir des services non rémunérés les uns aux autres d'une manière organisée.

Objectifs spécifiques :

1. Recueillir de l'information sur les opportunités en ouvrant un registre d'offres et un registre de demandes pour l'établissement de ce programme.
2. Grouper ceux qui adhèrent à ce mouvement par spécialités afin de préparer les interventions qui doivent être réalisées.
3. Prêcher une série de sermons sur le service afin de porter les membres à voir la nécessité de mettre leurs compétences au service des autres sans rémunération pécuniaire directe.

AXE STRATÉGIQUE 7

UNITE DE RÉHABILITATION SOCIALE ET SPIRITUELLE

Description : Certaines personnes qui se convertissent à l'Église peuvent venir de situations désastreuses : la promiscuité, le vol, la prostitution, l'homosexualité, la délinquance juvénile, l'alcool, la drogue. Si elles ne sont pas prises en charge, elles se perdront dans la foule et deviendront dangereuses. L'Église se prépare à offrir un appui psycho social à côté de l'appui spirituel à ceux qui rejoignent l'assemblée après avoir été victimes de situations traumatiques. Étant donné que l'Église n'est pas spécialisée dans ce domaine, elle doit se préparer à faire les premières étapes et à faire référence quand il le faut. L'Église doit aussi faire la prévention. Cela demande une structure.

Objectif général : Offrir un accompagnement spécial à certains membres de l'Église à travers l'établissement d'une unité de réhabilitation spirituelle et sociale qui servira à établir un lien social au profit des gens dont les cas nécessitent une prise en charge particulière.

Objectifs spécifiques :

1. Identifier les bénéficiaires en sélectionnant ceux qui ont des problèmes sociaux qui nécessitent une réhabilitation dans le formulaire d'enquête sur les membres de l'Église.
2. Inventorier les compétences à travers un regroupement des membres de l'Église qui ont de la connaissance en travail social, psychologie, counseling, santé mentale.
3. Établir et renforcer les liens sociaux entre les membres de l'Église à travers une coordination des groupes et associations qui se veut dynamique.
4. Préparer les ressources humaines en offrant une formation à une équipe de conseillers en counseling de traumatisme qui pourront établir le diagnostic social et faire des interventions sociales quand les cas se présenteront.
5. Accueillir chaque personne en nécessité à travers l'élaboration d'un plan d'intervention sociale et spirituelle préparé par des techniciens en service social.
6. Se préparer à référer les cas qui dépassent les ressources de l'Église en développant un partenariat avec des organisations spécialisées comme Teen Challenge (ou défi jeunesse) qui dispose des centres d'hébergement qui aident les jeunes à sortir de toutes sortes de dépendance, aussi bien que des spécialistes en santé mentale.

PERSPECTIVES : MISE EN ŒUVRE DES AXES DU PLAN

Vers l'établissement d'une structure

Que reste-t-il à faire ? La première étape vers la mise en œuvre de ce plan consiste à transformer le département d'œuvres sociales de l'Église en « département de développement socio-économique. »

Ce document est un plan qui contient sept axes stratégiques. Chacun des sept axes du plan constitue un programme avec des objectifs spécifiques. Chaque objectif spécifique du programme doit être transformé en un projet qu'une personne compétente pourra élaborer. Par exemple, le plan renferme un axe sur l'éducation, et un objectif spécifique concerne le parrainage d'enfants. Il sera donc nécessaire d'élaborer un projet de parrainage d'enfants. Le projet comprendra entre autres : la description du projet, le cadre logique, la justification, les objectifs spécifiques, les activités à réaliser, le calendrier d'exécution, le coût et l'impact du projet sur les bénéficiaires. L'exécution des projets dépendra de plusieurs autres facteurs, particulièrement le financement.

Ce plan requiert un travail participatif engageant tous les secteurs d'activités de l'Église et plus de membres possibles. Il est recommandé qu'on invite les leaders des différents ministères de l'Église à produire des réflexions sur ledit plan, l'adapter à la réalité et à apporter leur contribution à l'élaboration du plan d'action. Ce travail d'équipe exige l'exercice de la tolérance et de la patience, car ceux qui n'y participent pas peuvent bouder le plan et empêcher son exécution.

Un conseil d'administration est responsable de la gérance globale de ce plan de développement. Pour chaque axe, une coordination avec des personnes qualifiées suivant leurs compétences sera nécessaire. Des professionnels en service social, micro-finances, comptabilité, gestion, psychologie pourront servir de conseillers ou de consultants.

Vers l'élaboration d'un plan d'action annuel

Les dirigeants doivent passer à l'élaboration d'un plan d'action annuel. Il s'agira d'étendre l'exécution des projets sur un certain nombre d'années suivant la vision de l'Église et les ressources disponibles. Pour le réaliser, il est nécessaire qu'on cherche une personne qui a certaines expériences dans l'élaboration de plans d'action. Pour chaque objectif spécifique, il faut déterminer les activités à réaliser pour que cet objectif soit atteint, les ressources humaines à mobiliser, les ressources financières à rechercher, les échéanciers à établir et les résultats qu'on espère obtenir. Tout ceci est résumé dans ce tableau :

OBJECTIF GÉNÉRAL :				
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIVITÉS	RESSOURCES HUMAINES	RESSOURCES FINANCIÈRES	ÉCHÉANCE

L'évaluation

À la fin de chaque année, les dirigeants doivent passer à l'évaluation des différents axes du plan qui sont en exécution. Encore une fois, toute l'équipe qui s'engage dans l'exécution du plan doit participer dans l'exercice de l'évaluation. Cette évaluation doit être réalisée suivant une grille d'évaluation préalablement élaborée. Et c'est sur la base de ce travail que le plan d'action de la nouvelle année sera préparé.

Et après ?

J'espère que ce plan pourra être appliqué à l'Église Baptiste du Tabernacle ou dans une autre Église. En plus de cela, je compte réorganiser les différentes parties de la thèse pour présenter un ouvrage qui sera très utile dans le cadre de la théologie pratique.

CONCLUSION

En définitive, comment une Église peut-elle contribuer à la lutte contre la pauvreté en Haïti ? Telle est la question qui a servi de fil conducteur à ce projet de recherches. La problématique de la pauvreté en Haïti étant posée, la réalité, attestée par les enquêtes de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) analysées et commentées par des organisations internationales comme la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) révèle que plus que la moitié des Haïtiens vivent dans la pauvreté, soit avec moins de 2 dollars par jour. Les Églises étant ainsi affectées se voient dans l'obligation de répondre à des besoins urgents et à poser le problème dans toute son acuité.

Une théologie biblique montre que Dieu manifeste une grande sollicitude envers les pauvres et fait des provisions dans la loi mosaïque pour empêcher que des enfants d'Israël deviennent pauvres et que les pauvres ne s'appauvrissent davantage. De plus, la littérature sapientiale, les Psaumes et les Proverbes conseillent aux gens d'éviter tout ce qui peut les conduire à la pauvreté et à traiter les pauvres avec dignité. Les prophètes, à leur tour, dénoncent l'attitude des Israelites qui ne respectent pas la loi et qui maltraitent les pauvres à partir de certaines structures qui renforcent la situation de pauvreté.

Dans le Nouveau Testament, Jésus invite les disciples à faire du bien aux pauvres. L'apôtre Paul prend à cœur la recommandation qui lui a été faite par les autres apôtres de se souvenir des pauvres et entreprend des activités qui poussent les chrétiens au

partage afin que le superflu des uns serve à combler le manquement des autres afin de les soulager.

L'attitude des chrétiens vis-à-vis de l'argent demeure un point fort dans le traitement du sujet de la pauvreté. La Bible enseigne que le chrétien doit éviter de tomber dans deux extrêmes : la théologie de la prospérité qui conduit au matérialisme, et la théologie de la pauvreté qui porte le chrétien à se complaire dans une vie de précarité économique avec toutes les conséquences désastreuses qu'elle peut entrainer. Entre les deux se situe la thèse du minimum de bien-être. Nous avons la conviction que Dieu désire que ses enfants jouissent d'un minimum de bien-être matériel sur la terre. On ne peut trouver aucun texte biblique pour appuyer la réalité que plusieurs millions d'Haïtiens naissent, vivent et meurent dans des conditions infrahumaines de misère et de honte. La méchanceté des hommes qui détiennent le pouvoir politique et le pouvoir économique, le manque d'éducation qui empêche un individu d'être conscient de son état, et certaines fois l'activité de Satan qui maintient des millions de gens dans les ténèbres spirituelles, sont à la base de cette situation de pauvreté dégradante et avilissante.

La littérature théologique existante, de manière presque unanime, admet que l'Église d'hier et d'aujourd'hui ne peut pas ignorer les besoins matériels du peuple de Dieu sous prétexte que le spirituel est plus important que le temporel. L'Église détient une mission sociale qui consiste à soulager la misère des misérables, à éclairer les chrétiens sur ce qu'ils peuvent faire pour empêcher que la pauvreté les surprenne, et à agir comme sel et lumière dans le monde de manière à influencer les orientations

politiques des gouvernements et les porter à s'intéresser au bien-être collectif. Nous avons pour devoir d'apporter à nos communautés un témoignage de l'Évangile afin que les incrédules voient nos bonnes œuvres et qu'ils glorifient notre père qui est dans les cieux. Ce qui suscite des divergences parmi les théologiens, ce n'est pas le fait que l'Église détient une mission sociale. C'est plutôt le niveau d'engagement politique qu'un chrétien doit prendre qui crée une tension entre l'activisme social et le souci de ne pas compromettre le message de l'Évangile.

Comment les frères et sœurs qui vivent la réalité de nos jours répondent-ils à notre question de recherche ? Comment, pensent-ils, que l'Église peut contribuer à enrayer le cycle de la pauvreté parmi ses membres ? Eux aussi, jeunes et adultes ont eu l'opportunité de s'exprimer sur ce sujet et ils épousent la conviction que l'Église peut faire beaucoup plus que ce qu'elle fait actuellement. Les Églises haïtiennes se sont toujours intéressées à la cause des plus faibles. Cependant, ce qu'il leur manque, ce sont des méthodes et des stratégies qui les aident à aller au-delà de l'assistance économique qui ne donne pas de résultats à long terme. En plus du support aux veuves, aux orphelins, aux malades ; en plus des écoles, des orphelinats, des centres de santé qui n'arrivent jamais à satisfaire toutes les demandes, il s'impose une approche qui sert non seulement à soulager les pauvres, mais encore à enrayer le cycle de la pauvreté. C'est-à-dire, il faut empêcher que la pauvreté ne se renouvelle et ne se transmette de génération en génération.

Toutes ces études, recherches et considérations nous ont amenés à l'élaboration d'un plan de développement d'une Église. Dans l'un de mes *focus groups,* j'ai entamé

une discussion sur la question suivante : un chrétien peut-il s'attendre à ce que sa condition économique change à partir de son intégration dans une Église. Les participants, au début étaient presque unanimes à fustiger le comportement de tout chrétien qui aurait des aspirations matérielles liées à son appartenance à une Église. « On ne vient pas à l'Église pour que sa situation matérielle change », déclare un participant, et tous les autres acquiescent. On comprend l'insistance sur le côté spirituel comme une réaction face au matérialisme et à la théologie de la prospérité. Mais, peu après, ils ont réalisé que si les membres de l'Église se mettent au travail, s'ils abandonnent certaines traditions rétrogrades, s'ils se rendent compte du fait qu'ils peuvent améliorer leur condition de vie, l'Église, avec des leaders qui croient dans la transformation de la communauté, peut servir de catalyseur à un tel changement.

Le dernier chapitre charpente un plan qui s'articule autour de sept piliers ou axes stratégiques. Ce plan résume les découvertes réalisées dans les quatre premiers chapitres. Avec ce travail, nous avons les deux pieds sur terre. C'est un document qu'une Église peut utiliser pour servir de base à son programme socio-économique. L'auteur espère qu'il aura le privilège de l'implémenter à l'Église Baptiste du tabernacle qu'il dessert depuis près de 20 ans et qui a été sa principale source d'inspiration. Les objectifs généraux et les objectifs spécifiques étant élaborés, ce qu'il reste à faire, c'est de planifier des activités qui permettront l'atteinte des objectifs et un plan d'action annuel pour l'implémentation du programme dans son ensemble et dans ses différentes phases.

Il est impératif que les leaders évangéliques en Haïti réalisent un travail de motivation afin de faire sortir de leur torpeur des frères et sœurs qui vivent dans des conditions de vie si précaires et qui se complaisent dans leur état. Il faut agir pour que ceux qui arrivent au timon des affaires du pays soient des gens responsables qui respectent la vie humaine. L'Église peut éduquer et motiver ses membres à voter aux élections et à faire des choix judicieux. Les chrétiens doivent vaincre la peur afin de forcer les gouvernements, même par la désobéissance civile non violente, à faire leur travail en respectant l'indépendance des autres pouvoirs et en renforçant les institutions étatiques, garantes de la démocratie et du respect des droits humains.

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il faut plus que l'assistance économique. Il faut une prise de conscience de la part de la population, particulièrement la jeunesse qui doit s'éduquer et se former ; il faut un certain engagement des leaders religieux qui doivent avoir un plan réaliste. Dans le rapport général du Colloque international sur la société civile africaine, un leader Africain, le docteur Adjou-Moumouni, a déclaré :

> « L'impérieux besoin de l'heure présente consisterait à élaborer des programmes d'éducation de masses, à initier la jeunesse à l'analyse saine et objective des situations économiques et sociales pour arriver à une prise de conscience généralisée de la Société Civile. La jeunesse doit apprendre à vivre dans le contexte social qui est le sien et échapper à l'attrait des conforts extravagants. Car, le luxe est parfois un cancer qu'il faut dénoncer. Enfin, toutes les composantes de la Société Civile sont appelées à l'encadrer pour la rendre plus apte à se prendre en charge elle-même et à faire pression sur l'État dont les activités ne répondent plus à ses attentes. »[235]

---

[235] Rapport général du Colloque international sur la société civile africaine : Enjeux Défis et Perspectives tenu à Ouidah, Benin du 23 au 27 avril 2001, p. 37.

Il est du devoir des pasteurs de prêcher aux fidèles qu'ils ne sont pas obligés de demeurer dans la misère sous prétexte que l'attente du retour de Christ aurait exigé une telle attitude. Il est vrai que la richesse est dangereuse dans la mesure où elle peut conduire au matérialisme ; il est aussi vrai que la pauvreté est déroutante dans la mesure où elle peut rendre un individu vulnérable à des vices comme la promiscuité, la délinquance juvénile, la prostitution, le vol et bien d'autres encore. Et plus que la moitié des Haïtiens n'ont pas la nourriture et le logement qui d'après Paul suffiraient ; ou le pain qui, d'après Agur, l'empêcherait de déshonorer Dieu. Or, bon nombre de gens pensent qu'ils ne peuvent rien faire et se contentent de vivre dans la dépendance. Le leader conséquent doit conseiller aux gens de surmonter leurs réflexes de dépendance et de s'élever au-dessus de ce que les réalités de la vie quotidienne leur imposent. La crainte de Dieu, l'éducation, l'amour du travail, l'esprit d'entraide constituent un héritage que les parents, même s'ils sont pauvres, peuvent léguer à leurs enfants pour empêcher que la pauvreté ne perdure et ne se renouvelle.

Il est aussi du devoir du jeune chrétien haïtien, membre d'une Église évangélique, de savoir que s'il fait ce qui dépend de lui, il a droit à une vie décente. Ayant été créé à l'image de Dieu, il est une créature merveilleuse qui ne mérite pas le mauvais traitement que la société, les dirigeants du pays, et peut-être ses propres erreurs, lui infligent. Il doit combattre la pauvreté en opposant une résistance à toute mentalité rétrograde et obscurantiste, en nourrissant des projets ambitieux qui raniment l'espoir et en poursuivant un idéal élevé. Alors, en faisant ce travail, nous aurons la satisfaction d'avoir contribué à inspirer à de nombreux frères et sœurs bien-

aimés haïtiens le goût de vivre dans la dignité en jugulant la pauvreté qui les atteint ou qui les menace. Ainsi soit-il !

APPENDICES

APPENDIX A : QUESTIONS DES FOCUS GROUPS

1. Qu'est-ce que la pauvreté ? Quand peut-on dire qu'une personne est pauvre ?
2. Qu'entend-on par cycle de la pauvreté ?
3. Quand dit-on qu'une personne est riche ?
4. Pouvons-nous affirmer qu'il y a des pauvres dans nos Églises en Haïti ?
5. Quels sont les indicateurs de la pauvreté dans les Églises ? Critères de vulnérabilité ?
6. Pourquoi l'Église doit-elle s'intéresser à la question de la pauvreté ?
7. Un chrétien peut-il s'attendre à ce que sa condition de vie s'améliore quand il intègre une Église locale ?
8. Comment une Église peut-elle aider les pauvres qui sont en son sein ?
9. Au-delà de l'aide ponctuelle, comment une Église peut-elle empêcher que la pauvreté perdure et se renouvelle parmi ses membres ? Quelles sont les stratégies pour enrayer le cycle de la pauvreté ? Quelles sont les solutions durables ?
10. Une Église peut-elle résoudre le problème de la pauvreté en son sein sans tenir compte de la condition de vie de la communauté dans laquelle cette Église évolue ?
11. Comment comprendre la mission sociale de l'Église ?
12. Comment une Église peut-elle remplir sa mission sociale sans chercher à remplacer ou à déresponsabiliser l'État haïtien ?

APPENDIX B : QUESTIONS D'INTERVIEW

1. Quelles actions une Église en Haïti devrait-elle entreprendre pour apporter une réponse efficace et durable au problème de la pauvreté quand ses membres en sont affectés ?
2. Comment les membres d'une Église peuvent-elles montrer de la compassion pour les ceux qui vivent dans des conditions précaires ?
3. Comment une Église peut-elle trouver de l'argent pour exécuter ses programmes sociaux ?
4. Une Église peut-elle s'engager dans le commerce ou dans une activité à but lucratif quelconque dans le but d'avoir les moyens nécessaires pour exécuter ses programmes ? Si oui, comment s'y prendre ? Sinon, quelles autres options pourrait-on considérer ?
5. Comment peut-on éviter que des fonds à provenance douteuse entrent dans les caisses d'une Église ?
6. Une Église, peut-elle résoudre le problème de la scolarisation des enfants de ses membres à l'aide d'une coopération avec la Compassion International ?
7. L'Église a-t-elle besoin d'un programme de réhabilitation sociale ?
8. Comment une Église peut-elle mettre sur pied un programme d'accompagnement psycho-social ?
9. Comment une Église peut-elle créer et maintenir les liens sociaux de manière efficace entre ses membres ?

BIBLIOGRAPHIE

Alcorn, Randy. *Money Possessions and Eternity.* Carol Stream, IL: Tyndale House Publishers, 2003.

Alexander, T. Desmond. *New Dictionary of Biblical Theology.* Downers Grove, IL: Inter-Varsity Press, 2000.

Alpe, Yves et al, *Lexique de Sociologie*, (Cédex : Editions Dalloz, 2005), 194.

Banque Mondiale et Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), 2014. *Haïti: Investir dans l'Humain pour Combattre la Pauvreté* : « http://www-wds.worldbank.org» (Consulté le 10 juin 2015).

Bauer, Walter. *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Literature,* Revised and edited by Frederick W. Danker. 3rd ed. Chicago: University of Chicago Press, 2000.

Berthoud, P. "Pauvreté et Richesse dans la Bible." *La Revue Réformée* LII (2001): 4.

Blue, Ronald J. « Jacques » in *Commentaire Biblique du Chercheur. Nouveau Testament,* édité par John F, Walvoord and Roy B. Zuck, 919-943. Québec: Edition Béthel, 1988.

Boerma, Conrad. *Rich Man Poor Man and the Bible.* London: SCM Press Ltd, 1979.

Cairns, Earle E. *Christianity Through the Centuries: A History of the Christian Church.* Grand Rapids, MI: Zondervan Publishing House, 1981.

Calvin, Jean. *Institution de la Religion Chrétienne.* Mis en français moderne par Marie de Védrines et Paul Wells avec la collaboration de Sylvain Triqueneaux. Aix-en-Provence : Editions Kerygma - Editions Excelsis, 2009.

Casséus, Jules. Haïti, *Quelle Eglise ... Quelle Libération?* Limbé: Séminaire Théologique Baptiste d'Haïti, 1991.

Chester, Tim. *La Responsabilité du Chrétien Face à la Pauvreté.* Cédex: Editions Farel, 2006.

Chiara, Catherine Eve. *Le Dossier Haïti, un Pays en Péril.* Paris: Editions Tallandier, 1988.

Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC). *La Pauvreté en Haïti: Situation, Causes et Politiques de Sortie.* CEPALC, 2005.

Conseil National des Evangéliques de France (CNEF). *La Théologie de la Prospérité.* France: Editions BLF, 2012.

Copeland, Kenneth. *The Laws of Prosperity.* Fort Worth: Kenneth Copeland Publications, 1974.

Dépestre, Marco jr. *Essai sur la Vie et le Ministère du Pasteur Marco Depestre 1913-1993.* Port-au-Prince: Imprimerie Méthodiste, 2013.

Dorvilier, Fritz. *La Crise Haitienne du Développement: Essai d'Anthropologie Dynamique.* Port-au-Prince: Editions de l'Université d'Etat d'Haiti, 2011.

Doulière, Richard. *C'est Bien Bon et Fidèle Serviteur.* Charols: Editions excelcis, 2006.

Doulière, Richard *Jacques- de la Patience à la Persévérance*. Saint Légier : Editions Emmaüs, 2007.

Emmanuel, Wesner. *Histoire, Géographie, Education à la citoyenneté*. Port-au-Prince : Collection Emmanuel, 2007.

Fédération Protestante d'Haïti. "Pacte pour la Construction d'un Etat de Droit et de Progrès Economique et Social" in *Urgence et Exigences de la Réconciliation*. Port-au-Prince: Imprimerie Henri Deschamps, 1994.

Fédération Protestante d'Haïti, *Forum Œuvres Protestantes de Santé en Haïti. Bilan et Perspectives*. Port-au-Prince : Fédération Protestante d'Haïti, 1993.

Fédération Protestante d'Haïti. "Pacte pour la Construction d'un Etat de Droit et de Progrès Economique et Social." In *Urgence et Exigences de la Réconciliation*. Port-au-Prince: Henri Deschamps, 1994.

Fee, Gordon D. "Evangile de la Santé Parfaite." *HOKHMA:Revue de Réflexion Théologique*, 2013.

Fontus, Fritz. *Le Chrétien et la Politique.* Abdjan: Les Nouvelles Editions Africaines, 1982.

----- Les Eglises Protestantes en Haïti. Communication et Inculturation. Paris: L'Harmattan, 2001.

Getz, Gene A. *A Biblical Theology of Material Possessions*. Chicago : Moody Press, 1990

Grassmick, John D. « Marc » in *Commentaire Biblique du Chercheur. Nouveau Testament*, édité par John F, Walvoord and Roy B. Zuck, 105-220. Trad. Marc Routhier. Québec: Edition Béthel, 1988.

Gwilliam, Wayne C. *Breaking the Curse of Poverty.* Winnboro: WinnPublications, 1993.

Hagin, Kenneth E. *Seven Things you Should Know about Divine Healing*. USA: Rhema Bible Church, 1979.

Hahling, Christophe. "Le Pauvre dans les Proverbes". *Les Cahiers de l'Ecole Pastorale,* 2007: 50-61.

Harrison Everett. *Baker's Dictionary of Theology*. Grand Rapids: Baker Book House, 1983.

Hiebert, Edmond D. *Première Epître à Timothée.* France: Editions de l'Institut Biblique de Nogent, 1986.

Hurbon, Laennec. *Comprendre Haïti: Essai sur l'Etat, la Nation, la Culture*. Port-au-Prince: Editions Henri Deschamps, 1987.

Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI). "Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti". http//www.IHSI.ht/pdf/ecvh, (Consulté le 10 juin 2015).

Joseph, Sony Lamarre. *Notre Eglise et le Sous-Développement*. Port-au-Prince: Imprimerie Média-Texte, 2015.

Kerr, John C. "Could Poverty be a Blessing." *Evangelical Mission Quaterly*, April 2004.

Kuen, Alfred. *Le Sens de Notre Travail.* Saint-Légier: Editions Emmaus, 2010

Kerr Hugh T. *Readings in Christian Thought*. Nasville: Abingdon Press, 1982.

Kuen, Alfred. *Qui Sont les Evangéliques?* Saint-Légier: Editions Emmaus, 1998.

Laloi, Joel. "Cours d'Ecclésiologie". Notes de classe, STEP, 2015

Laroche, Victor. « Quelques Considérations sur l'Action Médico-Sanitaire ». In *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti.*

Liftin, Duane. « 1 Timothée » in *Commentaire Biblique du Chercheur- Nouveau Testament*, édité par John F, Walvoord and Roy B. Zuck, 821-847. Trad. Marc Routhier. Québec: Edition Béthel, 1988.

Martin, John A. « Luc » in *Commentaire Biblique du Chercheur. Nouveau Testament,* édité par John F, Walvoord and Roy B. Zuck, 221-295. Trad. Marc Routhier. Québec: Edition Béthel, 1988.

Marzo, Frederica, Prospère Backiny. *Pauvreté à Haïti: Eléments Méthodologiques*. Juillet 2014. <http://www.ihsi.ht/pdf/ecvmas.

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Carte de Pauvreté d'Haïti. Version 2004.

Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V) :* HAÏTI, 2012.

Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise. *Leadership et Bonne Gouvernance dans le Contexte Haïtien*. Port-au-Prince: Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2011.

Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise. *Réflexion Théologique sur l'Environnement dans le Contexte Haïtien*. Port-au-Prince : Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2013.

Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise. *Réflexion Théologique sur la Justice dans le Contexte Haïtien*. Port-au-Prince: Collection Mobilisation sur le Rôle Prophétique de l'Eglise, 2011.

Moo, Douglas J. *L'Epître de Jacques*. Traduit et adapté par Colin Howells. Fonteney-sous-Bois : Les Editions Farel, 1987.

Mpindi, Paul Mbunga. *Le Pasteur Face à ses Problèmes*. Perspectives Reformées Internationales : Port-au-Prince, 2012.

Ntamushobora, Faustin. Towards Self-Reliance: "A Challenge for African Churches and Ministries." *Evangelical Missions Quaterly*. Vol 39, No 4, October 2003:490-495.

Pentecost, J. Dwight. *Le Sermon sur la Montagne : Vision Contemporaine pour une Vie Chrétienne,* Trad. M. Evenson. Miami : Editions Vida, 1985.

Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti Tenu à l'Hôtel Castel-Haïti, Port-au-Prince, 9-13 juillet 1973.

Reeve, Robin. "La Théologie de la Prospérité." *HOKHMA: Revue de Reflexion Théologique*, no. 103, 2013.

Roblin, Yves. *Les Outils de Pilotage du Système Educatif Haitien.* Port-au-Prince: Editions Levro, 2013.

Romain, Charles Poisset. *Le Protestantisme dans la Sociéte Haitienne. Contribution à l'Etude Sociologique d'une Religion.* Port-au-Prince: Editions Henri Deschamps, 1985.

Rocourt, Alain. "L'Eglise Chrétienne en Haïti et le Développement". In *Rapport du Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti.* Port-au-Prince, 9-13 juillet 1973,

Pache, René, éd. *Nouveau Dictionnaire Biblique.* Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1961.

Ryrie, Charles Caldwell. *What you Should Know about Social Responsability.* Chicago: Moody Press, 1982.

Sarles, Ken L. "A Theological Evaluation of the Prosperity Gospel." *Bibliotheca Sacra, A Theological Quaterly Published by Dallas Theological Seminary.*" October - December 1986: 329-350.

Snider, Ronald J. *Evangelicals and Development: Toward a Theology of Social Change.* The Westminster Press, 1986.

Stott, John R. *Le Chrétien à l'Aube du XXIème Siècle.* Québec: Les Editions la Clairière, 1995.

Stott, John R. *Mission Chrétienne dans le Monde Moderne.* Québec : Editions des Groupes Missionnaires, 1977.

Swinton, John. *Practical Theology and Qualitative Research*, (London: SCM press), 2011.

Théus, Béguens. *ONG et Pauvreté en Haiti.* Port-au-Prince: Collection Problématique, 2011.

Turgeon, Bernard. *La Pratique du Management*, (Québec : McGraw-Hill, 1985).

VITA

Joël Laloi et né à Port-au-Prince d'une famille de neuf enfants. Il est élevé dans un foyer chrétien et a accepté Jésus-Christ comme son Sauveur personnel dès son enfance. Il fut initié à la prédication de la Parole de Dieu d'une manière informelle dans les cultes à domicile dès l'adolescence. Ses études secondaires achevées en 1976, il est officiellement rentré dans le ministère évangélique en s'inscrivant à l'Ecole Evangélique de la Bible, devenue Séminaire de Théologie Evangélique de Port-au-Prince (STEP) où il reçut sa première formation théologique. En 1983, il rentra au Séminaire de Théologie de Dallas aux États-Unis d'Amérique d'où il décrocha une Maitrise en théologie (TH.M). Il rentra au programme de *Doctor of Ministry* de *Gordon-Conwell Theological Seminary* en 2012 et espère recevoir son parchemin en mai 2016.

Joël Laloi qui fut Directeur de l'Ecole Evangélique de la Bible, Doyen académique du STEP et Pasteur assistant de l'Eglise Baptiste de Bolosse, est actuellement Pasteur titulaire de l'Eglise Baptiste du Tabernacle, Professeur d'exégèse et de théologie systématique au STEP. Il fut aussi Président de l'Union Évangélique Baptiste d'Haïti (UEBH). Lui et son épouse, née Elsie Plantin, sont parents de trois enfants Lynn Cassandra, Karl Bernard et Sébastien Laurent.